MERCREDI 24 JUILLET 1991

No 34805 - 111e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. 039/211135
Fax 039/285852
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

L'Impartial

Madagascar

Etat d'urgence décrété

Le président Didier Ratsiraka a imposé l'état d'urgence à Antananarivo où des blindés ont fait leur apparition.

Pendant ce temps, plus de 300.000 Malgaches manifestaient dans les rues de la capitale leur opposition au gouvernement.

(Photo EPA).

Page 2

Primes RC en Suisse

Hausses en vue

L'assurance responsabilité civile (RC) des véhicules automobiles devra subir une profonde réforme pour être eurocompatible en cas de signature par la Suisse du traité sur l'EEE.

La Commission consultative fédérale pour l'assurance RC des véhicules automobiles (CCRCA) attendra donc le mois de septembre pour faire ses propositions de primes.

Page 4

Asile à La Chaux-de-Fonds

Plafond fixé

La Chaux-de-Fonds est satisfaite. Au début de l'année, ses autorités avaient tiré la sonnette d'alarme: loin de vouloir se soustraire à son devoir d'accueil des requérants d'asile, la ville du Haut estimait néanmoins qu'elle était parvenue à un point de saturation.

Une demande reçue avec compréhension de la part du canton.

Page 11

Echec du dialogue en Yougoslavie

La tension monte encore

Au lendemain de l'échec de la réunion entre hauts responsables yougoslaves à Ohrid, la Yougoslavie a connu lundi et hier les plus sanglants affrontements serbo-croates depuis trois mois, dont le bilan dépasse 20 morts. Le chef de l'Etat, le Croate Stipe Mesic a, quant à lui, accusé hier la Serbie d'attiser le conflit, en cherchant à arracher de nouveaux territoires à la Croatie.

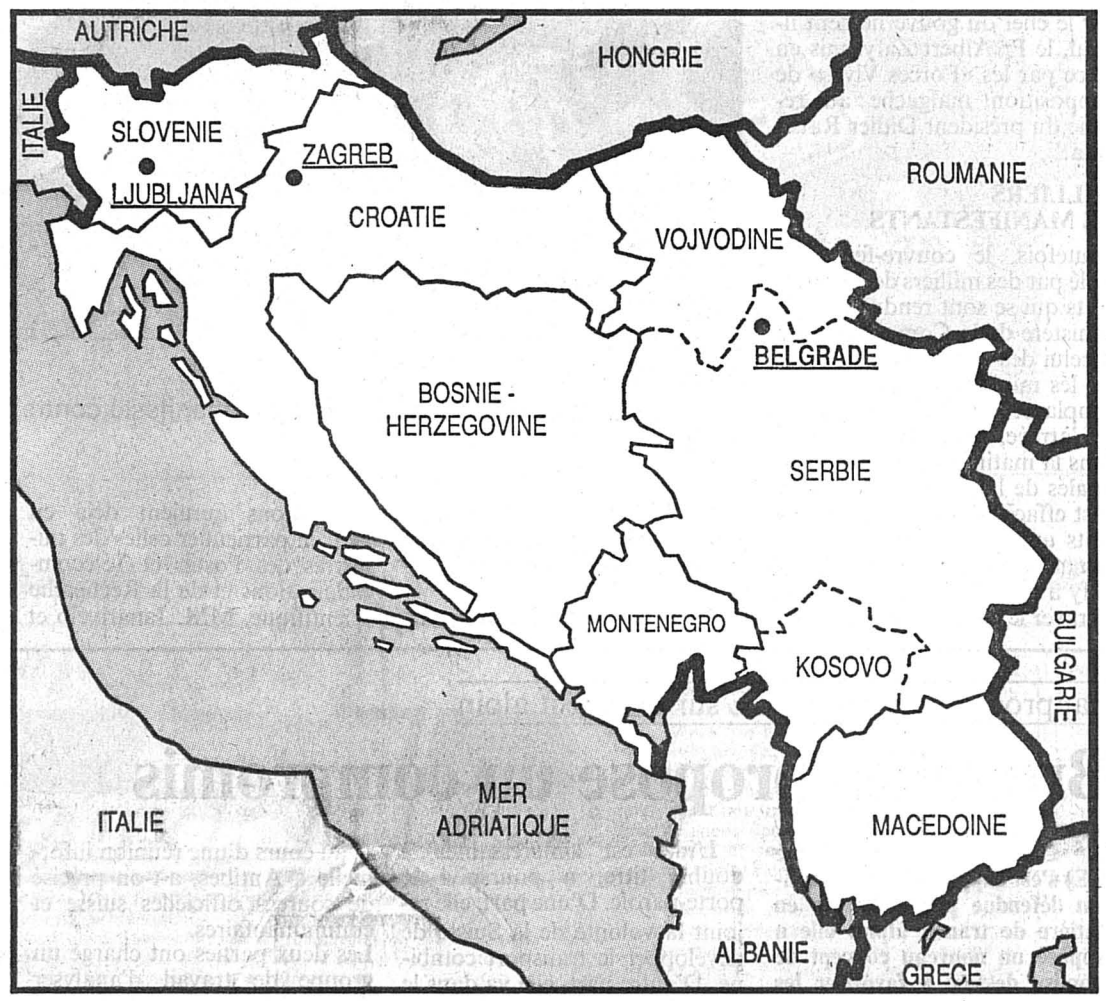

Lors d'une conférence de presse à Ohrid, Stipe Mesic a affirmé que les affrontements ne visaient pas à défendre les droits des Serbes de Croatie, mais à y conquérir des territoires. Le chef de l'Etat a également reproché à l'armée yougoslave d'armer les milices autonomes des minorités serbes en territoire croate.

M. Mesic a renouvelé les demandes croates d'un retrait «rapide» de l'armée dans ses casernes, la présence de cette dernière en Croatie accentuant les affrontements au lieu de les réduire. Au lendemain de l'échec de la réunion de Ohrid, M. Mesic a déclaré que les responsables croates n'avaient pas pu souscrire à une déclaration qui ne soit pas explicite sur le retrait de l'armée dans ses casernes.

Il a ajouté que la présidence collégiale se réunirait aujourd'hui ou demain et qu'elle convoquerait sans doute une nouvelle fois les chefs des six républiques et le gouvernement.

Le bilan des combats de lundi en Croatie s'est alourdi pour atteindre 21 morts – la plupart en Slavonie. De nouveaux incidents, dans la nuit de lundi à mardi, ont fait deux morts à Palaca, en Slavonie. Les affrontements ont opposé des civils armés serbes et les soldats croates, dont deux ont perdu la vie.

RISQUE DE GUERRE CIVILE

La présidence collégiale, les chefs des six républiques et les dirigeants du gouvernement fédéral se sont séparés après un sommet à Ohrid, en Macédoine, en publiant un communiqué qui ne cache pas leurs désaccords sur la manière de résoudre la crise.

«La Yougoslavie connaît des instants particulièrement dramatiques. Les conflits entre nationalités et l'hostilité entre ses républiques menacent de plonger son peuple tout entier dans la guerre civile avec des conséquences catastrophiques», ont déclaré les dirigeants yougoslaves dans un communiqué publié après les pourparlers.

CALME EN SLOVÉNIE

Le calme régnait en revanche en Slovénie. La petite république de 1,8 million d'habitants du nord de la Yougoslavie a obtenu le retrait prochain de l'armée yougoslave de son territoire après la proclamation de son indépendance le 25 juin.

La situation en Yougoslavie préoccupe, en outre, la Suisse et l'Autriche, qui réaffirment la nécessité de négociations dans le conflit entre pouvoir central et républiques sécessionistes, dont la reconnaissance ne peut plus être exclue. Telles sont en substance les conclusions de l'entretien que le conseiller fédéral René Felber a eu hier à Bregenz (Autriche) avec son homologue autrichien, le ministre des Affaires étrangères Alois Mock.

Quant à Helmut Kohl et François Mitterrand, ils ont notamment exprimé leur inquiétude face au regain de tension et de violence en Yougoslavie, manifestant un rapprochement de leurs positions.

«On ne peut sauver une fédération par la force», a déclaré M. Mitterrand. Le chancelier Kohl a adopté la même attitude: «On ne peut résoudre le problème de la vie en commun des peuples avec des chars.» Les deux hommes ont donc appelé à un dialogue responsable.

(ats, afp, reuter, ap)

OPINION

Vanille et girofle

Complots, émeutes, manifestations sanglantes, assassinats, marxisme en prime et, comme si les calamités humaines ne suffisaient pas, des cyclones ravagent régulièrement Madagascar.

Un coup d'Etat tout en souplesse est en train de mettre en place un gouvernement de transition, par cooptation, au sein du «Comité des forces vives». Pour l'heure, l'armée reste l'arme au pied dans l'attente de l'issue des événements, malgré la proclamation de l'état d'urgence.

Le président Didier Ratsiraka avait proclamé Madagascar «République démocratique», lors de son accession au pouvoir, en 1975. Réélu en 1982, puis en 1989, pour un nouveau septennat, il avait promis une ouverture au multipartisme. Depuis le 9 mars 1990, une ordonnance autorise la liberté d'association politique. Il était, dès lors, inscrit dans les astres de l'océan Indien que l'opposition allait se manifester.

Après plusieurs semaines de revendications, les «Forces vives» occupent huit ministères sur vingt-deux, depuis lundi. Le gouvernement légal ne bouge pas face à ce «gouvernement de transition». Du moins pas encore... Reste à savoir si le président Ratsiraka fera intervenir sa garde prétorienne formée de Nord-Coréens.

Onze millions d'habitants sur un territoire plus grand que la France, 75% de la population active vouée à l'agriculture sur 5% des terres cultivables, dont 40% vont à la culture du riz et 7% à la production de café, qui représente 30% des rentrées de devises, auxquelles s'ajoutent 15% pour la vanille (premier producteur mondial) et 10% pour la girofle, tel est, en gros, le profil économique de Madagascar.

L'application hautement fantaisiste de la doctrine marxiste, par Didier Ratsiraka, a plongé la Grande île dans la famine, jusqu'à ce que le FMI intervienne en imposant un retour à des règles économiques plus ouvertes, qui ont incité les paysans à reprendre la houe. Madagascar n'en reste pas moins un des pays les plus pauvres du monde avec un revenu annuel de 210 dollars par habitant et une dette extérieure de 3,7 milliards de dollars.

Lors de sa visite, l'été dernier, le président Mitterrand a bien annulé la dette malgache due à la France (4 milliards de FF), mais le service de la dette absorbe toujours un tiers des exportations de biens et de services!

Le «cadeau» de la France ne fut pas désintéressé, il a permis d'indemniser... les entreprises françaises nationalisées et ouvert le port d'Antseranana à la marine de guerre française.

Ajoutons à cette longue et triste litanie, une dévaluation de 25% en 1986 et de 36% l'année suivante, et on comprendra aisément pourquoi l'expérience de la démocratie tente les Malgaches après celle, ravageuse, là aussi, du marxisme...

Gil BAILLOD

Cyclisme - Bugno s'impose à l'Alpe d'Huez

Indurain: tout va bien

Gianni Bugno précède Miguel Indurain

L'Italien a gagné l'étape, mais l'Espagnol reste en jaune. (EPA)

● LIRE EN PAGES 7 ET 8

L'Occident vu par les Autres

OUVERT SUR...
l'ethnologie, page 20

24.7.1704 - Prise de Gibraltar par les Anglais lors de la Guerre de succession d'Espagne.
24.7.1914 - Ministère d'Aristide Briand en France, après la démission de Georges Clémenceau.
24.7.1922 - Mandats britanniques sur la Palestine et l'Egypte approuvés par la Société des Nations.

BRÈVES

Côte d'Ivoire

Journalistes condamnés

Deux journalistes ivoiriens ont été condamnés hier matin à trois mois de prison ferme et 1,8 million de FCFA (9000 francs suisses) d'amende par le Tribunal correctionnel d'Abidjan pour «offense» au chef de l'Etat, Félix Houphoët-Boigny.

Disparus au Vietnam

Enquête américaine

Les Etats-Unis vont envoyer au Vietnam un diplomate chargé d'enquêter sur la photographie publiée la semaine dernière aux Etats-Unis ou l'on peut voir trois soldats americains portés disparus pendant la guerre du Vietnam.

Union soviétique

Adieu la lutte des classes!

Le projet de programme du Parti communiste soviétique, que Mikhaïl Gorbatchev doit présenter demain lors d'un plénum du Comité central, prévoit notamment l'abandon de la lutte des classes, selon le texte publié par le journal Nezavissimaia Gazeta.

Albanie

Privatisation agricole

Le président albanais Ramiz Alia a signé une loi qui permettra la distribution de terres agricoles qui seront exploitées à titre privé.

Afrique du Sud

Démission d'un responsble de l'Inkatha

M. Z. Khumalo, le secrétaire personnel de Mangosuthu Buthelezi, chef de l'Inkatha, a démissionné hier de ses fonctions après avoir admis qu'il savait que le gouvernement sud-africain finançait secrètement le parti zoulou.

A ce même propos, Musa Myeni, membre du Comité central, a déclaré, «c'est de l'argent sale. Nous allons le rendre».

FMI

L'URSS demande son adhésion

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a officiellement demandé à ce que son pays adhère au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale.

L'état d'urgence décrété à Madagascar

Antananarivo est en ébullition

L'état d'urgence a été décrété à Antananarivo et sa grande banlieue (plus d'un million d'habitants) pour 15 jours, a annoncé hier Radio Madagascar dans son premier bulletin d'informations de la journée.

Cette mesure d'exception fait suite à l'installation, la veille, des premiers ministres nommés par le chef du gouvernement illégal, le Pr Albert Zafy, mis en place par les «Forces Vives» de l'opposition malgache au régime du président Didier Ratsiraka.

MILLIERS DE MANIFESTANTS

Toutefois, le couvre-feu était violé par des milliers de manifestants qui se sont rendus dans le ministère de la Communication et celui des Finances pour évincer les ministres en place et les remplacer par des opposants.

L'armée, qui avait investi dans la matinée les artères principales de la capitale malgache, s'est effacée devant les manifestants après avoir tiré quelques grenades lacrymogènes. Le Pr Zafy a appelé hier les habitants à braver le couvre-feu imposé en vertu de l'état d'urgence. Il a ajouté que les soldats semblaient avoir reçu l'ordre de ne pas ouvrir le feu.

Au cours de la journée, des arrestations auraient déjà eu lieu, en particulier celles des ministres des Postes et Télécommunications et de la Recherche scientifique, MM. Janarivelo et Andrianantenaina qui, escortés et soutenus par des centaines de manifestants, avaient occupé lundi, les locaux de leurs ministères respectifs, alors que le gouvernement légal n'a pas été dissous.

Antananarivo
Des centaines de milliers d'habitants ont manifesté contre le régime dans les rues de la capitale. (EPA)

RASSEMBLEMENTS INTERDITS

Dans un message radiodiffusé hier en début de matinée, le premier ministre en exercice, chef du gouvernement légal, le colonel Victor Ramahatra, a rappelé certaines des dispositions imposées par l'état d'urgence, à savoir l'interdiction de tout rassemblement, l'instauration du couvre-feu et le rétablissement de la censure de la presse.

Dans la matinée, le quartier central d'Antaninarenina, où siègent plusieurs ministères et banques, était bouclé par des forces mixtes de sécurité équipées de blindés légers, alors que des manifestants se regroupaient, comme chaque jour depuis plusieurs semaines, Place du 13 mai et sur l'avenue de l'Indépendance, pour écouter les informations et les instructions données par leurs leaders.

Le texte constitutionnel fixant les modalités d'instauration de l'état d'urgence à Madagascar a été adopté par l'Assemblée nationale populaire réunie il y a 15 jours en session extraordinaire. En raison de nombreuses absences, ce texte aurait été voté par une quarantaine seulement de députés de la majorité sur les 137 que compte le Parlement malgache. (ap)

Rapprochement Suisse-CE sur le transit alpin

Bruxelles propose un compromis

La Communauté européenne (CE) s'est rapprochée de la position défendue par la Suisse en matière de transit alpin: elle a proposé un nouveau concept de «bonus» destiné à favoriser les compagnies de transports routiers recourant à la technique du ferroutage, a-t-on appris mardi de sources officielles suisse et communautaires.

Le nouveau concept imaginé par la Commission européenne, qui négocie au nom des Douze, consisterait à accorder un «bonus» aux camionneurs recourant au transport combiné rail-route. L'utilisation accrue de ce mode de transport devrait permettre, en échange, «une certaine flexibilité» pour le transit des poids lourds communautaires à travers la Suisse, a précisé l'exécutif européen dans un communiqué.

TROIS REMORQUES POUR UN CAMION

Ainsi, à chaque fois que trois remorques transitant par la Suisse sont chargées sur le rail, un camion de 40 tonnes pourrait bénéficier d'une dérogation à la limite de 28 tonnes, a expliqué à titre d'exemple le porte-parole du commissaire européen aux Transports, Karel Van Miert.

L'idée est «intéressante» à double titre, a poursuivi le porte-parole. D'une part, elle rejoint la volonté de la Suisse de développer le transport combiné. D'autre part, elle va dans le sens de ce que revendique la Communauté européenne, qui ne réclame plus explicitement l'ouverture d'un corridor routier pour les 40 tonnes transitant par la Suisse, mais un certain nombre de dérogations à la limite de 28 tonnes pour l'acheminement de denrées périssables.

OFFRE TRANSMISE À BERNE

La Suisse avait proposé le 6 juin dernier d'accorder, sous certaines conditions, des exceptions à la limite de 28 tonnes pour 50 poids lourds communautaires par jour ouvrable. La CE avait toutefois rejeté cette proposition, estimant que le nombre de dérogations proposé par Berne était insuffisant et que les conditions posées étaient trop limitatives.

M. Van Miert et le ministre néerlandais des Transports, Mme Hanja Maij-Weggen (dont le pays préside la CE au second semestre de l'année), ont transmis cette nouvelle offre au conseiller fédéral Adolf Ogi lundi au cours d'une réunion informelle à Antibes, a-t-on précisé de sources officielles suisse et communautaires.

Les deux parties ont chargé un groupe de travail d'analyser dans le détail cette nouvelle proposition et de vérifier «ses possibilités d'application», précise le DFTCE dans un communiqué. L'objectif de cette nouvelle proposition consiste, selon Berne, à aider le trafic combiné «à s'imposer» et à ne plus faire circuler que des «camions propres» en transit à travers la Suisse. Le porte-parole de Mme Hanja Maij-Weggen a précisé pour sa part à l'ATS que les experts devront, dans un premier temps, étudier les possibilités qu'offre ce nouveau concept. Ensuite seulement, ils discuteront de chiffres, a-t-il ajouté, estimant que les négociations pourraient déboucher sur un accord d'ici la rentrée en septembre.

Le porte-parole a précisé que cette proposition serait également réalisable à court terme. Selon lui, M. Ogi a en effet réaffirmé lundi que les capacités de transport combiné n'étaient pas encore pleinement exploitées à l'heure actuelle en Suisse (le potentiel de 160.000 unités par an n'est utilisé qu'à 70%, selon le DFTCE). (ats)

Zaïre: poste de premier ministre

L'opposition refuse

L'opposant zaïrois Etienne Tshisekedi a refusé le poste de premier ministre que lui avait proposé la veille le président Mobutu Sese Seko, a annoncé hier à Bruxelles son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Omer N'Kamba, secrétaire aux Relations extérieures de l'UDPS, a affirmé à l'agence de presse Belga que son parti «n'acceptait pas un quelconque diktat» du maréchal Mobutu. L'UDPS ne pourra accepter de participer à un gouvernement d'union nationale que si celui-ci est issu d'une «conférence nationale souveraine et aux décisions immédiatement exécutoires» a ajouté M. N'Kamba.

Etienne Tshisekedi avait réservé sa réponse à l'offre inattendue du maréchal Mobutu, et il avait engagé hier des consultations avec les autres partis d'opposition au Zaïre.

«Cela correspond à la décision de tous les dirigeants de l'opposition qui ont formé une union sacree», a-t-il ajouté. Près de 130 partis d'opposition zaïrois sont regroupés dans une coalition dite d'Union sacrée. (ats, afp)

Délégué du CICR arrêté

Lettre d'excuse au Mozambique

Le président de la Croix-Rouge allemande, le prince de Sein-Wittgenstein, a envoyé au ministre mozambicain des Affaires étrangères Pascal Mocumbi une lettre dans laquelle il s'excuse que le lot de vêtements de la Croix-Rouge, mêlés à des uniformes, ait provoqué l'arrestation du délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) Hans Ueli Spiess, a déclaré hier soir un porte-parole du CICR à Genève.

Le porte-parole a également indiqué que le CICR a pu rendre visite au délégué dans la prison de la ville de Beira. Il se porte bien mais est toujours derrière les barreaux. Le porte-parole a encore souligné qu'il était très rare qu'un collaborateur du CICR soit arrêté et emprisonné. (ats)

Pourparlers de paix au Proche-Orient

D'ici deux mois, selon Israël

Yitzhak Shamir a déclaré hier que le désir de la Syrie de parler directement avec Israël avait créé des conditions nouvelles au Proche-Orient et qu'il s'attendait à l'ouverture de pourparlers d'ici deux mois.

Le chef du gouvernement israélien a cependant souligné que certains problèmes restaient en suspens dont celui de la représentation des Palestiniens à une éventuelle conférence régionale de paix. «Nous nous préparons à des discussions et j'espère que dans un mois ou deux nous serons assis avec les dirigeants des Etats voisins et nous parlerons», a-t-il déclaré.

Le premier ministre israélien a fait cette declaration devant un groupe de juristes américains en visite en Israël. Ses propos ont été diffusés sous forme d'un communiqué de ses services.

TEL SADATE

Il a comparé l'évolution du président syrien Hafez al-Assad a celle qu'avait connue l'Egyptien Anouar Sadate avant de signer le traité de paix avec Israël en 1979. «Assad a compris que l'URSS n'est plus une superpuissance et qu'il ne peut plus compter sur elle. S'il veut travailler avec les Etats-Unis qui recherchent la paix et la stabilité dans la region, il doit reconaître Israël».

Les Etats-Unis ont, de leur côté, affirmé hier qu'ils n'avaient pas fixé de date-limite pour une réponse d'Israël à leurs proposition de conférence de paix au Proche-Orient, tout en soulignant qu'ils aimeraient une telle réponse avant le sommet américano-soviétique de Moscou. (ats, afp, reuter)

Le Pentagone confirme

Chasseurs F-16 fissurés

Le Pentagone a confirmé hier les informations sur la présence de fissures structurelles sur les chasseurs F-16 de l'US Air Force, publiées par la revue spécialisée britannique Jane's Defence Weekly.

La plupart des 2900 chasseurs F-16 actuellement en service devront probablement subir des modifications structurelles, à la suite de la découverte de craquelures dans les cellules (ailes et fuselage) des avions, dues à une usure du métal, a affirmé hier le Jane's Defence Weekly.

En plus des avions déjà livrés, aux Etats-Unis et, notamment, à la Belgique, aux Pays-Bas et à la Norvège, les réparations pourraient concerner les chaînes de production en Belgique, aux Pays-Bas et en Turquie.

Pete Williams, porte-parole du Pentagone, a précisé que ces fissures apparues sur les chasseurs F-16 ayant accumulé le plus grand nombre d'heures de vol, étaient localisées à l'emplanture de l'aile, sur une cloison montée sur le longeron principal de la voilure. (ats, afp)

Des prix dignes des premiers Confédérés.

79.–
En voyant ce prix, nos concurrents vont passer un mauvais quart d'heure.

29.–
Au nom du ciel! Un prix vraiment explosif! (Emballage de 10 fusées.)

7.90
Les premiers Confédérés ont levé 3 doigts. 700 ans plus tard, pour leur rendre hommage, levez le coude. (Vin blanc Morges. 75cl.)

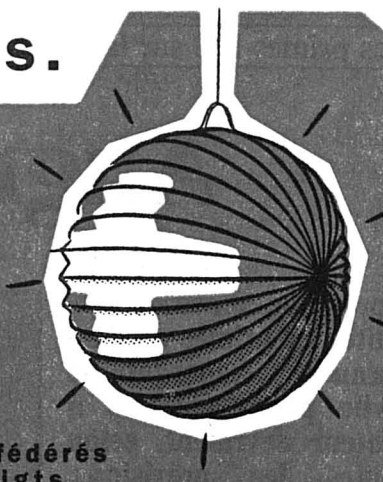

1.90
Avec ce lampion, vous n'économisez pas seulement du courant.

Dès maintenant: grand concours pour les écoliers chez EPA!

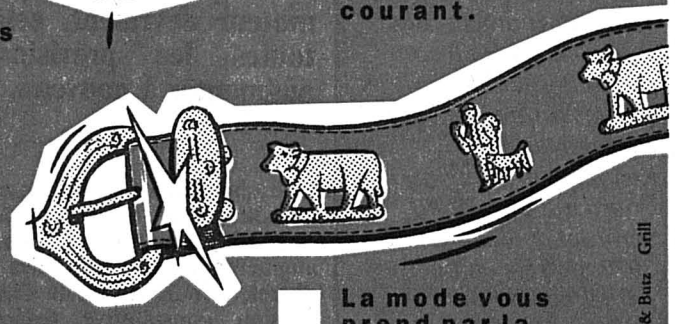

29.–
La mode vous prend par la taille. Une fantaisie vachement avantageuse!

35.–
L'accessoire d'une brûlante actualité pour les saucissonneurs économes.

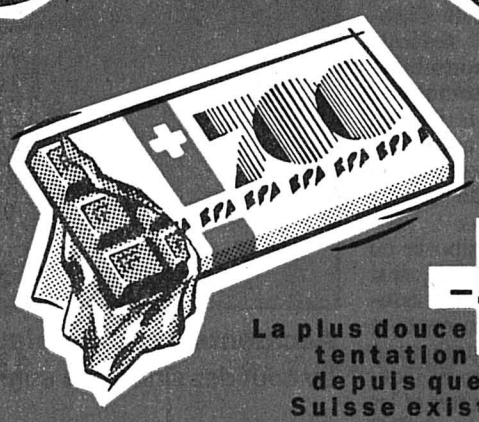

–.70
La plus douce tentation depuis que la Suisse existe.

Rosch & Butz Grill

44-13329

EPA

Passez d'abord à l'UNIP

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 32 fr. pour 6 mois et 40 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Sous-directeur/trice

Chef de la Division du personnel du Département fédéral des affaires étrangères. Membre de la Direction administrative et du service extérieur. Direction technique et organisationnelle de la Division du personnel. Responsable de la gestion et des affaires de personnel du Département. Personnalité qualifiée ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et en matière de conduite; très bonnes connaissances des affaires de personnel de la Confédération et des particularités du Département. Apte à diriger un état-major de collaborateurs qualifiés. Capable de travailler de façon indépendante aussi bien qu'en équipe, et de conceptualiser. Talent de négociateur/trice. Connaissances de deux langues officielles. Entrée en fonction: dès que possible.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Département fédéral des affaires étrangères, Direction administrative et du service extérieur, Eigerstrasse 73, 3003 Berne, ✆ 031/61 33 27

Un/une ingénieur civil

Collaborateur/trice responsable des tunnels pour l'ensemble du réseau des routes nationales (construction et entretien). Examiner les projets de détail pour les tunnels. Traiter des problèmes aussi bien techniques qu'administratifs. Procéder à des inspections lors des travaux et des mesures d'entretien. Conseiller les cantons pour la construction des tunnels. Représenter l'office et collaborer avec des commissions techniques. Elaborer les prescriptions, normes, etc. afférentes. Ingénieur civil EPF, justifiant d'une expérience dans le domaine des tunnels, travaillant de manière très indépendante, habile négociateur et sachant faire preuve d'autorité. Langues: le français ou l'allemand, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral des routes, service du personnel, Monbijoustrasse 40, 3003 Berne

Un/une juriste

Collaborateur/trice du service juridique de la division de l'assurance-chômage. Le/la titulaire sera appelé/e à examiner les décisions des autorités cantonales; à rédiger des mémoires de recours et des prises de position; à renseigner le personnel des caisses d'assurance-chômage et les assurés; à coopérer aux travaux législatifs, à rédiger des procès-verbaux au sein de commissions; à collaborer à l'instruction de collaboratrices et collaborateurs des caisses et des offices du travail. Etudes universitaires complètes de juriste, év. brevet d'avocat. Intérêt pour les questions touchant les assurances sociales et le droit du travail. Aisance dans l'expression orale et écrite. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8, 3003 Berne, ✆ 031/61 29 16, F. Erni

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la section latine (Suisse romande et Tessin) chargé/e du traitement de cas particuliers et de problèmes généraux en matière de police des étrangers. Formation juridique complète. Facilité d'expression écrite et orale. Langues: le français, très bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral des étrangers, service du personnel, Taubenstrasse 16, 3003 Berne, ✆ 031/61 44 33 ou 61 44 54

Collaborateur/trice scientifique à la Documentation sur les pays

Collaborer en permanence dans tous les domaines de la section Documentation sur les pays et au sein de groupe de projet «documentation informatisée sur l'asile». Assister le chef de section en ce qui concerne tous les aspects juridiques, organisationnels et conceptionnels. Procurer, élaborer et analyser des bases de décisions, coopérer au développement et à l'optimisation de la forme d'organisation, de la dimension fonctionnelle et de la mission de service de la Documentation sur les pays. Diplôme universitaire, intérêt pour l'actualité, aisance rédactionnelle, entregent, esprit d'initiative, grande disponibilité, sens de la collaboration et aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Langues: l'allemand, le français ou l'italien et de bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral des réfugiés, section du personnel et des finaces, Réf.-Nr. 514 3003 Berne, ✆ 031/61 53 20

Collaborateur/trice EED

Collaborateur/trice TED auprès de la section Registre central des étrangers de l'Office fédéral des étrangers. Coordonner l'assistance PC. Participer à la maintenance d'un système informatique intercantonal (RCE 3). Conseiller et aider les utilisateurs reliés au système (offices cantonaux et communaux de police des étrangers). Collaborer au sein d'une équipe de projet travaillant sur la nouvelle conception du RCE 3. Tâches intéressantes et variées tant au niveau de l'ordinateur central que des PC. Formation commerciale ou équivalente. Connaissances en tant qu'utilisateur/trice TED et de PC souhaitées. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue officielle.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral des étrangers, service du personnel, Taubenstrasse 16, 3003 Berne, ✆ 031/61 44 33 ou 61 44 54

Un/une juriste

Instruction des recours ressortissant à la compétence du Département, principalement en matière d'asile et de police des étrangers; application de la loi sur la procédure administrative fédérale. Rédaction de décisions et de rapports à l'intention du Département, ainsi que de préavis au Conseil fédéral et au Tribunal fédéral. Possibilité d'approfondir ses connaissances en droit administratif et en procédure fédérale. Intérêt pour les questions de procédure et l'actualité internationale. Travail indépendant au sein d'une équipe. Juriste, avocat ou notaire: expérience souhaitée en matière judiciaire ou administrative. Facilité de contacts avec les autorités et les particuliers; fermeté de caractère et faculté de décision assorties d'un esprit conciliant; facilité et sûreté dans la rédaction. Langues: le français ou l'allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Département fédéral de justice et police, Service des recours, service du personnel, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne, ✆ 031/67 47 80, Rosemarie Monthoux

Un/une ingénieur géomètre breveté/e

Haute surveillance sur la mensuration cadastrale et surveillance technique dans le canton du Jura. Traitement de tâches spéciales dans le domaine de la mensuration officielle. Poste intéressant, varié et relativement indépendant, requérant de la part du/de la titulaire, outre de bonnes connaissances en mensuration, de l'initiative, le goût du contact, de l'habilité dans les négociations et la capacité de s'imposer. Langues: si possible le français, avec bonnes connaissances de l'allemand. L'engagement est limité à 2 années.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de l'aménagement au territoire, Direction des mensurations cadastrales, Eigerstrasse 65 3003 Berne

Conseiller/ère en matière de direction et d'organisation

En tant qu'organe central au service des départements et offices de l'administration générale de la Confédération, nous fournissons conseil et assistance dans toutes les questions relatives à la direction, à l'organisation et à la formation. Dans les rôles d'instructeur/trice, de conseiller/ère, de collaborateur/trice dans le cadre de projets et de modérateur de processus de transformation, vous soutiendrez, selon les principes et les objectifs fixés par l'administration fédérale en matière de développement du personnel et de l'organisation, les cadres à tous les niveaux dans la solution de problèmes pratiques. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les spécialistes de la formation. Vous élaborerez, puis transmettrez les fondements techniques spécialisés. Forte personnalité ayant une formation en gestion d'entreprise/sciences sociales, une expérience professionnelle et de direction de plusieurs années, de bonnes connaissances de l'administration fédérale ainsi que la maîtrise des langues allemande et française. De plus, il/elle devra être en mesure de travailler de façon indépendante, conceptuelle et en équipe et être disposé/e à fournir de bonnes prestations. La préférence sera donnée à un/une représentant/e d'une minorité linguistique.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral du personnel, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne

Professions administratives

Un/une comptable

Collaborateur ou collaboratrice de la comptabilité financière chargé/e plus spécialement des comptes débiteurs (manuellement et par ordinateur). Un apprentissage commercial accompli ou une formation équivalente avec quelques années d'expérience professionnelle est exigée. Connaissances sûres des principes de la comptabilité et intérêt particulier pour la comptabilité assistée par ordinateur d'une entreprise commerciale et de production. Suppléance du chef de la comptabilité financière en cas d'aptitude. La préférence sera donnée à une personne conciliante et de confiance, jouissant d'un raisonnement analytique et connaissant le traitement électronique des données. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Wabern*
Adresse:
Office fédéral de la topographie, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern

Un/une secrétaire

Collaborateur/trice du secrétariat général du Département fédéral de l'économie publique. Poste de confiance et activité variée. Effectuer de manière indépendante la correspondance et des travaux de secrétariat en français et en allemand pour le secrétariat personnel du chef du département. Bonne formation générale. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce. Plusieurs années d'expérience professionnelle. Langues: le français; très bonnes connaissances de l'allemand. Entregent et esprit d'équipe. Expérience du traitement des textes à l'écran de visualisation.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Département fédéral de l'économie publique, Secrétariat général, services centraux, Bundeshaus Ost, 3003 Berne, ✆ 031/61 20 12

Collaborateur/trice au secrétariat

Collaboration au sein du secrétariat de la Division juridique du Département. Elaboration d'ordonnances et de décisions simples, sur la base de notes, dans le domaine de la surveillance des fondations. Dactylographier de la correspondance variée en français et au besoin dans d'autres langues, sur système de traitement de textes et sur machine à écrire conventionnelle. Rédaction de correspondance simple. Travaux généraux de bureau. Formation commerciale. Intérêt pour le traitement électronique des données. Langues: le français, avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Poste à temps paritel 50%
Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne, ✆ 031/61 80 25

Un/une secrétaire

du chef de la Division principale procédure d'asile. Assumer la responsabilité du secrétariat de la division. Rédiger des procès-verbaux, communiquer des renseignements par téléphone, contrôler les délais. Travaux de secrétariat en général tels que la correspondance et l'usage du PC. Tâches administratives. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou formation équivalente, expérience professionnelle souhaitée. Langues: l'allemand et de bonnes connaissances d'une autre langue nationale.

Lieu de service: *Berne*
Lieu de service: *Office fédéral des réfugiés, section du personnel et des finances, Réf.-Nr. 65, 3003 Berne*

Professions techniques/ artisanales/exploitation

Monteurs/euses spécialistes

Monteurs/euses spécialistes s'occupant de la construction et de l'entretien des lignes de contact. Pour la sous-station: service de piquet et logement de service. Esprit d'équipe. Professionnel de la branche mécanique ou électrique.

Lieu de service: *Genève, Bussigny, Fribourg, Neuchâtel*
Adresse:
Direction d'arrondissement I CFF, Section du personnel – CIP, Case postale 345, 1001 Lausanne, ✆ 021/342 25 00

Magasinier/ère

Exécuter des travaux d'entretien destinés à rétablir la disponibilité du matériel. Emmagasiner et déplacer du matériel; effectuer des contrôles d'inventaire. Formation professionnelle pas indispensable.

Lieu de service: *Interlaken*
Adresse:
Arsenal fédéral d'Interlaken, 3800 Interlaken

Un/une responsable pour la sécurité aérienne

Domaine d'activité: sécurité aérienne militaire. Régler le trafic aérien aussi bien à vue qu'aux instruments. Etablir des autorisations pour le vol aux instruments. Coordonner et surveiller les vols. Savoir comprendre, représenter sur le papier et communiquer les prévisions météorologiques, les zones interdites et les zones de danger. Diplôme de fin d'apprentissage technique ou commercial ou être au bénéfice d'une instruction similaire, maturité. Une preception parfaite de coulerus est indispensable ainsi que d'excellentes connaissances d'anglais, avoir terminé son école de recrues et être âgé/e de moins de 28 ans au moment de l'engagement. Les candidat(e)s subissent un test psychotechnique d'aptitude.

Lieu de service: *Divers*
Adresse:
Office fédéral des aérodromes militaires, administration centrale, 8600 Dübendorf

05-2018/4x4

24.7.1938 - La redoutable face nord de l'Eiger, dans les Alpes bernoises, a été vaincue pour la première fois le 24 juillet 1938. C'est une cordée austro-allemande composée de Heinrich Harrer, Andreas Heckmayer, Fritz Kasparek et Ludwig Voerg qui parvint au sommet de l'Eiger, à 3970 mètres, en passant par la face nord. Les premiers alpinistes suisses à réussir cet exploit furent Hans et Karl Schlunegger et Gottfried Jermann en août 1947.

BRÈVES

Saint-Gall

Réseau de trafiquants démantelé

Un réseau formé de quatre trafiquants de cocaïne présumés, actifs au niveau international, a été démantelé en Suisse orientale. Selon la police cantonale saint-galloise, les personnes appréhendées sont soupçonnées d'avoir écoulé dans l'Est de la Suisse au moins 30 kilos de cocaïne valant environ 10 millions de francs au marché noir.

Essence

A la baisse!

Les principales compagnies pétrolières baissent d'un centime le prix de l'essence dès aujourd'hui. Les prix maximaux seront désormais de 1,09 francs pour l'essence sans plomb et de 1,17 francs pour la super.

Zurich

Greenpeace accuse

Greenpeace estime que les émissions polluantes de l'usine de refonte d'aluminium Refonda de Niederglatt, près de l'aéroport, représentent un grave danger pour l'homme et l'environnement. Après une action spectaculaire de l'organisation de protection de l'environnement, le directeur adjoint Günther Wawrschinek a rejeté les accusations, lors d'une conférence de presse hier après-midi.

Voyages

Année record

Jamais les Suisses n'ont autant joué les oiseaux migrateurs qu'en 1990. Plus de 80% d'entre eux ont entrepris au moins un voyage de trois jours ou plus, soit une augmentation de 5% par rapport à 1988. Les voyageurs ont ainsi dépensé 12 milliards de francs, soit 2200 francs par habitant.

Lex Friedrich

Rétorsion italienne

Les Suisses qui souhaitent concrétiser leur rêve d'une villa en Toscane risquent d'avoir une mauvaise surprise. Depuis mai, les Suisses et Suissesses ne disposant pas d'un domicile en Italie ne peuvent en principe plus acquérir de biens immobiliers dans la Péninsule. Mais pour l'instant, cette mesure de rétorsion italienne à la Lex Friedrich n'a pas été appliquée parce que les deux Etats sont encore en pourparlers.

Les primes RC sur la pente ascendante

Augmentation prévue en 1992

Après une année de stabilité, les primes de l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur devraient, selon toutes les prévisions, augmenter à nouveau.

Une adaptation des primes pour les voitures de tourisme se dessine déjà, motivée par la forte augmentation des coûts des sinistres, a indiqué hier la Commission consultative fédérale pour l'assurance responsabilité civile des véhicules automobiles. La nouvelle politique tarifaire a porté ses fruits, grâce au relèvement des franchises et au durcissement du système de bonus-malus.

La commission, composée de cinq experts indépendants ainsi que des représentants des associations d'usagers de la route et des compagnies d'assurances, a été chargée par le Conseil fédéral d'examiner les comptes et les statistiques des assureurs de RC automobile. Début septembre elle soumettra ses recommandations pour les primes de 1992 à l'Office fédéral des assurances privées.

SINISTRES PLUS CHERS

Peter Diethelm n'a pas voulu prononcer de chiffres concernant l'adaptation des primes, car le renchérissement et les frais administratifs doivent encore être analysés. Le coût des sinistres a augmenté de 7,6% pour les voitures de tourisme en 1990, progression due à l'augmentation du revenu des personnes accidentées, à l'élévation du coût des réparations et au renchérissement des coûts de la santé. En moyenne, chaque sinistre a coûté 4655 francs, soit une augmentation de 4,3% en 1990.

En 1990, le montant des primes encaissées par les assureurs s'est élevé à 1,862 milliard de francs, ce qui correspond à une augmentation de 9,7% par rapport à l'année précédente. Les prestations des assurances ont augmenté de 6,7%, pour monter de 1,333 à 1,422 milliard.

Pour les voitures de tourisme, les rentrées de primes ont fortement progressé. Elles ont atteint 1,472 milliard, soit 11,9% de plus que lors de l'exercice précédent. Les utilitaires ont procuré des rentrées de 327 millions, soit 1% d'augmentation et les motocycles 48 millions (+ 5,1%).

L'augmentation des recettes brutes résulte de l'accroissement du parc automobile d'une part et du relèvement tarifaire effectué en 1990 d'autre part. Mais elle a été partiellement atténuée par le relèvement des franchises et la diminution des primes choisies par de nombreux assurés.

CONCURRENCE

Avec l'ouverture vers l'Europe, le secteur de l'assurance des véhicules à moteur peut s'attendre à être soumis à une dérégulation, selon Peter Diethelm. En Suisse, l'assurance RC pour les voitures est soumise à une surveillance étroite de l'Etat, qui prescrit, entre autres, des tarifs unifiés. Ceci ne sera plus possible dans l'Europe future. Les offres étrangères devront être prises en compte et les tarifs uniques ne pourront plus être maintenus. La concurrence devrait jouer avant tout dans le secteur des primes et des franchises. Des freins à la libéralisation devraient pourtant être installés, afin de garantir la protection des victimes de la circulation, a ajouté Peter Diethelm. Une convention de protection transfrontalière des consommateurs devrait se charger de cette tâche. (ap)

Accidents de la circulation

Le coût des sinistres a augmenté de 7,6% pour les voitures de tourisme en 1990. (ASL)

Opposition du TCS

Le Touring Club suisse (TCS) a indiqué hier que la hausse des primes RC en 1992 ne devra en aucun cas dépasser le taux d'élévation du coût de la vie. En effet, a estimé le TCS, les comptes de l'année 1990 servant de base à la fixation des primes de 1992 ont montré que les recettes permettaient de couvrir les sinistres et de constituer les réserves nécessaires.

Si une augmentation supérieure au renchérissement était néanmoins décidée, le TCS s'engagerait sur la voie d'une nouvelle politique tenant compte de l'intégration économique européenne et de la libéralisation des primes qu'elle entraînera. Le TCS se réjouit encore de constater que le nombre des sinistres a diminué de 10% en 5 ans. (ats)

Suspension de l'entraide judiciaire

Fonds Marcos: Berne comprend Zurich

La Berne fédérale comprend la décision du magistrat zurichois de suspendre la procédure d'entraide judiciaire accordée aux Philippines dans l'affaire Marcos. C'est ce qu'a déclaré hier Pierre Schmid, vice-directeur de l'Office fédéral de la police (OFP) alors que certains médias avaient parlé d'une controverse entre Zurich et Berne à ce sujet.

La décision de suspendre l'exécution de la procédure d'entraide judiciaire relève bien de la compétence du juge d'instruction cantonal tandis que l'OFP fonctionne comme autorité de surveillance, explique l'expert de la Confédération. Berne dispose d'une voie de recours qui n'entre cependant pas en ligne de compte dans le cas présent. Il est tout à fait compréhensible que le juge zurichois Peter Cosandey exige une prise de position des Philippines suite à l'utilisation en Suisse de méthodes d'investigation vraisemblablement illégales, estime-t-il.

LÉGER RETARD

Les jugements rendus à ce jour par le Tribunal fédéral dans l'affaire des fonds déposés en Suisse par l'ancien didacteur Ferdinand Marcos ne sont en rien affectés par cette affaire. Si les Philippines apportent rapidement les explications demandées par le juge Cosandey, la procédure ne subira qu'un léger retard. Pierre Schmid renvoie aux déclarations de Manille selon qui David Castro, le président de la commission gouvernementale philippine, aurait agi de sa propre autorité en mandatant des pirates pour entrer dans les systèmes informatiques des banques.

DEPUIS MARS 1986

La suspension de la procédure d'entraide judiciaire concerne, outre les prétendus nouveaux comptes découverts, surtout certains documents bancaires concernant les avoirs du clan Marcos de l'ordre de 213 millions de dollars bloqués au Crédit Suisse depuis mars 1986. Les Philippines ont reçu la grande partie de ces documents bancaires le 18 janvier dernier mais certains dossiers demeurent encore à Zurich.

Ils auraient pu eux aussi être remis aux Philippins à l'échéance des délais de recours mais resteront pour le moment en Suisse en raison de la suspension de la procédure. (ap)

806 millions à la loterie

Les Suisses jouent gros

Les Suisses ont risqué gros l'année dernière: ils ont joué la somme record de 806,46 millions de francs dans les 878 loteries organisées sur le territoire helvétique.

La somme totale jouée en 1989 a ainsi été dépassée de quelque 130 millions de francs. En moyenne, chaque Suisse a dépensé 118,66 francs pour l'amour du loto, soit 18 francs et 8 centimes de plus qu'en 1989, selon la statistique publiée hier par l'Office fédéral de la police.

Les grandes loteries – comme la Loterie suisse à numéros, le Sport-TOTO, la Loterie de la Suisse romande, le Tribolo et le Trio – se sont taillé la part du lion puisque 789,5 millions de francs y ont été joués. La Loterie suisse à numéros a rapporté à elle seule 502 millions de francs.

FIÈVRE VAUDOISE ET BERNOISE

La fièvre du jeu frappe particulièrement dans les cantons de Vaud et de Berne. Les Vaudois ont organisé 296 lotos avec des gains allant jusqu'à 50.000 francs où ils ont dépensé 2,2 millions de francs. Les Bernois ont joué 4,2 millions de francs dans 229 loteries de même catégorie.

JURASSIENS PAS AVARES

Le loto a également de très nombreux adeptes au Tessin, où 253.000 francs ont été dépensés dans 87 lotos. Les Jurassiens ont risqué 385.000 francs dans 53 loteries. Pas de tentation pour les habitants des cantons du Valais, de Lucerne, de Saint-Gall, de Zurich, de Zoug, d'Argovie, de Thurgovie et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, où aucune autorisation de loterie n'a été accordée en 1990.

Le gain le plus élevé, gagné à la Loterie suisse à numéros, a atteint 18 millions de francs. Les sommes consacrées aux loteries n'ont cessé d'augmenter depuis 1978, où 287 millions de francs avaient été joués. Cinq ans plus tard, en 1983, on jouait 447 millions de francs, puis 618 millions en 1988. (ats)

Les causes de décès en Suisse

La grippe meurtrière

Tumeurs et maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de sept décès sur dix en Suisse. Les affections de l'appareil respiratoire ont fait quant à elles bien davantage de victimes l'an passé qu'en 1989. Une vague de grippe qui, à elle seule, a causé la mort de 1018 personnes est à l'origine de cette progression ainsi qu'il ressort de la statistique des causes de décès pour 1990 publiée hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'an passé 63.739 personnes très exactement sont décédées en Suisse, soit 4,7% de plus que l'année précédente. A l'origine de 43,9% de ces décès, les maladies de l'appareil circulatoire sont les plus meurtrières. Viennent ensuite les tumeurs, responsables de 26,2% des décès de l'an passé, les accidents ou morts violentes (8,4%) et les maladies de l'appareil respiratoire (8,1%). Ces quatre causes de décès touchent dans la même proportion les hommes et les femmes.

DEPUIS 1976

Les maladies de l'appareil respiratoire ont provoqué l'an passé 31,9% ou 1253 victimes de plus que l'année précédente. La grippe qui, à elle seule a entraîné la mort de 1018 personnes, n'avait plus tué autant depuis 1976.

Les principales victimes de la grippe étaient des personnes âgées déjà atteintes d'autres pathologies, notamment de maladies cardio-vasculaires ou de l'appareil respiratoire.

Cette meurtrière épidémie de grippe provoquée par le virus H3 N2/Shangha/11/87 a commencé fin décembre 1989 pour se terminer à mi-février 1990. (ap)

Paléo Festival de Nyon

C'est parti!

Le Paléo Festival de Nyon 1991, seizième du nom, a démarré hier après-midi dans la crainte de l'orage. Une infrastructure impressionnante a été mise en place pour accueillir, sur le nouveau terrain de la plaine de l'Asse inauguré l'an dernier, les quelque 100.000 spectateurs attendus par les organisateurs. A 18 heures, le public commençait déjà à affluer dans l'attente du concert de Paul Simon.

Tout a été mis en place pour permettre aux spectateurs de se rendre au Festival sans trop d'encombres. La sortie d'autoroute de Nyon est fermée tous les soirs avant les concerts dans la direction Lausanne-Genève, pour éviter des bouchons. Les automobilistes doivent sortir à Gland et suivre les indications de la police. Ils ont ensuite à leur disposition, aux abords du terrain, trois parkings d'une capacité totale de plus de 10.000 places. Comme l'année dernière, un camping pouvant contenir environ 5.000 personnes a été aménagé pour la durée du festival. (ats)

Le concours-vacances est composé de 25 questions sur le thème...
LES JEUX!
Jeux de plein-air, de cartes, cérébraux, de famille, d'enfants, etc.

PRINCIPE

Pour chaque page, une question dont la réponse peut-être déterminée grâce à quatre jeux (indices) qui en fournissent chacun un ou plusieurs éléments.

Le «coup de pouce» déterminera les indécis!

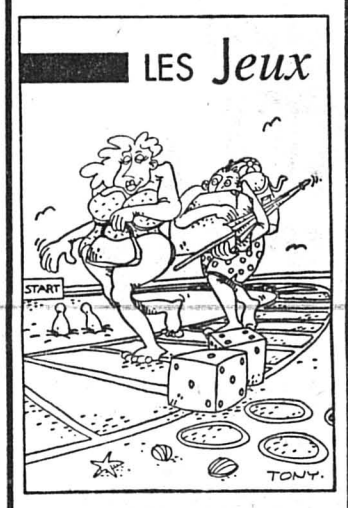

LES GAGNANTS

Pour chaque page, donc chaque réponse à donner, un gagnant sera tiré au sort parmi les participants.

Les 25 gagnants se répartiront ensuite les prix par tirage au sort également, soit:

***1er prix: 1000 francs** en bons de voyage à faire valoir chez Kuoni. **2e prix: 500 frs** en bons de voyage à faire valoir chez Kuoni. **3e prix: 1** abonnement d'un an à L'Impartial. 22 prix de consolation.*

l'horloger du voyage

KUONI

✆ 039/23.58.28
76, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Les tirages au sort sont effectués par un représentant de la Préfecture des Montagnes.

Les gagnants seront avertis personnellement, la liste paraîtra en septembre dans L'Impartial, en même temps que les réponses.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

PRIX FIDÉLITÉ

*Un vol en montgolfière pour deux personnes sera tiré au sort parmi les participants qui auront expédié **dans la même enveloppe les 25 réponses exactes.***

Indice 1

Où se pratique le jeu à deviner aujourd'hui?

Vous pourrez le savoir en formant dans la grille six mots de quatre lettres, horizontalement. Deux lettres de chaque mot sont déjà en place.

Les mots composés, vous pourrez lire verticalement deux mots de six lettres, de haut en bas. L'un répondra à notre question et l'autre vous aidera dans votre identification.

	R		N
	I		E
	A		E
	R		N
	A		N
	C		E

Attention: il est possible de former plusieurs mots à chaque ligne. Choisissez le bon!

La dernière lettre du premier mot vertical et la dernière du second sont dans le nom du jeu.

Indice 2

Effectuez les opérations arithmétiques ci-après, après avoir remplacé chaque lettre par un chiffre (toujours le même chiffre pour la même lettre).

Le dernier total sera le nombre de divisions du jeu en question, s'il est français.

```
      R H
  ×     T
  -------
    H F R
  -   T E
  -------
    H A 6  :  F  =  H R
                    - A S
                    -----
                      S T
```

Le chiffre 7 remplace une lettre que l'on trouve dans le nom du jeu.

Indice 3

Placez dans la grille dix-huit mots de la liste ci-dessous. Deux intrus, qui n'ont pas leur place, s'y sont glissés, à vous de les éliminer.

Tous les mots écrits dans la grille, horizontalement et verticalement, trois mots nouveaux apparaîtront. Ce seront autant d'indications vous permettant d'identifier le jeu de ce jour.

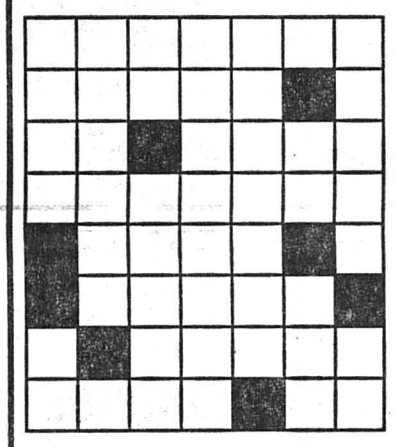

AR - AVENU - AVIONS - CORIACE - CORSERA - GESIR - INUSITEE - LE - MALINES - MARC - MIT - MOTUS - NU - NUISANCE - RI - RU - SERAI - TU - UMAR - UREE

(L'un des mots doit être placé à l'envers!)

La lettre de l'angle inférieur droit est dans le nom du jeu.

Indice 4

L'escalier ci-dessous vous donnera encore deux indications sur le jeu à identifier. Ce sont les mots marqués d'un *

A chaque «marche», utilisez les lettres du mot précédent, plus ou moins une, pour former un mot nouveau répondant à la définition.

Brille
Bruit
Se jette
Vides*
Machine-outil
En Mésopotamie
Conjonction
Demi-voyou
Ensensé
Tête populaire*

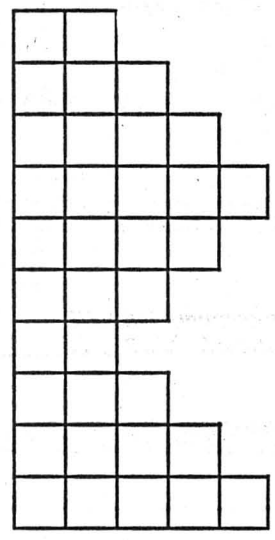

Les deux dernières lettres du dernier mot sont dans le nom du jeu.

LES INVENTIONS EXTRAORDINAIRES

L'Auto-Berceuse

(septembre 1913)

Doit-on bercer les enfants pour les endormir et les calmer? C'est là une question fort discutée, le bercement ayant ses partisans et ses adversaires. Les systèmes de berceaux ou bercelonnettes connus à ce jour bercent les enfants en les secouant très brusquement, ce qui est préjudiciable à leur santé.

L'«Auto-Berceuse» ne berce ni ne secoue l'enfant: elle le balance simplement, la couchette étant suspendue comme un pendule. Ajoutons à cela que le balancement est automatique, et qu'à toute heure du jour ou de la nuit, l'enfant peut être consolé et endormi en l'absence de toute personne, ce qui est fort appréciable pour les parents qui peuvent ainsi vaquer à leurs occupations ou se reposer des fatigues du jour.

Le léger tic-tac du petit mécanisme contribue à consoler l'enfant qui pleure et à l'intéresser quand sa petite intelligence commence à s'éveiller. Le balancement même lui sert alors d'amusement et de distraction. L'Auto-Berceuse peut balancer un enfant jusqu'à l'âge de six ans pendant 45 minutes.

Tiré du livre «Les inventions extraordinaires», édition Eric Baschet/Keystone, Paris.

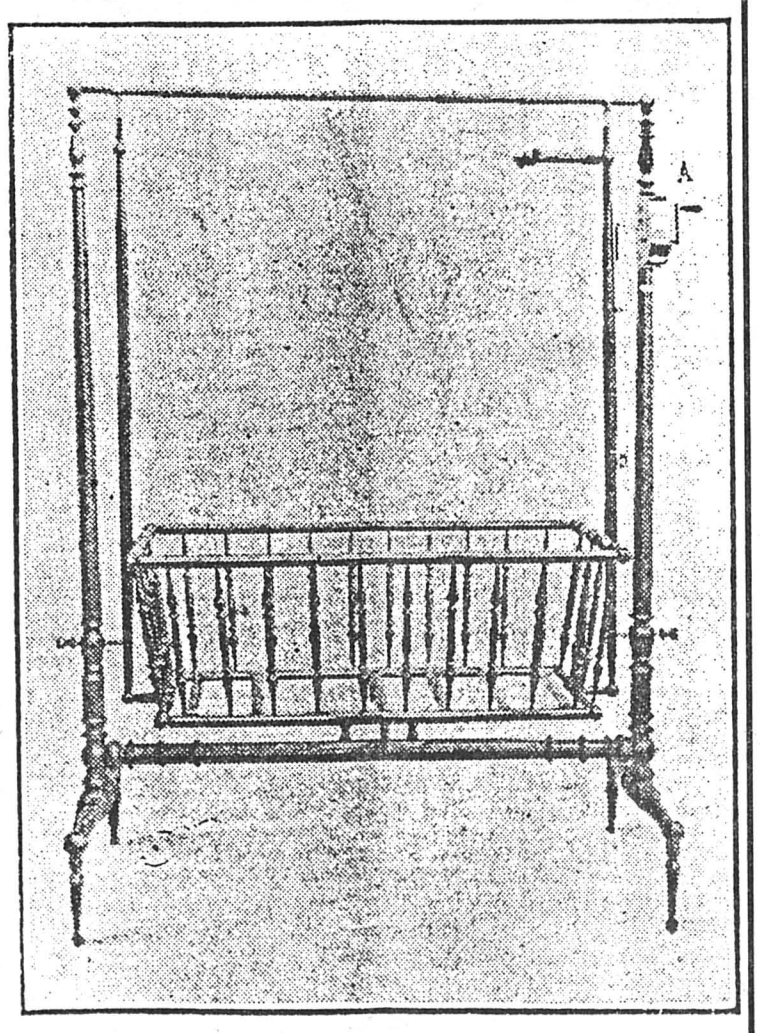

Le coup de pouce

La phrase ci-après est «codées», elle doit se lire d'une certaine manière.

Si vous découvrez la clé, vous saurez quel jeu nous vous demandons de reconnaître.

F I E V S E X I N E
A T S O J U R E N V
A L S A C L C O P E
P U L N E E R U I R

Réponse No 8

Le jeu à identifier aujourd'hui est:

Nom: .....
Prénom: ..... Age: .....
Adresse: .....
NP – Localité: .....

A envoyer à: L'Impartial, concours vacances
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
avant le 2 septembre 1991 à minuit.

Les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité.

Sols parquets tapis

La base du confort

HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Parc 9
✆ 039/28 16 24 Fax 039/28 15 56 2300 La Chaux-de-Fonds
28-12115

SOL

Expo sur 4 étages
Le Bonheur ça se meuble
MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg
Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47
28-12218

ENTREPRISE DE PARQUETS
MARC MUHLETHALER ✆ 039 23 66 03
VIEUX-PATRIOTES 47 · LA CHAUX-DE-FONDS
Parquets neufs en tous genres.
Rénovations anciens parquets
Ponçage, imprégnations.
Tapis plastiques.
28-12099

ENTRESOL SA
Magasin Le Paillasson
Passage du Centre 3
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 70 75
Sols – Tapis
Parquets – Rideaux
28-12053

Plâtrerie-Peinture – Plafonds suspendus
Papiers peints – Chape liquide
claude jeanneret
Envers 39 ✆ 039/31 37 61 2400 Le Locle
28-14048

Jducommun sa
tapis d'Orient
moquettes
linos
literies – rideaux
Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 00 04
28-12058

Bolomey
REVÊTEMEMENTS DE SOLS
Moquette – Lino – Plastique
Rue du Bois-Noir 41
✆ 039/26 03 26 – Privé: 26 93 78
2300 La Chaux-de-Fonds
28-12483

GASTRONOMIE

La meilleure réponse à vos souhaits de gourmandises

Confiserie Trischknecht Tea-Room
LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché
132-12455

DIVERS

3 POUR **1** Choisissez 3 montures sur 45 coloris pour une seule paire de verres.

Vous changez les verres d'une monture à l'autre, vous-même.

von gunten
Maître opticien - diplôme fédéral

Nouveaux modèles pour dames et enfants
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
470-433

Ouvert pendant les vacances

DIVERS

OUVERT
pendant les vacances horlogères

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
✆ 039/23 41 42

Maison spécialisée en Horlogerie et Bijouterie
132-12398

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTWER
Du 4 au 10 août 1991
La Charente-Maritime – Vendée Poitou – Iles de Ré et d'Oléron
7 jours: **Fr. 1090.–**
28-68
Renseignements et inscriptions :
auprès de votre agence de voyages

Syndicat intercommunal des Prés-Royer élargis
S.I.P.R.E.
2053 CERNIER

Mise en soumission

Dans le cadre de la réalisation d'un réseau de transport d'eau potable entre les Prés-Royer et les réservoirs de Savagnier et Dombresson-Villiers, le SIPRE met séparément en soumission les travaux de génie civil et d'installations, pour la fourniture et pose de conduites de diamètre intérieur de 150 mm:

Lot I:	**1220 m**
Lot II:	**1300 m**
Lot III:	**1750 m**

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire en versant **au plus tard le 5 août au c.c.p. 20-7103-6:** Fr. 100.– pour la soumission de génie civil et Fr. 90.– pour la soumission d'installations, auprès d'HYDRO-CLAIR, ingénieurs civils S.A., Grise-Pierre 32, 2006 Neuchâtel.

450-100750

Möbel FORTI AG
GRATUIT
nous ne pouvons pas vous donner de meubles, mais vous avez la possibilité d'acheter beaucoup de nos
modèles d'exposition
à des prix extrêmement bas.
Venez regarder !
Se réjouit de votre visite
l'équipe de Meubles Forti SA
G.-F.-Heilmann-Strasse 39, 2502 Bienne
✆ 032/42 31 16. Fax 032/42 55 60
410-376

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
$ Once	366.—	369.—
Lingot	17.950.—	18.200.—
Vreneli	105.—	115.—
Napoléon	100.—	110.—
Souver. $ new	130.—	140.—
Souver. $ old	130.—	140.—

Argent		
$ Once	4.24	4.39
Lingot/kg	205.—	220.—

Platine		
Kilo Fr	18.470.—	18.770.—

CONVENTION OR

Plage or	suspendu
Achat	jusqu'au
Base argent	5.8.1991

INDICES

	22/7/91	23/7/91
Dow Jones	3012,97	2983,23
Nikkei	22705,20	22758,90
CAC 40	1760,90	1772,—
Swiss index	1124,80	1130,80

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	22/7/91	23/7/91
Kuoni	17600.—	17900.—
Calida	1350.—	1350.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1000.—	1000.—
B. Centr. Coop.	800.—	800.—
Crossair p.	430.—	420.—
Swissair p.	845.—	855.—
Swissair n.	675.—	675.—
LEU HO p.	1730.—	1720.—
UBS p.	3660.—	3670.—
UBS n.	777.—	783.—
UBS b/p.	147.—	146.50
SBS p.	332.—	334.—
SBS n.	295.—	298.—
SBS b/p.	302.—	303.—
C.S. hold. p.	1990.—	2010.—
C.S. hold. p.	376.—	380.—
BPS	1340.—	1340.—
BPS b/p.	127.—	124.50
Adia Int. p.	970.—	970.—
Elektrowatt	2780.—	2790.—
Forbo p.	2490.—	2490.—
Galenica b.p.	330.—	320.—
Holder p.	4930.—	4950.—
Jac Suchard p.	—	—
Landis n	1080.—	1080.—
Motor Col.	1380.—	1400.—
Moeven p.	4250.—	4250.—
Bührle p.	455.—	450.—
Bührle n.	155.—	152.—
Bührle b/p.	—	—
Schindler p.	5220.—	5250.—
Sibra p.	404.—	412.—
Sibra n.	375.—	375.—
SGS n.	1650.—	1650.—
SMH 20	190.—	190.—
SMH 100	627.—	629.—
La Neuchât.	880.—	900.—
Rueckv p.	2770.—	2800.—
Rueckv n.	2210.—	2210.—
W'thur p.	3750.—	3800.—
W'thur n.	3160.—	3180.—
Zurich p.	4660.—	4710.—
Zurich n.	4000.—	4010.—
BBC I-A-	4690.—	4770.—
Ciba-gy p.	2980.—	3000.—
Ciba-gy n.	2700.—	2710.—
Ciba-gy b/p.	2640.—	2670.—
Jelmoli	1415.—	1405.—
Nestlé p.	8580.—	8700.—
Nestlé n.	8500.—	8640.—
Nestlé b/p.	1680.—	1710.—
Roche p.	7620.—	7600.—
Roche b/j	4970.—	5000.—
Sandoz p.	2510.—	2510.—
Sandoz n.	2440.—	2460.—
Sandoz b/p.	2320.—	2330.—
Alusuisse p.	1090.—	1115.—
Cortaillod n.	5800.—	5800.—
Sulzer n.	4850.—	4900.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	22/7/91	23/7/91
Abbott Labor	78.—	79.25
Aetna LF cas	62.25	60.25
Alcan alu	31.25	32.—
Amax	35.50	35.50
Am Cyanamid	99.25	100.—
ATT	60.75	60.50
Amoco corp	80.—	81.25
ATL Richf	188.50	188.—
Baker Hughes	41.—	40.50
Baxter	51.50	51.25
Boeing	67.—	66.50
Unisys corp	5.70	5.50
Caterpillar	75.—	77.—
Citicorp	22.75	23.—
Coca Cola	90.—	90.—
Control Data	15.—	15.—
Du Pont	70.75	72.—
Eastm Kodak	62.—	62.—
Exxon	90.—	91.50
Gen. Elec	112.—	112.—
Gen. Motors	64.25	64.50
Paramount	60.75	60.75
Halliburton	61.75	61.75
Homestake	27.—	26.50
Honeywell	90.75	92.—
Inco lid	56.25	56.—
IBM	152.50	156—
Litton	119.50	120.—
MMM	137.50	142.—
Mobil corp	102.50	102.50
NCR	166.—	166.50
Pepsico Inc	45.—	45.—
Pfizer	91.50	91.50
Phil Morris	100.—	101.—
Philips pet	40.—	40.50
Proct Gamb	123.—	123.—
Sara Lee	62.50	62.75
Rockwell	41.—	41.—
Schlumberger	103.50	103.—
Sears Roeb	56.75	58.50
Waste mgmt	55.75	56.25
Sun co inc	44.—	45.50
Texaco	98.50	100.50
Warner Lamb.	103.—	105.50
Woolworth	46.—	45.75
Xerox	86.25	86.50
Zenith el	10.—	10.—
Anglo am	57.75	56.75
Amgold	118.—	114.50
De Beers p.	41.75	41.50
Cons. Goldf l	39.25	38.50
Aegon NV	91.25	92.—
Akzo	88.—	88.25
ABN Amro H	29.—	29.—
Hoogovens	46.25	46.75
Philips	25.—	22.25
Robeco	77.—	77.75
Rolinco	77.—	77.75
Royal Dutch	124.—	125.50
Unilever NV	123.50	124.—
Basf AG	205.50	208.50
Bayer AG	240.50	243.—
BMW	419.—	430.—
Commerzbank	210.—	213.—
Daimler Benz	644.—	650.—
Degussa	302.—	302.—
Deutsche Bank	542.—	549.—
Dresdner BK	302.—	308.—
Hoechst	212.—	213.50
Mannesmann	236.50	238.—
Mercedes	511.—	517.—
Schering	718.—	723.—
Siemens	557.—	563.—
Thyssen AG	194.—	195.—
VW	320.—	320.—
Fujitsu ltd	11.50	11.50
Honda Motor	16.50	16.25
Nec corp	15.75	16.—
Sanyo electr.	6.—	6.10
Sharp corp	17.25	17.—
Sony	68.50	68.75
Norsk Hyd n.	43.—	43.75
Aquitaine	87.75	91.50

NEW YORK

	22/7/91	23/7/91
Aetna LF & CAS	39¼	39⅛
Alcan	20⅞	21.–
Aluminco of Am	71½	72⅜
Amax Inc	23⅜	22⅞
Asarco Inc	26½	25⅞
ATT	39⅝	39½
Amoco Corp	53⅜	51⅝
Atl Richfld	123⅛	121½
Boeing Co	43¼	43¾
Unisys Corp.	3½	4.–
Can Pacif	17¼	17¼
Caterpillar	50¼	49½
Citicorp	14¾	14⅞
Coca Cola	58⅞	58⅜
Dow chem.	55⅜	55⅛
Du Pont	47.–	46¼
Eastm. Kodak	40⅜	39⅞
Exxon corp	59½	58¾
Fluor corp	46½	46¼
Gen. dynamics	44½	44⅛
Gen. elec.	73¼	72¼
Gen. Motors	42¼	41⅛
Halliburton	40¾	39.–
Homestake	17⅛	17½
Honeywell	60.–	59½
Inco Ltd	36¾	35¾
IBM	102.–	100⅝
ITT	57¾	55½
Litton Ind	78⅛	78⅜
MMM	93.–	89⅝
Mobil corp	67½	67¼
NCR	109.–	109.–
Pacific gas/elec	25⅞	25⅝
Pepsico	29.–	29.–
Pfizer inc	59⅞	58⅝
Phil. Morris	65½	65⅝
Phillips petrol	26⅞	26⅛
Procter & Gamble	80.–	78⅜
Rockwell intl	27.–	26⅞
Sears, Roebuck	38½	39.–
Sun co	30⅜	29⅞
Texaco inc	65⅜	64½
Union Carbide	20¼	20⅛
US Gypsum	1⅝	1¾
USX Corp.	25⅞	25⅞
UTD Technolog	48¼	47⅜
Warner Lambert	68½	67¾
Woolworth Co	30⅛	30.–
Xerox	56⅞	56.–
Zenith elec	6⅝	6⅝
Amerada Hess	55⅝	54½
Avon Products	48.–	47⅝
Chevron corp	73.–	72⅛
UAL	141½	139⅞
Motorola inc	64¾	63½
Polaroid	26⅛	26⅞
Raytheon	84⅜	84¼
Ralston Purina	49¾	49⅝
Hewlett-Packard	54⅞	53½
Texas Instrum	32⅞	31⅞
Unocal corp	25.–	24⅝
Westingh elec	25¾	25⅞
Schlumberger	67¾	66⅝

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

	22/7/91	23/7/91
Ajinomoto	1450.—	1460.—
Canon	1540.—	1530.—
Daiwa House	1820.—	1810.—
Eisai	1720.—	1740.—
Fuji Bank	2460.—	2460.—
Fuji photo	3520.—	3520.—
Fujisawa pha	1740.—	1740.—
Fujitsu	1050.—	1050.—
Hitachi chem	1080.—	1050.—
Honda Motor	1500.—	1460.—
Kanegafuji	664.—	660.—
Kansai el PW	2710.—	2710.—
Komatsu	1190.—	1190.—
Makita Corp.	2220.—	2210.—
Marui	1970.—	1960.—
Matsush el I	1680.—	1690.—
Matsush el W	1520.—	1530.—
Mitsub. ch. Ma	707.—	706.—
Mitsub. el	680.—	690.—
Mitsub. Heavy	700.—	700.—
Mitsui co	722.—	729.—
Nippon Oil	907.—	904.—
Nissan Motor	718.—	715.—
Nomura sec.	1670.—	1670.—
Olympus opt	1330.—	1340.—
Ricoh	700.—	683.—
Sankyo	2470.—	2530.—
Sanyo elect.	541.—	542.—
Shiseido	1900.—	1890.—
Sony	6140.—	6130.—
Takeda chem.	1520.—	1520.—
Tokyo Marine	1180.—	1180.—
Toshiba	733.—	733.—
Toyota Motor	1630.—	1650.—
Yamanouchi	2720.—	2740.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.50	1.58
1 $ canadien	1.26	1.36
1 £ sterling	2.44	2.69
100 FF	24.50	26.50
100 lires	–.1090	–.1240
100 DM	85.75	87.75
100 fl. holland.	76.—	78.—
100 fr. belges	4.05	4.35
100 pesetas	1.31	1.46
100 schilling aut.	12.20	12.50
100 escudos	0.90	1.10
100 yens	1.09	1.15

DEVISES

1 $ US	1.52	1.5550
1 $ canadien	1.3150	1.3450
1 £ sterling	2.5325	2.5925
100 FF	25.24	25.84
100 lires	0.1154	0.1185
100 DM	86.10	87.30
100 yens	1.1105	1.1245
100 fl. holland.	76.35	77.55
100 fr belges	4.18	4.26
100 pesetas	1.37	1.41
100 schilling aut.	12.26	12.40
100 escudos	0.9950	1.0350
ECU	1.7705	1.7945

24.7.1980 *- Le cycliste valaisan Robert Dill-Bundi devient champion olympique de poursuite individuelle sur piste à Moscou, en battant en finale le Français Alain Bondue.*

24.7.1988 *- Sur le circuit du Castellet, le motard neuchâtelois Jacques Cornu remporte le GP de France 250, devant Sito Pons et Dominique Sarron.*

Cyclisme

Le Tour de France déjà joué?

Au lendemain de l'arrivée du Tour de France à l'Alpe d'Huez, Miguel Indurain fait de plus en plus figure de vainqueur.

D'ailleurs, Gianni Bugno n'a-t-il pas déclaré que tout était fini et qu'il ne voyait pas comment il allait pouvoir combler son retard?

Et si c'était de l'intox...

Page 8

Football

Il faudra crocher!

Le championnat suisse reprend ses droits ce soir.
Avec, dans le groupe ouest de LNB, une affiche de rêve pour les passionnés: Delémont - La Chaux-de-Fonds!

C'est dire que le suspense devrait être de mise à la Blancherie où les acteurs savent qu'il faudra crocher pour obtenir les premiers points de la saison.

Page 9

Tennis

Rosset passe un tour

Le Genevois Marc Rosset a enfin passé le cap d'un premier tour d'un tournoi. A Hilversum (Hollande), il a battu le Néerlandais Krajicek sur le score de 6-4 6-4.

Est-ce enfin la sortie du tunnel?

Page 10

Cyclisme - Le Tour de France n'a pas basculé à l'Alpe d'Huez

Miguel Indurain impérial

Miguel Indurain
Le Basque s'est montré intraitable dans l'ascension de l'Alpe d'Huez. (EPA)

Pour la deuxième année consécutive, l'Italien Gianni Bugno (Gatorade) a triomphé hier au sommet de l'Alpe d'Huez avec, dans sa roue, Miguel Indurain au maillot jaune de plus en plus foncé.

Seul l'étonnant Luc Leblanc, pourtant victime d'une chute, a pu suivre le rythme imposé par le duo infernal, alors que Claudio Chiappucci a concédé 42 secondes au leader, lors de cette 17ème étape Gap-l'Alpe d'Huez (125km), Laurent Fignon perdant 1'11", Charly Mottet et Greg LeMond 1'57" chacun...

Auteur la veille d'un étonnant sursaut d'orgueil, LeMond, triple vainqueur de l'épreuve, a sans doute définitivement perdu le Tour à l'Alpe d'Huez. A l'arrivée, l'Américain d'habitude prolixe, n'a pas fait la moindre déclaration...

UNE GARDE OMNIPRÉSENTE

Epaulé par une garde bleue des Banesto omniprésente, Miguel Indurain a pris, en Oisans, une option certaine sur la victoire finale. Le Navarrais compte désormais 3'09" d'avance sur Gianni Bugno au général et 4'48" sur Claudio Chiappucci.

«C'est un pas de plus franchi pour le jaune à Paris» a reconnu Miguel Indurain (27 ans), à l'optimisme toujours prudent. «L'étape était courte, on a roulé à fond dans la montée vers l'Alpe. Jean-François Bernard m'a beaucoup aidé».

«Jeff», ressucité de sa défaillance des Hautes-Alpes (près de 15 minutes de retard à Gap...), a effectivement sorti un grand numéro dans les 21 virages mythiques conduisant à l'Alpe d'Huez, revenant sur les leaders pour faire «exploser» toute l'opposition à l'exception de Gianni Bugno et de Luc Leblanc, l'éphémère maillot jaune de Jaca.

Derrière, Pedro Delgado veillait au grain lui aussi. Lâché à 10 km du sommet, le vainqueur du Tour marquait Laurent Fignon, distancé dans la montée vers l'Alpe. Entre les deux groupes, Chiappucci pas assez coriace, vivait sa vie, alors que Greg LeMond, décroché avec Mottet, luttait pour rester dans le coup.

LA SURPRISE LEBLANC

Dès le départ, malgré la prudente réserve des favoris, la course s'emballait sous l'impulsion des «deux Thierry», Bourguignon et Claveyrolat, les régionaux de l'étape. Le premier s'illustrait en tête en compagnie de l'Espagnol Ruiz-Cabestany pendant 62 km, avant d'être repris par le groupe maillot jaune à 10 km du sommet. Le second, surnommé l'«Aigle de Vizille», s'envolait dans l'Alpe pour finir septième de l'étape à 43 secondes du vainqueur.

La surprise venait de Luc Leblanc. Le maillot jaune de Jaca, victime d'une défaillance dans le Tourmalet, tenait tête aux deux échappés. Au classement général, Leblanc est à nouveau devant Fignon, son coéquipier des Castorama.

SAUF IMPRÉVU

Une dernière étape de haute-montagne attend les 164 rescapés, aujourd'hui, entre Bourg d'Oisans et Morzine (255 km). Impérial en montée, royal en descente, la suprématie de Miguel Indurain ne devrait pas être remise en cause lors de l'ascension des Cols des Aravis (1ère catégorie), de la Colombière (1ère) et de Joux-Plane (hors catégorie). Sauf imprévu. (ap)

L'affaire des casques

L'affaire des casques est du ressort de l'Union cycliste internationale a déclaré Heinz Verbruggen, le président néerlandais de la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP), à l'occasion de sa venue sur le Tour de France, à l'Alpe d'Huez.

Heinz Verbuggen n'a pas voulu se prononcer sur les possibilités d'amnistie à propos des amendes qui sont infligées régulièrement à tous les coureurs ne portant pas de casque. «On a exagéré le problème, a déclaré le président de la FICP. C'est une bonne chose que les coureurs se groupent, mais ils doivent apprendre à discuter et à négocier avant d'engager un mouvement de boycottage.» (si)

CLASSEMENTS

78e Tour de France. 17e étape (Gap - Alpe d'Huez, 125 km): 1. Bugno (It/Gatorade) 3 h 25'48" (moy. 36,443 km/h). 2. Indurain (Esp) à 1". 3. Leblanc (Fr) à 2". 4. Bernard (Fr) à 35". 5. Rooks (Ho) à 43". 6. Chiappucci (It). 7. Claveyrolat (Fr). 8. Delgado (Esp) à 45". 9. Fignon (Fr) à 1'12". 10. Mejia (Col) à 1'13". 11. Ampler (All) à 1'58". 12. Mottet (Fr). 13. Theunisse (Ho). 14. LeMond (EU). 15. Rué (Fr) à 2'00".
Puis les Suisses: 19. Richard (S) à 2'32". 87. Gianetti (S) à 9'55". 88. Winterberg (S). 89. Mächler (S). 94. Stutz (S) à 10'39". 101. Järmann (S) à 11'34". 112. Zimmermann (S) à 11'36". 161. Wegmüller (S) à 18'34". 162. Achermann (S) à 18'57".
Classement général: 1. Indurain (Esp/Banesto) 79 h 05'25". 2. Bugno (It) à 3'09". 3. Chiappucci (It) à 4'48". 4. Mottet (Fr) à 4'57". 5. LeMond (EU) à 6'39". 6. Leblanc (Fr) à 6'53". 7. Fignon (Fr) à 7'03". 8. Hampsten (EU) à 9'25". 9. Chozas (Esp) à 16'22". 10. Rué (Fr) à 16'56". 11. Delgado (Esp) à 17'14". 12. Fondriest (It) à 20'27". 13. Rondon (Col) à 20'33". 14. Roux (Fr) à 22'33". 15. Bernard (Fr) à 22'33".
Puis les Suisses: 33. Richard (S) à 39'41". 68. Gianetti (S) à 1 h 10'01". 71. Winterberg (S) à 1 h 12'03". 86. Järmann (S) à 1 h 20'09". 106. Zimmermann (S) à 1 h 29'50". 115. Stutz (S) à 1 h 33'29". 136. Mächler (S) à 1 h 42'02". 145. Achermann (S) à 1 h 49'23". 158. Wegmüller (S) à 2 h 12'30".
Classement aux points: 1. Abdoujaparov (URS/Carrera) 286. 2. Jalabert (Fr) 223. 3. Ludwig (All) 163.
Classement de la montagne: 1. Chiappucci (It/Carrera) 221 pts. 2. Leblanc (Fr) 139. 3. Bugno (It) à 134.
Classement par équipe: 1. Banesto 237 h 35'47". 2. Castorama à 16'19". 3. Z à 40'55".

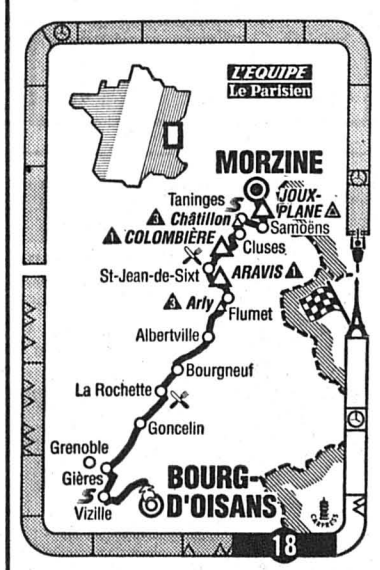

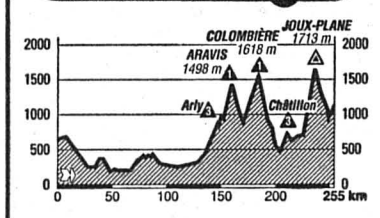

MERCREDI 24 JUILLET 1991
18e ÉTAPE - 255 km
BOURG-D'OISANS - MORZINE

0	Bourg-d'Oisans		9.03
30	Vizille	S	10.03
47	Gières		10.37
70,5	Goncelin		11.24
88	Arvillard	✕	11.59
90,5	La Rochette		12.04
104	Bourgneuf		12.31
127	Albertville		13.17
147,5	Montée de l'Arly	▲	13.58
149	Flumet		14.01
160,5	Col des Aravis	▲	14.24
171	St-Jean-de-Sixt		14.45
173	Le Grand-Bornand	✕	14.49
185,5	Col de la Colombière	▲	15.14
205	Cluses		15.53
212,5	Côte de Châtillon	▲	16.08
216	Taninges	S	16.15
227	Samoëns		16.37
237,5	Col de Joux-Plane	▲	16.58
255	Morzine (Les Prodains)		17.33

Cruel destin pour l'Italien Marco Lietti, vainqueur de l'étape de lundi

Du rire aux larmes...

L'Italien Marco Lietti, vainqueur de l'étape de lundi, a été victime d'un accident de la circulation mardi, peu avant le départ de Gap. Il a été opéré pour une clavicule et un fémur cassés dans l'après-midi à l'hôpital de la ville, où l'avait retrouvé son père, venu en France fêter sa victoire.

Avec son air d'éternel potache, ses lunettes d'écaille, et son humour, Marco était l'un des coureurs préférés du peloton. A 26 ans, sa victoire d'étape à Gap était pour lui «le plus beau moment de sa vie». D'autant qu'il l'avait emporté au terme d'un final partagé avec Greg LeMond, son héros, qu'il considère comme «un grand champion et un homme bien».

DANS UNE CAMIONNETTE

Marco n'aura eu qu'une nuit pour goûter l'euphorie de la victoire. C'est vers 13h15 mardi, un quart d'heure avant le départ de la 17e étape, qu'il a eu un accident. Il venait de rouler un peu dans le col Bayard, le premier de la journée, et redescendait vers Gap pour se rendre au départ.

Pour éviter un enfant qui traversait la route, il a percuté une camionnette de la caravane publicitaire. Marco Lietti a rapidement été transporté à l'hopital de Gap en hélicoptère. Il a la clavicule et le fémur cassés. Selon Giancarlo Ferretti, le directeur sportif de l'équipe Ariostea, le père de Marco, venu d'Italie pour fêter sa victoire, est resté à ses côtés à l'hôpital, où il a été opéré dans l'après-midi.

COUP DU SORT

L'intervention s'est bien déroulée, selon le service médical du Tour de France. L'opération a consisté à placer une vis sur le «fût» fémoral. Le col du fémur n'a pas été cassé dans le choc.

Les chirurgiens ne sont pas intervenus sur la clavicule dont la fracture sera réduite orthopédiquement. Selon le service médical, Marco Lietti devrait pouvoir remonter sur son vélo.

«Nous avons beaucoup de malchance. Après chaque victoire, quelque chose nous tombe dessus», se désolait Giancarlo Feretti, à l'arrivée à l'Alpe d'Huez. Trois victoires consécutives (Bruno Cenghialta, Moreno Argentin, Marco Lietti) pour l'équipe ont été ternies par l'accident de Marco, ressentie comme un nouveau coup du sort après la chute de Valenciennes qui avait contraint à l'abandon le Danois de l'équipe, Rolf Sorensen, alors porteur du maillot jaune...

(ap)

Cyclisme – Gianni Bugno récidive à l'Alpe d'Huez. Mais la victoire finale s'éloigne...

Le Tour est-il déjà joué?

Les cloches d'Huez n'ont pas raisonné dans la vallée. Ni Steven Rooks, ni Gert-Jan Theunisse n'ont coupé la ligne d'arrivée en tête: le premier est 5e, le second 13e. «Je ne suis pas déçu de ma prestation», explique posément le coureur de Cees Priem. «Je n'ai pas si mal roulé que cela. Je ne suis pas au mieux de ma condition physique. J'ai fait une belle montée sur l'Alpe, mais je n'ai pas pu prendre la roue des meilleurs. Je suis confiant pour l'étape de demain...»

De notre envoyé spécial
Pierre-Henri BONVIN

Arrivé sur le Tour, parlant du Batave, Francesco Moser, affirmait, avant même le verdict de l'étape: «Faire 50.000 kilomètres d'entraînement en une année est une chose. Cependant, rien ne remplace la compétition et ses composantes. Je tire néanmoins un grand coup de chapeau à Theunisse pour tout ce qu'il a réalisé afin de rester compétitif...»

Qui mieux que le détenteur du record du monde de l'heure peut mieux mesurer les sacrifices d'un entraînement solitaire et intensif?

L'Alpe d'Huez n'a donc pas souri aux Hollandais, quand bien même des milliers de supporters (plus de 150.000!) avaient envahi la région. A leurs calicots répondaient ceux des tifosi. Car de la mémoire de ces derniers ressurgissaient les images de Bugno, battant LeMond et Breukink en 1990.

CONSTAT

Gianni Bugno a ainsi rejoint le trio hollandais Kuiper, Zoetemelk et Winnen, les seuls, avant lui, crédités de deux victoires. «J'ai attaqué Indurain à plusieurs reprises. A chaque fois, l'Espagnol est revenu dans ma roue», explique le leader du classement FICP. «A quatre kilomètres de l'arrivée, je savais ne pas parvenir à le décrocher. Je me suis mis à penser à la victoire d'étape et j'ai économisé mes forces dans cette perspective...».

Maigre consolation pour le leader de Gatorade, qui constate: «Tout est fini! Trois minutes de retard, c'est beaucoup. Je ne vois pas où les récupérer? C'est un problème, sauf si Miguel connaît un jour «sans.»

Quant à Fignon, il enfourchait son cheval de bataille favori depuis le départ de Lyon: «Le profil des Alpes n'est pas assez dur pour moi. Regardez sur la route de Morzine, il n'y a que trois cols alors que l'on sait parfaitement que c'est le quatrième qui fait le plus mal... Aujourd'hui encore, ce n'était pas assez dur. Avec mes vieilles jambes, je n'ai pas pu durcir la course. Car je dois me «chauffer». J'ai gravi l'Alpe de manière catastrophique. D'entrée, j'ai perdu trente secondes. Ensuite, je suis monté à ma main».

«GRANDISSIMO» BERNARD

Sur les hauteurs de Bourg d'Oisan, le cœur des Français a battu pour Jean-François Bernard, quatrième sur la ligne d'arrivée. Le coup de chapeau lui est adressé par Gianni Bugno: «Miguel» avait un «grandissimo» Bernard à ses côtés; Il a fait une étape extraordinaire.»

Le Nivernais s'est dépensé sans compter pour son leader, assurant le train sur les premiers kilomètres de l'Alpe d'Huez avant de céder, de revenir sur la tête de la course, de reprendre son rôle, puis de céder dans le final. «Tout en assurant le train, je songeais à une possible victoire d'étape. Nous l'avions envisagée ce matin (réd: hier) à l'heure de l'élaboration de la tactique de course. C'est cette dernière qui décide en fin de compte. Notre tactique était simple: rester aux côtés de Miguel pour le cas où il connaîtrait le moindre problème», explique le Français, plus rayonnant que jamais.

Et de conclure: «Pour Banesto, aujourd'hui c'est comme une victoire: nous avons conservé le maillot jaune».

Gianni Bugno (à gauche) et Miguel Indurain
Le duel est peut-être déjà terminé. (AP)

Il est un deuxième Tricolore à avoir enflammé le cœur des «juillettistes»: Luc Leblanc, l'ex-maillot jaune. «J'avais d'excellentes sensations. Je pouvais gagner cette étape. C'est sûr. J'étais décidé à attaquer», expliquait-il, à peine marqué par l'effort.

Des efforts? Il en a pourtant fourni son comptant. Et le Limousin de raconter: «Dans la montée, j'ai été bousculé par un spectateur. Je suis tombé. Mon rythme était coupé. Ensuite, j'ai dépensé beaucoup d'énergie pour revenir sur Bugno et Indurain. J'ai manqué de jus dans le sprint.»

Témoin et suiveur attentif de la bataille de l'Alpe, le comédien Gérard Jugnot déclarait à propos de la chute de Leblanc: «Je constate la connerie (sic) des spectateurs. Il faudrait leur dire de respecter les coureurs...»

Quant à Leblanc, il poursuivait: «Pour cette étape, Cyrille (lisez: Guimard) m'avait donné des consignes précises pour bien gérer mes efforts dans la montée de l'Alpe: ne pas sauter dans la roue de Bugno ou de Chiappucci – on savait que tous deux visaient la victoire – sur leurs accélérations, mais me laisser décrocher, ensuite revenir à mon train, bien m'oxygéner. J'ai fait une montée superbe. Mais je ne comprends pas les spectateurs, bien que je sois heureux de leur présence. Ce soir je leur dit: vous m'avez privé d'une victoire...».

JOUÉ?

Du côté des battus (Mottet, Chiappucci, LeMond principalement), l'interview a tourné court dans l'enceinte d'arrivée, l'orage s'abattant sur le Tour. Le plus bavard se révèle être Charly Mottet, désormais quatrième du classement général. «Depuis trois jours, je traîne un rhume et une angine. Je suis affaibli par les antibiotiques, par conséquent moins bien que dans les Pyrénées. J'ai décroché du groupe de tête après quatre kilomètres et me suis contenté de limiter la casse...».

Puis le Savoyard de prendre la tangente, tout comme Greg LeMond et Claudio Chiappucci, l'homme qui a peut-être fait perdre le Tour à Bugno. Le tenant de la Coupe du monde explique: «Je perds le Tour par ma faute. Jamais je n'aurais dû laisser partir Chiappucci dans l'étape de Val-Louron. Je devais l'accompagner...» Le Lombard se réfère à l'action qui a permis à Chiappucci de revenir sur Indurain, puis de gagner l'étape, le Basque prenant le maillot jaune.

Le chapitre «Alpe d'Huez 1991» s'est refermé. Le Tour s'y est probablement définitivement joué. P.-H. B.

Bugno l'étourdi *- Si Gianni Bugno n'a pas levé les bras en franchissant la ligne d'arrivée, hier à l'Alpe d'Huez, c'est tout simplement parce qu'il ne savait pas qu'il venait de gagner l'étape. «Je croyais qu'il était resté un ou deux coureurs devant nous», a-t-il déclaré. Quel étourdi! (si)*

TV-SPORTS

TSR
13.00 Cyclisme, Tour de France.
22.05 Fans de sport, football, championnat suisse.

TF1
00.40 Au trot!

A2
14.35 Cyclisme, Tour de France.
17.40 Vive le vélo!
19.25 Le journal du Tour.
00.20 Le journal du Tour.

FR3
08.45 Cyclisme, Tour de France.
13.00 Cyclisme, Tour de France.

La 5
20.45 Le journal des courses.

RAI
23.00 Mercoledi sport.

Eurosport
14.00 Cyclisme, Tour de France.
17.00 Tennis, tournoi d'Hilversum.
18.30 Cyclisme, résumé de l'étape.
21.00 Tennis.

Football - SRD - FCC. Ou quand Didier Lovis affronte ses anciens coéquipiers

«Il nous faudra crocher!»

Le Jura attendait cet événement non pas depuis des lustres, mais depuis une bonne vingtaine d'années. Ce soir, les SR Delémont vont, pour la première fois de leur histoire, disputer une rencontre de ligue nationale. Champagne. Le sort a réservé un ténor du groupe au néo-promu pour le lever de rideau du championnat: le FC La Chaux-de-Fonds. Un derby en terre jurassienne qui s'annonce palpitant (coup d'envoi à 20 h), et un match qui revêt une importance particulière pour un des 22 acteurs, Didier Lovis, tout frais transféré du FCC aux... SRD durant l'entre-saison.

Par **Gérard STEGMÜLLER**

«J'avais toutes les raisons de revenir dans ma région d'origine, d'évoluer au sein du premier club jurassien. Il est toutefois clair, qu'en cas d'échec delémontain lors des finales d'ascension, je serais encore Chaux-de-Fonnier à l'heure actuelle», commente le Prévôtois qui avoue n'avoir été sollicité par aucun autre club durant la pause estivale.

QUEL RÔLE?

A 26 ans, Didier Lovis effectue donc un retour au bercail. Et pas à n'importe quel prix, tant les dirigeants neuchâtelois et jurassiens ont eu du mal à trouver un terrain d'entente. Finalement, tout est rentré dans l'ordre (voir encadré).

Parmi les sept acquisitions delémontaines, en dehors des deux étrangers Dozsa et Varga, Lovis fait indéniablement figure de «gros poisson». «Il est évident que je subirai une certaine pression du fait que j'ai évolué en LNB, mais ça ne me fait pas peur». L'homme paraît sûr de lui. Le footballeur itou.

Reste à savoir quel rôle spécifique Jean-Marie Conz va lui confier. «Probablement demi défensif. Je dis probablement car, jusqu'ici, je n'ai évolué qu'un match et demi avec mes nouvelles couleurs. S'il faut jouer ailleurs, stopper ou latéral par exemple, pas de problème. C'est l'entraîneur qui décide.»

Si Delémont s'est renforcé dans tous les secteurs, il demeure toutefois un poste que les dirigeants «jaune et noir» ont - volontairement? - ignoré: celui de libero. Un rang réservé à l'inamovible Jean-Marie Conz. Mais comme celui-ci n'est pas apparu sur la pelouse lors des matches amicaux, qu'en est-il exactement? Car n'oublions pas que Didier Lovis a effectué toutes ses classes de juniors au FC Moutier en tant qu'arrière libre. «Je le répète, c'est à l'entraîneur de décider. L'important est que le gars en question sache diriger sa défense de manière efficace, car Delémont joue le hors-jeu très haut.» Ce qui, à notre avis, ne semble pas être le cas de Jubin ou d'Oeuvray. Attendons pour voir.

«CE SERA DUR!»

Le staff jurassien n'a jamais caché ses intentions: terminer dans les six premiers. Un challenge difficile à relever, «étant entendu que toutes les équipes du groupe se sont renforcées», analyse Lovis. «Ce sera dur, très dur, il s'agira pour nous de crocher. L'équipe manque de joueurs expérimentés. La différence de rythme entre la première ligue et la LNB constituera un gros handicap à combler. Et le calendrier (réd: La Chaux-de-Fonds, à Yverdon, Bulle et à Carouge) ne nous a pas particulièrement favorisés. Je pense qu'avec quatre matches et autant de points, il faudra s'estimer heureux.»

Un mot sur le trio hongrois: «Varga est un super joueur. Lorsqu'il joue, Sallai est également à la hauteur. Le stopper Dosza est intransigeant sur l'homme, ce qui me fait dire qu'il récoltera des cartons plus souvent qu'à son tour. C'est son tempérament. Je demeure persuadé qu'en championnat, on devra souvent se passer de ses services. Mais pas de doute: ils tiennent les trois la route».

Pour Didier Lovis, l'expérience delémontaine débute donc officiellement ce soir. «Ça va me changer de La Chaux-de-Fonds de voir beaucoup de monde au match. Je sais que le public jurassien va se déplacer en masse». Le tout est de ne pas le décevoir!

Et comme le FCC n'entend pas être le premier adversaire à être battu par les SRD en LN, la partie s'annonce disputée à souhait. «J'ai prévenu Jean-Marie Conz: le FCC est formé de joueurs d'expérience. Dans les bons jours, c'est une équipe qui peut battre n'importe qui. Il s'agira de surveiller étroitement Urosevic. C'est un gars qui court vite et qui centre juste. Et avec des gars tels que Matthey et Pavoni à la réception...»

Voilà un petit tuyau pour Roger Läubli! G.S.

Didier Lovis
Fin prêt pour donner la réplique au FCC. (Lafargue)

Une période pénible

Après trois ans passés à La Chaux-de-Fonds, Didier Lovis a donc opté pour les SR Delémont. Mais ce transfert n'a pas été conclu du jour au lendemain.

Le FCC, Eugenio Beffa en tête, voulait récupérer une partie de ses billes. Les dirigeants chaux-de-fonniers ne s'opposaient pas au départ de Lovis chez le néo-promu. Mais pas à n'importe quel prix. Au début, le chiffre de 200.000 francs a été articulé. «De la folie pure et simple» s'exclamera le principal intéressé.

Alors que les tractations battaient leur plein, Lovis a pris son baluchon et est allé s'entraîner avec les SRD. Le temps passait. Les deux parties ne parvenaient pas à un accord. «A un certain moment, je ne savais plus quoi faire. Revenir à La Chaux-de-Fonds? J'y ai songé. Je ne savais pas si je devais résilier mon bail, prendre congé de mon employeur. J'ai vécu une période vraiment pénible».

Finalement, pour 115.000 francs, Lovis voyait ses désirs devenir réalité. Fichu métier... (gs)

A l'affiche

LNA

Ce soir

20.00 Aarau - Grasshopper
Lugano - Lucerne
NE Xamax - Sion
Saint-Gall - Lausanne
Servette - Young Boys
Zurich - Wettingen.

LNB, GROUPE OUEST

Ce soir

20.00 Bâle - Yverdon
Châtel-Saint-Denis - UGS
Delémont - La Chx-de-Fds
Fribourg - Etoile Carouge
Granges - Old Boys
Malley - Bulle.

GROUPE EST

Ce soir

20.00 Baden - Winterthour
Brüttisellen - Glaris
Emmenbrücke - Bellinzone
Kriens - Chiasso
Locarno - SC Zoug
Schaffhouse - Coire

JEUX

PMUR

Hier à Saint-Cloud, Prix du Petit Tellier:
Tiercé: 9-4-16.
Quarté+: 9-4-16-5.
Quinté+: 9-4-16-5-11.

RAPPORTS POUR 1 FR

Tiercé dans l'ordre: 508,00 fr.
Dans un ordre différent: 101,60 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 5 190,30 fr.
Dans un ordre différent: 392,30 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 33,50 fr.

RAPPORTS POUR 2 FR

Quinté+ dans l'ordre: 79 951,40 fr.
Dans un ordre différent: 563,00 fr.
Bonus 4: 78,20 fr.
Bonus 3: 23,40 fr.

BRÈVES

Football

Bosman à Anderlecht

Le club belge d'Anderlecht, futur adversaire des Grasshoppers lors du premier tour de la Coupe d'Europe des champions, a engagé pour trois ans l'international hollandais Johnny Bosman (PSV Eindhoven).

Baird en Ecosse

L'attaquant Ian Baird, qui évoluait la saison dernière à Middlesbrough (2e division anglaise) a été engagé par Hearts of Midlothian (1e division écossaise).

Cascarino émigre

L'attaquant international irlandais Tony Cascarino (Aston Villa) a été transféré au Celtic Glasgow.

Diego story (suite)

Diego Maradona a été condamné à la détention préventive par un juge fédéral de Buenos Aires pour possession de stupéfiants, mais il a été laissé en liberté afin de pouvoir suivre un traitement médical, a-t-on appris de source judiciaire.

Rush blessé *- Ian Rush, l'attaquant international gallois, ne pourra pas disputer avec Liverpool le premier match du championnat d'Angleterre, le 17 août prochain. Rush souffre en effet d'une blessure au tendon d'achille, qui a nécessité la pose d'un plâtre qu'il devrait garder pendant quatre semaines. (si)*

PUBLICITÉ

NEUCHATEL FC
Stade de La Maladière
Mercredi 24 juillet 1991
à 20 heures
NE XAMAX SION
Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club
Transport public TN gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets. 28-992
FOTOLABO CLUB

Les directives des arbitres

Attention aux mains

Jeu de main, jeu de vilain. Cet adage inspire la politique de la commission des arbitres du service 1. Parmi les directives édictées avant l'ouverture du championnat, celle qui porte sur les fautes de main intentionnelles retient particulièrement l'attention.

Une faute de main, qui annihile une chance de but réelle, sera considérée comme un geste d'antijeu grave et elle sera sanctionnée par un carton rouge. Donc, en plus du coup franc direct ou du penalty, elle provoquera l'expulsion directe.

Le gardien de but, qui hors de sa surface de réparation, commet une telle faute de main, sera sanctionné comme un joueur de champ.

Si un joueur tente par une faute de main d'éviter un but (parade de l'ultime recours) et qu'il touche le ballon avant que celui-ci ne prenne le chemin des filets, il écopera néanmoins d'un avertissement.

Ces dispositions entrent en vigueur dans toutes les ligues au début de la nouvelle saison 1991/92.

Les arbitres suisses ne devront plus se laisser abuser par les joueurs qui recherchent la faute de façon trop intentionnelle. Les instructions de Willi Jaus, le chef technique, parlent des simulateurs. «Ceux qui se laissent tomber de manière évidente sont à punir !». (si)

Le coup de fil aux entraîneurs

Le FCC vise les deux points

La confiance règne du côté de La Charrière. Roger Läubli et ses gars partiront ainsi gonflés à bloc vers Delémont. Leur but est clair: revenir les deux points en poche.

Un derby reste un derby et celui qui opposera ce soir le FC La Chaux-de-Fonds à Delémont ne sera pas piqué des verres. Il n'empêche qu'au vu des forces en présence, les Chaux-de-Fonniers partent largement favoris.

Conscient de ce fait et misant sur la bonne forme des siens, qui seront tous à sa disposition, Roger Läubli ne cache pas la couleur et déclare: «Nous voulons gagner à Delémont.» Voilà qui est clair.

CONZ DANS L'EMBARRAS

Si pour le druide de La Charrière, ce premier match de championnat se présente sous les meilleurs auspices, Jean-Marie Conz ne peut pas en dire autant. En effet, obligé de se passer des services de Sallai et Sprunger, le mentor «jaune et noir» est dans l'embarras.

Il a d'ailleurs de quoi se faire du souci, surtout si l'on repense au dernier match de préparation des Jurassiens face à Everton (défaite 1-7).

QUEL LIBERO?

L'apport de Lovis ne sera ainsi pas de trop pour renforcer le secteur défensif au sein duquel Conz pourrait peut-être faire son apparition lors des prochains matches.

«Je ne sais pas encore si jouerai, mais pour l'instant c'est un peu tôt». Qui occupera ce soir le poste de libero? Bonne question... Et si Conz brouillait les cartes.

INCERTITUDES À NE XAMAX

En LNA, NE Xamax va au-devant d'une soirée difficile en accueillant Sion. Privé de ses Egyptiens Hassan et Ramzy, qui ne sont pas attendu avant samedi (au plus tôt...), Roy Hodgson devra composer avec un effectif au sein duquel Andy Egli (contracture à une cuisse) demeure incertain.

CONFIANCE AUX JEUNES

Robert Lüthi (claquage) étant indisponible, le Britannique est contraint de faire confiance à un jeune élément qui sera Vernier ou Froidevaux, qui relève lui aussi de blessure. On le voit, le départ des Xamaxiens s'annonce pénible. J.C.

Le dos de «Riton» - *Pour la troisième fois en l'espace de quatre ans, Henri Leconte (ATP 131) s'apprête à subir une intervention chirurgicale au dos. Stoppé par la douleur dans son match à Wimbledon contre Guy Forget, «Riton» entre en clinique jeudi à Paris pour une nouvelle opération. Il espère être rétabli pour fin septembre. (si)*

BRÈVES

Football

Plus tôt

La rencontre du groupe est du championnat de LNB entre le SC Zoug et Brüttisellen, qui se jouera ce samedi 27 juillet, a été avancée à 17 h 30.

Oldham se renforce

Néo-promu en première division anglaise, Oldham Athletic a engagé l'avant-centre écossais Graeme Sharp (31 ans), qui a fait des années durant les beaux jours d'Everton.

Appel au fair-play

Le bureau romand de l'Association suisse des «fan's clubs» lance un appel au fair-play à l'occasion de la reprise du championnat de Ligue nationale. L'A.S.F.F. organisera pour la troisième fois deux journées du fair-play. Elles auront lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 1991.

Baseball

Nouvelle défaite

Les Artfullboys de Neuchâtel ont subi une nouvelle défaite en championnat de LNA, s'inclinant 7-17 contre les Flyers Therwil.

Tennis

Suissesses en forme

Coupe féminine de la Fédération à Nottingham. Premier tour. Suisse - Argentine 2-0. Zardo bat Labat 2-6 6-2 8-6. Maleeva-Fragnière bat Paz 6-0 7-6 (7-5). Le double n'a pas été disputé. Espagne - Belgique 2-0. Etats-Unis -Hollande 2-0. Allemagne - Grèce 3-0. Tchécoslovaquie - Suède 2-0. Australie - Portugal 3-0. Italie - Israël 1-1 (le double sera joué mercredi).

Rinkhockey

La Suisse étrillée

Aux championnats du monde du groupe A, la Suisse a connu une sévère défaite face à l'Espagne. Les Ibériques se sont en effet imposés par 10-0!

Athlétisme

Le bon disque

Le discobole de Winterthour, Christian Erb, a obtenu la limite «B» pour les championnats du monde de Tokyo. Lors d'un meeting régional à Locarno, Erb a en effet lancé son disque à 60,88 m, meilleure performance suisse de la saison, dépassant de 88 cm la limite fixée.

Tennis - Qualification de Marc Rosset au tournoi d'Hilversum

Une victoire probante

Marc Rosset (ATP 46) a signé une victoire probante au premier tour du tournoi d'Hilversum, une épreuve de l'ATP-Tour dotée de 250.000 dollars. C'est la première fois, depuis son succès sur le Suédois Jonas Svensson au tournoi de Bruxelles en février dernier, que le Genevois domine un joueur qui le précède au classement de l'ATP.

Dans la station des Pays-Bas, Rosset a battu 6-4 6-4 le Hollandais Richard Krajicek (ATP 34). Il affronte aujourd'hui le Yougoslave Goran Prpic (ATP 18) en huitième de finale.

DES RISQUES PAYANTS

Dans un Central comble, Marc Rosset a pris sa revanche sur la défaite essuyée devant l'espoir hollandais (18 ans) en janvier dernier à Sydney. Révélé lors de la tournée australienne, Krajicek a remporté par la suite le tournoi de Hong Kong. La semaine dernière à Stuttgart, il avait battu trois bons spécialistes de la terre battue, l'Argentin Franco Davin, le Suédois Magnus Gustafsson et l'Autrichien Horst Skoff, avant d'échouer en quart de finale contre Michael Stich. Au tie-break du troisième set...

Face à ce joueur particulièrement affûté, Marc Rosset a su prendre des risques payants, tant à la relance que dans l'échange, pour forcer la décision. Dans les deux manches, il a réalisé un break décisif à 4-4. Dans la première, où les deux joueurs ont longtemps cherché le bon «timing» au service, le Genevois a toujours fait la course en tête. Dans le second, où le premier break fut cette fois le bon, il a eu l'excellente idée de conclure par un jeu «blanc».

Aujourd'hui, Rosset affrontera, la première fois pour le compte de l'ATP-Tour, Goran Prpic. Les deux hommes ont déjà été opposés à deux reprises. En septembre dernier à Split, dans un match sans enjeu de Coupe Davis, Rosset l'avait emporté en deux manches. Mais, Prpic a pris sa revanche lors de la Coupe des nations en mai à Düsseldorf.

A qui la belle? (si)

Les résutlats

Hilversum. ATP-Tour. 250.000 dollars. Premier tour du simple messieurs: Rosset (S) bat Krajicek (Hol) 6-4 6-4. Skoff (Aut/6) bat Eltingh (Hol) 6-4 6-3. Novacek (Tch/2) bat Mancini (Arg) 5-7 6-3 6-1. Gustafsson (Su/4) bat Clavet (Esp) 7-6 7-6. Pioline (Fr) bat Roig (Esp) 6-4 6-2. Carbonell (Esp) bat Agenor (Haï) 6-1 6-3. Camporese (It/8) bat Jaite (Arg) 6-1 6-3. Bruguera (Esp/1) bat Perez (Uru) 6-4 6-4.

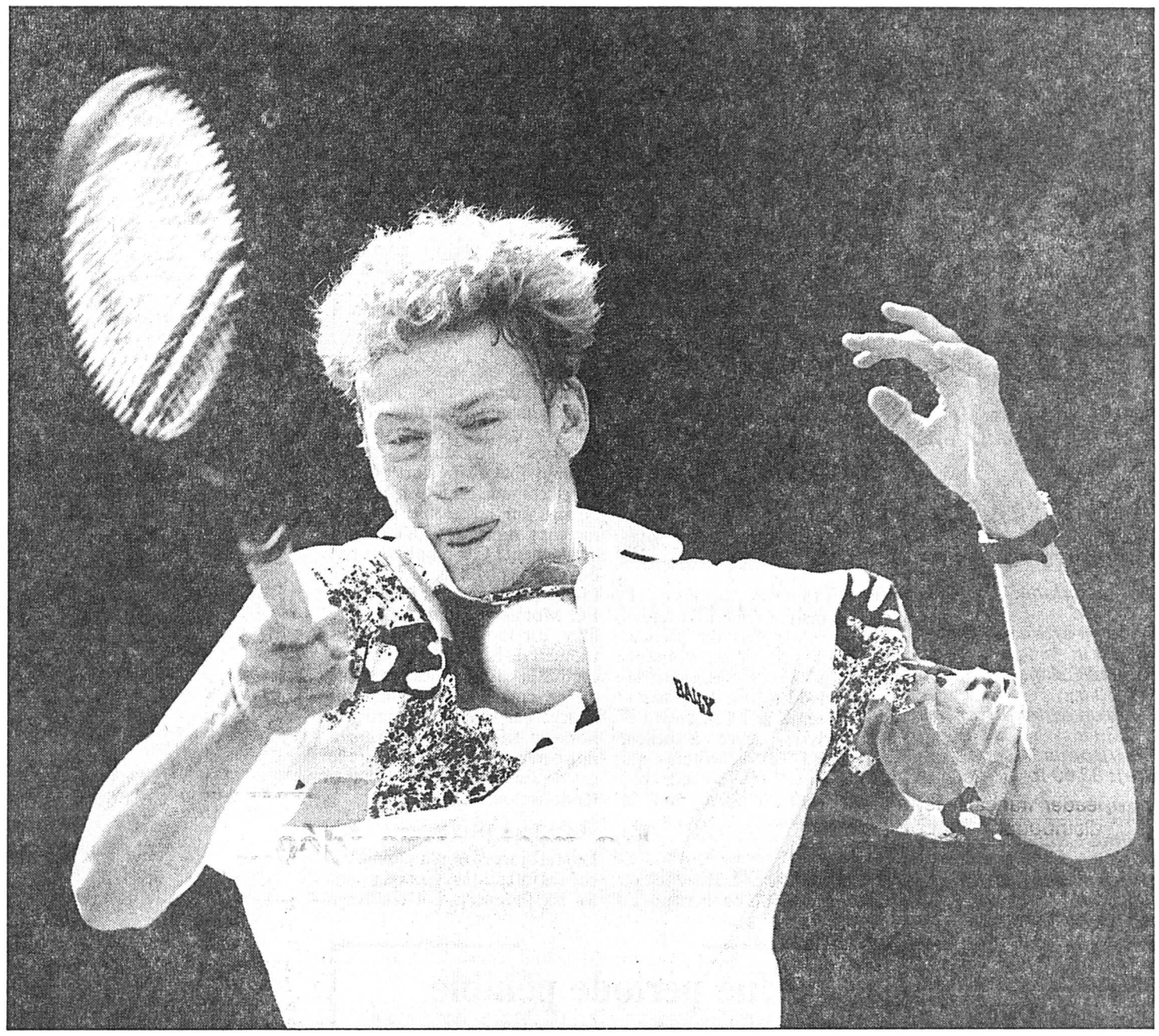

Marc Rosset
Il y a longtemps que le Genevois n'avait pas battu un joueur mieux classé que lui. (Lafargue)

Basketball - L'ACNBA montre l'exemple en matière de transferts

Les Neuchâtelois collaborent

Au niveau transferts, l'association cantonale neuchâteloise de basketball amateur (ACNBA) montre l'exemple. La saison 90/91 restera longtemps dans les mémoires puisque Union Neuchâtel fut promu en LNA, La Chaux-de-Fonds en fit de même en LNB et Corcelles et Université se maintinrent brillamment en première ligue. L'euphorie passée, il s'agit de préparer l'avenir, mais pas à n'importe quel prix.

Il est impératif d'équilibrer les budgets plutôt que de dilapider l'argent d'une façon inconsidérée pour satisfaire une politique de transfert absolument irréaliste. Ainsi, les clubs de ligue nationale de l'ACNBA, Union Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Corcelles, Université se sont réunis grâce à une initiative du président Schmocker afin de signer un gentleman's agreement. Sage décision dont le mouvement jeunesse sortira gagnant.

Voici les clauses de cette convention:

a) Aucune taxe de transfert ne sera perçue pour le passage de joueurs formés dans le canton entre les clubs signataires.

b) Si un joueur formé dans le canton et bénéficiant du libre passage mentionné, est transféré dans un club ne faisant pas partie de l'association, le club de départ s'engage à verser le 33% du transfert au club formateur.

c) Un joueur venant de l'extérieur et pour lequel une taxe de transfert a été payée et désirant jouer dans le canton, le coût du transfert sra discuté entre les deux clubs.

d) Chaque club signataire favorisera la progression d'un jeune joueur.

e) Si aucun accord n'est possible, la procédure de transfert des règlements FSBA sera appliquée.

Ainsi, l'ACNBA innove. Espérons que cette expérience portera ses fruits et que tous les clubs y trouveront leur compte. C'est le but de l'opération.

Affaire à suivre. (sch)

Tir - Armes au poing

Participation en baisse

La deuxième manche du championnat inter-sociétés aux armes de poing s'est déroulée récemment au stand de La Chaux-de-Fonds. Elle fut parfaitement organisée par la Commission des armes de poing et par la société des Armes-Réunies du lieu.

Organisée pour la première fois au mois de juin, pour éviter les premiers frimas du haut du canton en octobre, la seconde manche de cette compétition n'a pas réuni le nombre de tireurs que l'on pouvait attendre. Ce ne sont en effet que 79 participants qui ont répondu présent, alors que d'habitude ce championnat réuni une centaine de tireurs.

Avant de passer aux résultats, il est à déplorer le non-classement, pour la deuxième fois consécutive, de la société de tir l'Infanterie de Neuchâtel, faute d'un nombre suffisant de participants.

1. Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds, 378.100 points. 2. Pistolet et revolver, Le Locle, 371.750. 3. Sté de Tir sportif Peseux, 366.333. 4. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, 362.833. 5. La Carabine, Couvet, 333.857.

Les autres sociétés participantes n'ont pas été classées, faute d'un nombre suffisant de participants. (comm)

Tournoi de Montréal

Hlasek passe

Qualifié d'office pour le deuxième tour, Jakob Hlasek, tête de série no 6, a entamé par une victoire le tournoi de Montréal qui est doté de 1,2 million de dollars.

Retrouvant une surface dure qu'il affectionne, le Zurichois a tout de même eu besoin de trois sets (2-6 6-4 6-4) pour venir à bout de l'Australien Neil Borwick (168e ATP), qui est avant tout un bon spécialiste du double. Il triompha d'ailleurs à Genève. Au prochain tour, Hlasek (14e ATP) affrontera encore un adversaire au classement médiocre, soit le vainqueur du match entre l'Australien Youl Simon (184e) et le Canadien Chris Pridham (174e). (si)

Les Swiss Indoors de Bâle

Avec Stich et McEnroe

Deux vainqueurs de Wimbledon, l'Américain John McEnroe et l'Allemand Michael Stich, tiendront le haut de l'affiche des prochains Swiss Indoors, qui se dérouleront du 21 au 29 septembre.

Tenant du titre, McEnroe devra vraiment sortir le grand jeu pour conserver sa couronne. Outre Stich, le New-Yorkais se heurtera à des joueurs de valeur avec le Zurichois Jakob Hlasek (ATP 14), le Yougoslave Goran Ivanisevic (ATP 19), son adversaire malheureux en finale l'an dernier, et le Tchécoslovaque Karel Novacek (ATP 13).

ROSSET INCERTAIN

Le Français Henri Leconte, s'il est remis de sa troisième opération au dos, Patrick McEnroe, le frère cadet de John qui fut demi-finaliste du dernier Open d'Australie, le Soviétique Alexander Volkov et l'Allemand Carl-Uwe Steeb figurent également sur l'«entry list» de ce tournoi doté de 750.000 dollars.

A ce jour, la présence du Genevois Marc Rosset n'est pas encore assurée. (si)

Météo:

Temps en partie ensoleillé, averses ou orages possibles en deuxième partie de journée.

Demain:

Temps variable et plus frais, quelques averses surtout sur le nord du pays.

Lac des Brenets 749,71 m

Lac de Neuchâtel 429,43 m

Fête à souhaiter mercredi 24 juillet: CHRISTINE

26°	16°	0°
Lever: 6 h 01	Lever: 20 h 00	
Coucher: 21 h 14	Coucher: 3 h 31	3800 m

L'Impartial

Neuchâtel: une année pas encore gagnée

Du soleil pour les bateaux

Début de saison catastrophique pour les bateaux de la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat. Le soleil permettra peut-être de redresser la barre. Heureusement, les idées de Claude-Alain Rochat aident à contrer les caprices de la météo.

De la pluie en veux-tu en voilà... Mai fichu... Juin, la catastrophe. Moins pire que l'année précédente parce que deux mardis ensoleillés ont emmené les enfants en course d'école et apporté quelques voyageurs bienvenus sur les bateaux de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Reste que 1991 ne pourra pas être «excellente». Les caprices et les dents de scie météorologiques de ce mois ne garantissent pas encore une «bonne année». Mais les deux semaines phares de la saison – la dernière de juillet, la première d'août – restent à venir. Et Claude-Alain Rochat, directeur, espère que la météo sera favorable.

Mais si le soleil amène les touristes sur ses bateaux, il ne ménage pas ses idées pour les aider à venir. Il regrette que les mercredis musique rencontrent de moins en moins de succès sur Neuchâtel. Alors que les vendredis ou samedis musique de Morat et Estavayer attirent les foules. «Nous organisons des manifestations pour les touristes: les Neuchâtelois sont en vacances à cette période, mais nous ne pouvons pas les forcer à venir. Et il semble qu'on soit bien plus actif de l'autre côté du lac pour développer le tourisme», commente Claude-Alain Rochat. Comme beaucoup, il déplore la politique de logement des requérants d'asile dans des établissements qui pourraient convenir à des familles. «On ne dispose plus d'hôtels de 2e catégorie», remarque-t-il.

Les Suisses restent suisses, et ils jouent aux cartes... Les mercredis soirs, jusqu'au 10 août, les matches aux cartes rencontrent un beau succès. Concours par équipe, classement sur 4 soirées (on peut donc encore gagner) et croisière d'une semaine sur la Méditerranée en premier prix.

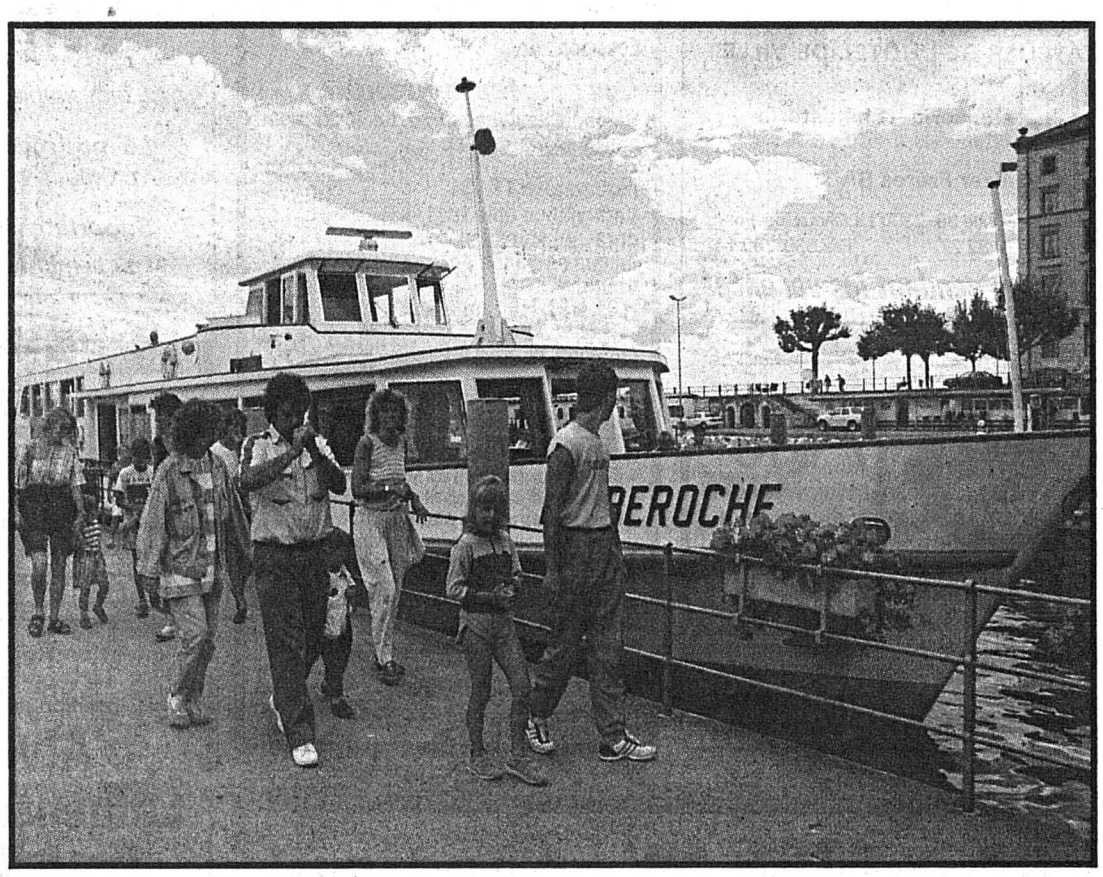

Société de navigation des lacs de Neuchâtel et de Morat
Des idées originales pour tenter de contrer les caprices de la météo et attirer le public. (Comtesse)

BIENTÔT UN DIXIÈME BATEAU

Le Comité de direction de la Société de navigation s'est récemment réuni pour faire connaissance avec son nouveau président, le conseiller communal Didier Burkhalter. Celui-ci va étudier tous les moyens à disposition pour mettre à l'eau la dixième unité de la Société. Elle permettra de mieux faire face à certaines fins de semaines chargées, à des locations (notamment pour mariages le samedi, on manque alors cruellement de bateau). L'axe Morat-Estavayer-Yverdon sera développe, comme le souhaite les Autorités vaudoises et fribourgeoises, sur lesquelles s'appuie aussi la Société de navigation.

AO

La meilleure idée...

«C'est la meilleure idée que j'ai eue depuis que je dirige la Société», remarque Claude-Alain Rochat. «Il fallait penser à dire aux musiciens qu'ils osent jouer sur un bateau. Ils ne le savaient pas...»

Le directeur de la Société de navigation a proposé aux sociétés de musique un voyage-repas à tarif spécial, pour dix personnes minimum, départ de Morat ou Estavayer pour Neuchâtel. Condition: jouer 3 morceaux de leur répertoire au fil de l'eau ou un quart d'heure dans un port. L'intérêt suscité par cette action 700e a dépassé les capacités d'accueil. Bien des musiciens ont été refusés, mais il reste encore des dates disponibles en période des vacances. Les participants jouent le jeu avec plus ou moins d'enthousiasme. Les trois morceaux «obligés» ont parfois «dégénéré» en concert non-stop durant toute la traversée! L'animation, sur le bateau ou dans les ports, attire le public. Des sociétés musicales ont fraternisé.

Les musiciens empruntent souvent la route, vu l'encombrement de leur instruments. Mais les Chemins de fer fédéraux ont suivi le bateau... «Il faut croire que c'était une bonne idée, puisque la Grande sœur s'y intéresse», commente Claude-Alain Rochat. D'entente avec les CFF, une proposition similaire sera lancée l'année prochaine, avec un forfait train, au profit des chœurs et chorales de Suisse.

Le 23 novembre, un tirage au sort désignera la société qui gagnera une croisière pour 80 personnes avec bateau spécial, accordéoniste, menu neuchâtelois, boissons. (ao)

Répartition des requérants d'asile dans le canton

La Chaux-de-Fonds satisfaite

La Chaux-de-Fonds est satisfaite. Au début de l'année, ses autorités avaient tiré la sonnette d'alarme: loin de vouloir se soustraire à son devoir d'accueil des requérants d'asile, la ville du Haut estimait néanmoins qu'elle était parvenue à un point de saturation. Et de réclamer au Conseil d'Etat une meilleure répartition entre les différentes communes du canton et, pour elle, un plafond d'accueil fixé à 550 requérants. Une demande reçue avec compréhension de la part du canton.

«Il y a la volonté de ne pas augmenter démesurément les demandeurs d'asile à La Chaux-de-Fonds, remarque-t-on au Service cantonal de l'assistance, conscient du problème. On s'efforce de ne pas trop charger cette ville, de moins la solliciter.»

Le 31 décembre 1990, la cité du Haut accueillait 475 des 1576 requérants d'asile hébergés dans le canton. Si celui-ci a observé 815 arrivées l'année dernière, il en a enregistré 526 durant le premier semestre (136 en janvier, 106 en février, 42 en mars, 85 en avril, 82 en mai et 75 en juin), ce qui porte le nombre total à 1743 demandeurs d'asile le 30 juin dernier. A la même date, La Chaux-de-Fonds accueillait, pour sa part, 501 requérants.

Au début de l'année, la ville du Haut avait demandé au canton qu'il fixe la barre chaux-de-fonnière à 550 demandeurs d'asile. En d'autres termes, que soit appliquée «une politique de plafonnement tant et aussi longtemps que les autres communes n'ont pas fourni l'effort semblable», souligne le président de la ville, M. Charles Augsburger. Qui constate effectivement, depuis janvier, une stabilisation: «Le plafonnement fixé est reconnu et, surtout, le canton s'engage dans une politique plus équilibrée. C'est ce que nous souhaitions. La Chaux-de-Fonds n'entend pas échapper à sa tâche humanitaire. Mais il ne faut pas que la bonne volonté soit interprétée de manière extensive et qu'on en vienne à prendre en charge le devoir des autres.»

TÂCHE GUÈRE FACILE

Le Service cantonal de l'assistance reconnaît pourtant que la tâche n'est guère facile: «Si La Chaux-de-Fonds n'est pas plus chargée, elle ne l'est pas beaucoup moins. On fait un effort pour tenir compte de ses vues. On aimerait arriver à une meilleure répartition, mais il demeure des obstacles: le marché du travail, celui du logement et le prix des appartements. On y va avec le bon sens, en essayant de convaincre chacun que la situation est ce qu'elle est et que l'on fait le mieux possible. Il faut que la population sache qu'un effort est à fournir, mais on ne peut l'imposer.»

CC

REGARD

Cher 1er Août...

Au pays du consensus et du fédéralisme, rien n'est jamais simple. Un nouvel exemple nous est donné aujourd'hui avec la proposition fédérale faite aux cantons de décréter jour férié officiel le 1er Août 1991, afin de célébrer dignement le 700e anniversaire de notre Confédération.

Message reçu 25 sur 26, puisque tous les cantons et demi-cantons ont suivi la recommandation de Berne, à l'exception, inscrite dans la logique de son histoire, du canton du Jura. Certains ont même poussé le «luxe» jusqu'à généraliser cette pratique en inscrivant le jour de la Fête nationale au calendrier des jours fériés réguliers.

Les députés du Grand Conseil neuchâtelois ont appuyé l'exception en cette année fétiche et accepté, le 26 mars dernier, par 82 voix contre 2, que l'on se rallie à la doctrine.

Tout aurait pu être parfait si l'on n'avait pas fait de ce congé une affaire de sous. La droite patronale a brandi la menace de ne pas régler l'addition de ce jour perdu pour l'industrie et les services, une journée à cinq millions qui vient s'ajouter au cortège des jours fériés officiels déjà accordés et reconnus par les conventions.

La gauche ouvrière a crié, elle, au sacrilège, en soulignant que, si les salariés mensualisés ne risquaient pas grand-chose, le tarif serait différent pour les travailleurs payés à la journée ou à l'heure.

Bref, la célébration du 700e a dépassé, cette fois-ci, le cadre de l'affrontement culturel et intellectuel pour gagner celui, plus «réaliste», du porte-monnaie. Un souci légitime en regard de la situation économique difficile que nous traversons.

Si l'OFIAMT, la jurisprudence et les autorités plaident la garantie d'un règlement intégral de l'ardoise pour les salariés au mois, la plupart des chefs d'entreprises entendent appliquer les seules normes contractuelles des différentes conventions collectives de travail les liant à leurs employés avec, pour corollaire, un règlement partiel, donc des heures à rattraper.

L'élégance ne sied jamais en période troublée, on le savait, mais le paradoxe veut que l'on joue les trouble-fête le jour où l'on évoquera à tout vent la solidarité nationale...

Mario SESSA

Haut-Doubs

Redressement judiciaire pour Codhor

Le tribunal de Commerce de Pontoise (Val d'Oise) a ouvert mardi une procédure de redressement judiciaire avec poursuite de l'activité et période d'observation, après les dépôts de bilan de Codhor, leader français de la distribution de bijoux.

Page 13

Fleurier et Neuchâtel

La drogue tue deux fois

A quelques jours d'intervalle, la drogue a tué par deux fois dans le canton: une femme de 28 ans à Fleurier et une jeune fille de 18 ans à Neuchâtel. La police cantonale communique que «leur décès est vraisemblablement dû à la drogue», les résultats des autopsies n'étant pas encore connus.

Page 14

Canton de Berne

Marais à sauver

Par rapport aux autres cantons, celui de Berne est particulièrement riche en zones humides, possédant les plus grandes surfaces de hauts-marais du pays. Ce qui ne saurait cacher ni la destruction de la majorité des marais ces dernières décennies, ni les menaces pesant sur ceux qui subsistent encore!

Page 15

Avec le soutien
Ecole internationale de hockey sur glace du 7 juillet au 10 août 1991 **La Chaux-de-Fonds**
de – L'Impartial

DIVERS

L'OURS AUX BOIS
est ouvert pendant les vacances
Pour réserver: ✆ 039/61 14 45
14-8154

Restaurant de Biaufond
Ouvert tous les jours
✆ 039/28 64 85
132-501458

ATELIER DE L'HÔTEL-DE-VILLE
Menuiserie – Ebénisterie
Walzer Frères SA
Hôtel-de-Ville 38 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 32 27 Fax 039/280 141
Ouvert pendant les vacances
132-12296

tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
✆ 039/23 39 55
OUVERT pendant les vacances!
132-12385

Micro tours
Aujourd'hui ROBINSON Fr. 6.–
✆ 039/23 44 06 ou 077/37 45 83
132-12862

L'annonce, reflet vivant du marché

Ing. dipl. FUST
Electroménager Cuisines / Bains Luminaires
Depuis 25 ans les prix les plus bas le meilleur service

Réfrigérateurs
67 modèles de différentes marques (encastrables ou indépendants) dans toutes les normes et dimensions.
Par exemple:

Novamatic EK-15
135 l, dégivrage automatique. **Réfrigérateur encastrable suisse au prix le plus avantageux.**
H 76, L 55, P 57,5 cm
Location 25.-/m.*
598.-

Congélateurs-armoires
Un choix immense de toutes les bonnes marques. Par exemple:

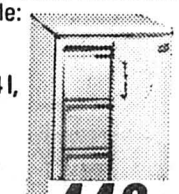

Novamatic TF 131
Contenance utile 104 l, durée de stockage en cas de panne de courant 22 hrs.
H 85, L 50, P 60 cm
Location 19.-/m.*
448.-

FUST: des solutions propres pour l'environnement!
- Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

05-2569/4x4

SOLUTIONS DES JEUX DU SAMEDI 13 JUILLET

Huit erreurs
1. Bas de la blouse du sculpteur. 2. Maillet plus gros. 3. Un éclat en plus sous le burin. 4. Pouce de la statue. 5. Sourcil droit de la statue non indiqué. 6. Côté gauche de la barbe de la statue. 7. Base du cou de la statue modifiée. 8. Intérieur de l'entaille du bas complété.

L'indésirable
Chaque nombre est divisible par 7.
L'indésirable, le 4376

Le mot mystère
Thonier

Superlabyrinthe
Le chemin No 3

VACANCES - VOYAGES

BUNGALOWS, VACANCES AU TESSIN
Maisonnettes et appartements de vacances à Caslano au bord du lac de Lugano. A partir de Fr. 20.– par personne. M. D. Beltramini, via Ciseri 6, 6900 Lugano. ✆ 091/71 41 77
24-328

SPECTACLES - LOISIRS

Fondation Huguenin-Dumittan
La Chaux-de-Fonds
Exposition du 5 au 28 juillet
Alvarez, Lafuente, Perret
Bijoux et photographies
David-Pierre-Bourquin 57a
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 14 31
(Art'Up)
132-12845

LE LOCLE

IMMOBILIER

A louer au Locle
Appartement de 3 pièces
Cuisine, salle de bains/W.-C., dépendances.
Libre: 1er octobre 1991.
Loyer: Fr. 475.– plus charges.
✆ 039/23 26 55
132-12083

A louer sur les Monts au Locle
Magnifique appartement de 7 pièces
Cuisine agencée, grand living avec cheminée de salon, 5 chambres à coucher, une salle de bains, un W.-C. séparé. Jardin à disposition. Possibilité de louer un garage individuel.
Libre: 1er octobre 1991.
Loyer: Fr. 1561.–, plus charges.
Pour visiter, téléphoner au: 039/23 26 55
132-12083

REGIE DUPONT & DURAND S.A.
✆ 038/41 21 59
NEUCHÂTEL
A louer au Locle
Centre ville
Appartement de 1½ pièce
Séjour/coin cuisine agencé et une petite chambre, W.-C./douche.
Loyer: Fr. 648.– plus 80.– de charges.
Libre: 1er octobre 1991.
Pour renseignements et visite, s'adresser à la gérance.
450-1055

A louer au Locle, dans petit immeuble
Appartement de 3 pièces
Entièrement rénové, cuisine agencée avec lave-vaisselle, cheminée de salon, une salle de bains avec W.-C.
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 950.–, plus charges.
Pour visiter, téléphoner au: 039/23 26 55
132-12083

CONSTRUCTION SERVICE, EDMOND MAYE SA
GÉRANCIA & BOLLIGER SA
Tél: 039 / 271 171 Tél: 039 / 23 33 77
OFFRE EXCEPTIONNELLE!
A vendre au Locle, dans le quartier des "Bosses"
3 VILLAS INDIVIDUELLES NEUVES 6 ½ PIECES + GARAGE + LOCAL DE JEUX • PARCELLES ~800 m²
Actuellement en construction. Possibilités de modification au gré du preneur. Disponible fin été 91. Aide fédérale sollicitée.
Prix: Fr. 580'000.- et 590'000.-
28-192
MEMBRES SNGCI

A vendre au centre du Locle
Superbes 3½ pièces et 5½ pièces
Libres tout de suite. Ascenseur, cuisine agencée, 2 salles de bains. Fr. 3000.–/m²
✆ 077/28 21 55
021/964 39 34
442-171

100 km frontière
FERME
4 pièces avec possibilité 2 autres, grange, écurie, terrain arboré de 3000 m²
Prix: SFr. 52 000.–
Crédit 90% possible
Téléphone 0033/86 36 64 38
18-1073

Meubles d'occasion à vendre
Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lit.
Prix très bas. Paiement comptant.
S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).
Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Fermé le lundi matin.
Automobilistes!
Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.
Grande place de parc. Locaux climatisés.
450-2800

OFFRES D'EMPLOI

Urgent! Entreprise générale du bâtiment cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
2 peintres en bâtiment
1 contremaître peintre
2 gypseurs
Profil désiré:
– permis de conduire
– personne dynamique et ambitieuse avec quelques années de pratique
Nous offrons:
poste à pleine responsabilité dans une entreprise dynamique offrant de réelles chances de développement.
Faire offre avec curriculum vitae ou téléphoner à:
Fragnoli SA, rue du Bruye 52, 2732 Reconvilier
✆ 032/91 43 22
6-17594

A vendre
bus diesel Iveco-Saurer
1980; 46 000 km, pont avec ridelle élévatrice, expertisé. Fr. 9500.–
✆ 038/63 34 54/53
28-813

Publicité intensive Publicité par annonces

GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur OPEL Le Locle

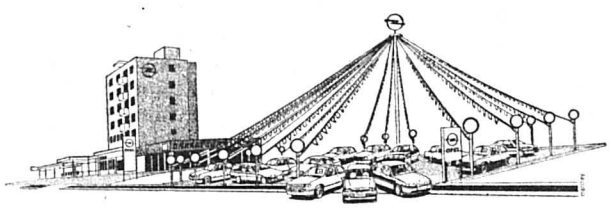

Ouvert et à votre service durant les vacances
- **Atelier:** services, entretien, réparations: ouvert les trois semaines, du lundi au vendredi.
- **Essence: ouverte en self-service tous les jours.** 24 heures sur 24.
- **Vente voitures:** ouvert du lundi au samedi midi.
- **Bar à café:** ouvert dès 7 heures, tabacs, chocolat, ambiance sympathique.

STATION Shell
28-14001

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 62

Jacques Perroux

Les narcisses du diable

Récit

Droits réservés Editions Mon Village S.A., Vulliens

– Ça suffit, Messieurs! Filez d'ici immédiatement, sans quoi j'appelle la police!

Sur cette menace, elle se dirigea vers l'appareil téléphonique, dont elle décrocha le combiné... Le journaliste quitta sa chaise précipitamment.

– Vous excitez pas, nous partons!

Puis, à l'intention de son acolyte photographe, il ajouta:

– Viens, René, nous avons ce qu'il nous faut.

Ce dernier empoigna sa sacoche, et les deux hommes se dirigèrent vers la sortie. Avant de franchir la porte, l'aîné se retourna:

– Merci pour l'interview, madame Vétreaux. Et excusez-nous de vous avoir un peu tourmentée.

Ils sortirent sans un regard pour Odette.

Lorsqu'elle se retrouva seule avec la veuve, elle entreprit de la consoler.

– Qu'est-ce que j'ai bien pu faire au Bon Dieu pour qu'Il m'envoie des épreuves pareilles? pleurait-elle.

Elle raconta alors à Odette ce que cette dernière savait déjà: son fils Armand se droguait, et ne rentrait à la maison que pour tâcher d'y voler quelque argent.

– Je me demande comment ces journalistes ont pu le savoir, fit-elle en reniflant.

Odette sourit en elle-même, car tout le monde au village connaissait l'histoire du fils Vétreaux. Et si personne n'y faisait allusion devant sa mère, c'était pour éviter de lui causer de la peine.

– Crois-tu vraiment que Monique ait été de mèche avec ces trafiquants? demanda-t-elle en levant vers Odette un visage ruisselant de larmes.

Odette rassura la mère. Elle connaissait suffisamment son amie pour savoir qu'aucune complicité n'avait pu la lier à ces malandrins.

– Vous pouvez être certaine que votre fille n'a pas été solidaire de ces trafiquants, fit-elle. Par contre, elle a été victime de son bon cœur.

Et, comme la mère ne semblait pas comprendre ce qu'elle voulait dire, Odette la renseigna d'une manière précise. Suite à la kermesse, où Monique et elle avaient dansé avec Henri Girard et Pierre Baumann, les jeunes femmes n'avaient pas imaginé que des gars comme eux puissent être des truands. Aussi, voyant la police arriver en force, Monique avait-elle voulu donner une chance à Baumann de s'enfuir. D'où sa malencontreuse démarche.

Ça aurait aussi bien pu m'arriver, ajouta-t-elle.

Madame Vétreaux soupira:

– Oh non, toi tu n'es pas aussi tête en l'air que ma fille!

Odette n'avoua pas, bien entendu, que son frère policier l'avait mise au courant du caractère délictueux de ces hommes.

– Vous n'avez toujours pas de nouvelles? demanda Odette, pour orienter la conversation sur un autre terrain.

(A suivre)

Collection du passé à La Sagne

Le musée à remonter le temps!

Touche de nostalgie, le Musée de La Sagne ressemble un peu à un grenier de grand-père, mais sans le désordre et la poussière. Ses vitrines d'époque recèlent tout un lot d'objets hétéroclites... de la cuillère à absinthe au cure-nez africain. Témoin de la muséographie du début de ce siècle, ce cabinet de curiosités mérite plus qu'un simple coup d'œil!

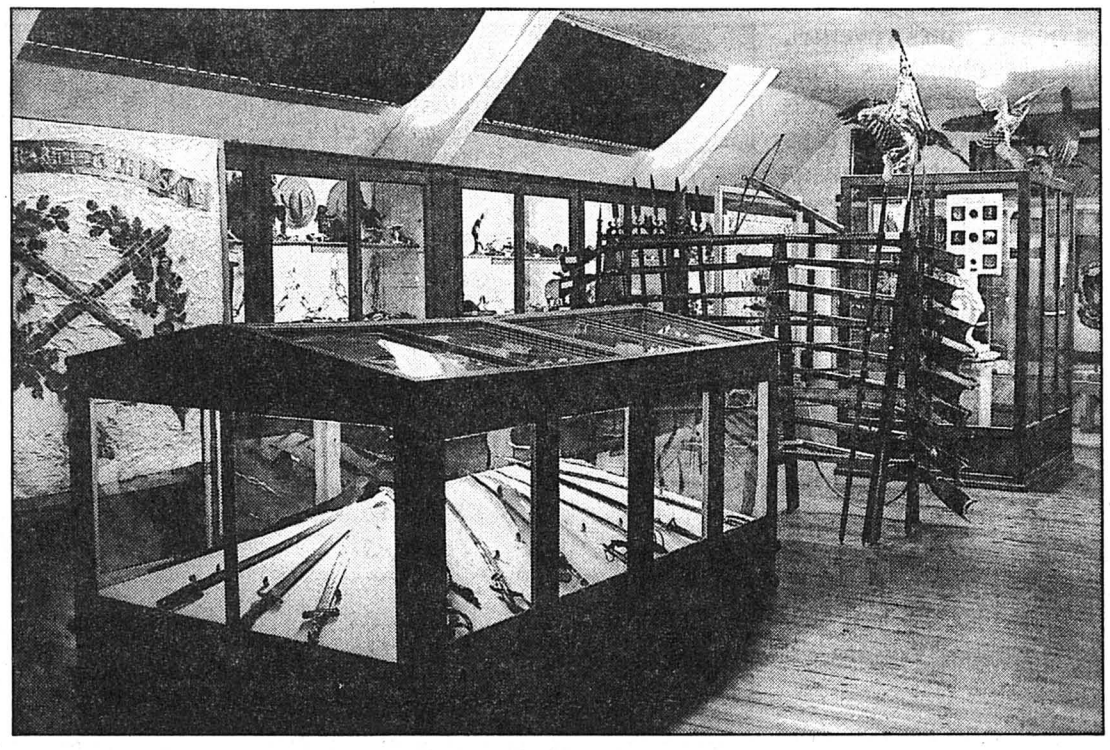

Musée de La Sagne
Ce décor n'a pratiquement pas changé depuis le 1er août 1925. (Impar-Gerber)

Pour voir et connaître le monde sans quitter leur vallée, les Sagnards fondent une Société d'instruction mutuelle le 13 octobre 1876. Spécialisée en arithmétique, allemand et français, cette petite académie souhaite rapidement étendre ses activités aux sciences naturelles, en constituant une collection zoologique.

Sensible aux arguments sagnards, le Conseil d'Etat accepte de délivrer à cette localité un permis spécial permettant de chasser uniquement dans un but scientifique. Manches retroussées, les membres de la Société d'instruction mutuelle descendent alors à Neuchâtel pour apprendre l'art de l'empaillage...

Au tournant du siècle, las d'occuper des locaux disséminés, ce cercle d'intellectuels réclame à la commune un lieu susceptible de recevoir le trésor de savoirs et d'objets réuni en quelques années. Après bien des atermoiements, cette association d'utilité publique obtient finalement la permission de s'installer dans les combles du nouvel Hôtel communal. Le Musée de La Sagne est ainsi inauguré le 1er août 1925.

La crise et la guerre stoppent ensuite les activités de la Société d'instruction mutuelle. Pourtant, entre 1947 et 1950, ça redémarre! Une chambre neuchâteloise est reconstituée à l'aide de matériaux récupérés dans une ferme de la région.

Malheureusement, après ce dernier sursaut, le musée entre en hibernation. Il faut attendre le mois de mai 1982 pour le voir se réouvrir, sous l'impulsion de l'Association de développement de La Sagne et du Conseil communal.

Ces quelque trente années de sommeil ont toutefois permis à ce singulier salon de garder son insolite authenticité, avec notamment son chat à trois pattes, son sceptre, son attrape-mouches de table, son casque allemand de uhlan, sa queue de cheval pour chasser les taons... et son raton laveur!

«C'est le musée du musée», souligne l'un des deux conservateurs bénévoles, M. Roger Vuille. Chaque année, avec son collègue, M. Pierre Perrenoud, il accueille environ 200 visiteurs, gère les collections, ainsi qu'un petit budget estimé à 1500 frs. Ces deux retraités assurent donc à eux seuls la pérennité de cette honorable institution. «De cette manière, conclut M. Vuille, le musée peut continuer de vivre 50 à 60 ans en arrière...». ALP

● *Le Musée de La Sagne ouvre ses portes le premier dimanche de chaque mois de 13 h 30 à 17 h ou sur demande, en appelant l'Administration communale au 039/31.51.06.*

BRÈVE

Morteau

Neuchâtelois sans permis

Un automobiliste suisse s'est vu retirer son permis de conduire pour ivresse au volant. L'éthylomètre a révélé un taux de 0,96 grammes d'alcool dans le sang. Le conducteur de la Porshe neuchâteloise pourrait bien attendre longtemps avant de revoir son permis. Le document sera transmis aux ministère de l'Intérieur, qui l'enverra aux Affaires étrangères. Ces derniers le donneront à l'ambassade suisse qui le restituera à son propriétaire. Une mésaventure qui sanctionne l'ivresse au volant dans l'Hexagone. La moyenne des accidents graves causés par l'alcool dans la région de Pontarlier est supérieure de 25% à la moyenne nationale. (p. sch)

AGENDA

Maîche

Hommage à Albert Triboulet

L'exposition annuelle des peintres du plateau de Maîche qui se tient jusqu'au 4 août au château du Désert à Maîche rend hommage à Albert Triboulet. Cinq des œuvres de cet artiste décédé en 1985 sont exposées aux côtés de 95 tableaux signés par dix-neuf talents locaux. Cette 25e expo célèbre comme les précédentes la beauté de la nature. Les exposants ont aussi dû sortir un peu du figuratif pour proposer des œuvres plus imaginatives. (pr.a)

Villers-le-Lac

Concentration de «deuche»

Villers-le-Lac accueillera les 27 et 28 juillet une concentration de 2 CV en route pour la rencontre mondiale de Zurich. Les fans de 2 CV permettront aux visiteurs d'approcher ces merveilles sur l'ancien terrain de foot. Un convoi sillonnera également les environs. Bourse de pièces détachées, badges, tee-shirt et autres gadgets sur place. (pr. a)

TAPIS VERT

Tirage du mardi

Dix de pique
Sept de cœur
As de carreau
Huit de trèfle

Haut-Doubs

Codhor: redressement judiciaire

Le tribunal de Commerce de Pontoise (Val d'Oise) a ouvert hier une procédure de redressement judiciaire avec poursuite de l'activité et période d'observation, après les dépôts de bilan de Codhor, leader français de la distribution de bijoux («L'Impartial» du 22.7.91). La période légale d'observation prendra fin en janvier 1992. D'ici là, les deux sociétés, Codhor et Codhor Europe Expansion (C2E), qui accusent un déficit de 188 millions de FF, poursuivront leurs activités sous le contrôle d'administrateurs judiciaires nommés par le tribunal de Commerce de Pontoise. Après avoir constaté la confusion des patrimoines entre Codhor S.A. et C2E, le tribunal de Commerce a opté pour une procédure de redressement judiciaire commune à ces deux sociétés. La proposition de reprise présentée par l'industriel suisse Dominique Motte, et celles d'éventuels autres repreneurs, seront étudiées. Le plan actuel de M. Motte, qui ne concerne que Codhor Europe Expansion (62 magasins affiliés) est donc refusé. Son projet de reprise devra concerner également Codhor S.A. (ap)

Abri de protection civile à La Chaux-du-Milieu

Une étude est en route

La commune de La Chaux-du-Milieu est une des dernières du canton à ne pas avoir son abri de protection civile. Si elle entend profiter des subventions fédérales et cantonales s'élevant à 85%, elle se doit de mettre les bouchées doubles car le délai arrive à terme. C'est aujourd'hui chose faite puisque le Conseil général dans sa dernière séance vient de voter un crédit de 30.000 francs pour une étude.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous proposons cette démarche, mais nous devons y passer», souligne le président de commune Alain Perret. Un sondage (obligatoire) va être effectué par un ingénieur. L'emplacement prévu, comprenant 250 places, est situé au nord du village. Aucune superstructure, halle polyvalente par exemple, n'est envisagée, si ce n'est par la suite, un éventuel agrandissement de la salle de gymnastique.

ALLER DE L'AVANT!

Il s'agit également d'étudier les possibilités d'utilisation des locaux qui pourraient en principe être chauffés. «Il en coûtera quelque 130.000 francs, subventions déduites. De toute façon, plus on attend, plus ce sera cher. Il faut aller de l'avant», estime Francis Sautaux. Au vote, le crédit passe la rampe à une abstention près.

La réadaptation du plan d'aménagement communal, confiée au bureau Atesa, est beaucoup plus onéreuse que le prévoyait le budget de base: «Depuis le vote du premier crédit (ndlr: 30.000 francs), de nouvelles dispositions de la Confédération ont été imposées. Coût de l'opération 26.500 francs, soit 88% de plus que le crédit initial. Cette révision est obligatoire et réalisée par des spécialistes. C'est du travail sérieux. Aspect positif, elle va définir des zones à bâtir», explique le conseiller communal Pierre-Alain Buchs.

PILULE AMÈRE

Pour les membres du législatif, la pilule est amère. «C'est rageant. L'Etat a décidément toujours plus de mainmises sur les communes. Ça devient franchement démesuré», clame Francis Sautaux. «On a la main dans l'engrenage, on ne peut pas reculer. Les exigences sont légales, on doit s'y plier», ajoute Pierre-Alain Buchs. Le crédit est finalement octroyé par 8 oui, une abstention et un non. Les comptes 1990, qui bouclent par un déficit de 9537 francs 15, sont acceptés sans commentaire. PAF

Promotion touristique

Le Centre d'accueil de Chante-Joux à La Chaux-du-Milieu, réservé principalement aux gens de passage, est toujours à la recherche d'un acquéreur. La société s'occupant de sa gestion souhaite qu'il demeure propriété privée. Elle n'a pour l'instant pas donné suite à différentes offres reçues.

Il n'est en tous les cas pas question de le vendre à l'Etat pour des requérants d'asile. Elément qui rassure les autorités communales: «Le Centre est très apprécié par les animations qu'il apporte au village. Notre vœu est qu'il reste en mains de gens poursuivant le même but, la promotion touristique.» (paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 24 AU 30 JUILLET

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE
  Vacances du samedi 13 juillet au vendredi 16 août. Reprise des entraînements le samedi 17 août.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS
  Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL
  Samedi-dimanche 27 et 28, Aiguille du Chardonnet. Pendant les vacances, pas de gardiennage.
- CHŒUR d'HOMMES ÉCHO DE L'UNION
  Congé du lundi 3 juin au 26 août inclu. Reprise lundi 2 septembre à 20 h.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE
  Vacances du samedi 13 juillet au 3 août inclus.
- CONTEMPORAINS 1923
  Juillet et août, pas de rencontre mensuelle. 10 et 11 septembre, course en Bourgogne-Beaujolais, Côte d'Or. Délai d'inscription, 31 juillet.
- JALUSIENS
  La rencontre des Jalusiens aura lieu le samedi 28 septembre à Som-Martel. Vous serez contactés à la mi-août, mais réservez déjà cette date.
- SOCIÉTÉ CANINE
  Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigrée.

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
  prêt, discothèque, salle de lecture, lu 16-19 h; ma-ve 10-12 h, 16-19 h; sa fermée. Département audio-visuel, lu 16-18 h, ma-ve 10-12 h, 16-18 h ou sur rendez-vous.
- PHARMACIE D'OFFICE
  Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
  ✆ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
  ✆ 27 21 11.

LE LOCLE

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
  lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 heures. Fermée jusqu'au 4.8.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
  lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Fermée jusqu'au 4.8.
- PHARMACIE D'OFFICE
  Casino, jusqu'à 19 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
  ✆ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
  ✆ 31 10 17.
- HÔPITAL
  ✆ 34 11 44.

NAISSANCES

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE
Je m'appelle
Nuno de Oliveira
et j'annonce à tous
la naissance de mon petit frère
MIKAEL
le 21 juillet 1991
(3,940 kg, 52 cm)
Clarinda et Guilheme
DE OLIVEIRA
Jambe-Ducommun 5
2400 Le Locle
28-14122

Coucou, me voilà!
Je m'appelle
KEWIN
Je suis né le 23 juillet 1991
et pèse 3,070 kg
Maternité Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
Nadia et Cric Croc
ROSSIER
Musées 32
La Chaux-de-Fonds
132-501672

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE
Je m'appelle
LINDSAY
Ma croisière a duré neuf mois,
je suis arrivée au port
le 20 juillet 1991,
pour la plus grande joie
de mes parents
Sophie et Yvan
DURIG
Bourg-Dessous 69
2416 Les Brenets
28-14122

AVIS URGENT

Nous engageons de suite:
MONTEUR-ÉLECTRICIEN
OK PERSONNEL SERVICE
T. Martinez
✆ 039/23.04.04
470-584

L'été au rythme des réfections routières

Neuchâtel «tripes» à l'air

Les beaux jours revenus, plusieurs chantiers routiers se sont ouverts en ville de Neuchâtel en plus des importantes réalisations en cours sur le front de la N5 ou du côté du parking de la gare qui s'ouvrira au public le mois prochain. D'où l'impression, pour beaucoup d'automobilistes, d'un surcroît de travaux qui se mesure à l'aulne du «bouchon». Le point de la situation avec l'ingénieur communal Marcel Courcier et son adjoint Charbel Younes.

Rue de l'Ecluse
L'utilisation d'une machine spéciale de dépose et de recyclage des matériaux a permis de gagner deux semaines. (Comtesse)

«Le nombre de chantiers routiers estivaux n'a pas augmenté par rapport à l'an dernier, même si le périmètre restreint dans lesquels ces travaux s'opèrent peut donner l'impression du contraire», avance C. Younes. «Nous ne pouvons d'ailleurs que difficilement choisir une autre période», explique pour sa part M. Courcier, «d'abord parce que les beaux jours nous permettent d'assurer un travail de qualité dans le respect des délais, ensuite parce que durant la période estivale, la circulation est moins intense du fait des vacances».

SUR LE TERRAIN

Qu'en est-il donc de la situation dans le terrain? Du côté de la gare, le parking de 172 places est en phase d'achèvement. Il devrait s'ouvrir le 12 août pour être inauguré en septembre. Parallèlement, à la place de la Gare, les travaux d'aménagement du giratoire et des 32 places de parc ainsi que de celles pour les deux-roues se poursuivent. En principe jusqu'à mi-août. Des zones vertes sont prévues, «ainsi que la plantation de trois arbres», précise C. Younes. Dès lundi un nouveau chantier s'ouvrira de l'autre côté du bâtiment CFF, à l'avenue de la Gare, depuis la sortie du parking jusqu'à l'embranchement du tunnel sous-voie. Le stationnement au sud de la route sera supprimé. Une voie centrale réservée aux bus dans le sens descendant sera aménagée à partir d'un nouveau passage pour piétons avec îlot de protection et bastion qui sera construit à la sortie de l'actuel passage sous-voie.

Autre chantier: celui de la rue de l'Ecluse. La chaussée est soumise à une réfection en profondeur entamée le 8 juillet pour durer jusqu'au 9 août. Ici, l'utilisation d'une machine spéciale de dépose et de recyclage des matériaux a permis de gagner deux semaines sur la planification initiale. Une intervention sur le trottoir sud, entre Prébarreau et le sentier menant au Château, aura ensuite lieu du 12 au 16 août.

Dans la zone piétonne, depuis le 8 juillet aussi et pour une durée de 2 mois, on procède au remplacement de la conduite d'eau et du surfaçage de la rue du Bassin. Quant au pont du chemin des Mulets, en dessous du collège du Mail, il devrait être achevé début septembre. Enfin, d'ici au 6 septembre, la chaussée du quai Godet, entre l'embranchement de la ruelle Mayor et l'Ecole suisse de droguerie, sera remplacée. Deux voies de circulation sur les trois habituelles seront maintenues durant toute la durée des travaux qui en débuté le 17 juillet.

A noter encore, pour les amoureux de la zone piétonne, que l'aménagement de la place Pury a pris fin lundi avec la pose des derniers mètres carrés d'enrobé au nord de la «pagode».

C. P.

BRÈVES

Neuchâtel

Un siècle de vie

Entrée hier dans sa centième année, Mme Jeanne-Marie Soguel a été fêtée au home des Charmettes, en la présence de familiers ainsi que des représentants de l'autorité cantonale, dont le conseiller d'Etat Pierre Dubois qui lui a remis une pendule neuchâteloise.

Originaire de Cernier et née au Val-de-Travers le 23 juillet 1892, l'alerte centenaire avait choisi elle-même le menu de la fête ainsi que les boissons.

Mariée à vingt ans, Jeanne-Marie Soguel peut s'enorgueillir aujourd'hui d'une descendance comptant une fille, trois petits-enfants et une arrière-petite-fille.

C'est justement chez sa fille qu'elle résidait depuis la disparition de son époux en 1990, avant d'entrer au home en février de cette année. (cp, photo Comtesse)

AGENDA

Neuchâtel

Concert de clavecin

Aujourd'hui mercredi, à 16 h, au Musée d'Art et d'histoire, Pierre-Alain Clerc donnera un concert sur le clavecin Ruckers. (comm)

Les Geneveys-sur-Coffrane

Séminaire

Le week-end prochain, le Louverain deviendra un lieu d'échanges international.

Dans le cadre d'un séminaire réservé à leur intention, les membres de l'AIESEC, ainsi que des étudiants de la Hochschule de Saint-Gall, discuteront des possibilités d'une politique d'entreprise tenant compte de la protection de l'environnement. (comm-se)

Fleurier et Neuchâtel

La drogue tue deux fois

A quelques jours d'intervalle, la drogue a tué par deux fois dans le canton. Dimanche vers 18 h à Fleurier, une femme de 28 ans a été retrouvée morte à son domicile par son mari. Hier matin aux environs de 6 h, le décès d'une jeune fille de 18 ans, domiciliée à Colombier, a été constaté dans l'appartement de son ami à Neuchâtel. La police cantonale communique que «leur décès est vraisemblablement dû à la drogue», les résultats des autopsies n'étant pas encore connus.

AUGMENTATIONS DES OVERDOSES

Si dans le canton seule une overdose fatale a été recensée en 1990, les chiffres des 7 premiers mois de 1991 sont éloquents. On dénombre 3 cas de surdoses mortelles et 8 non mortelles, les personnes ayant pu être réanimées à l'hôpital. C'est la pointe de l'iceberg... A cela, il faut ajouter les deux cas annoncés hier.

«Pour nous, cela fait une grosse augmentation, commente Claude Nicati, porte-parole de la police cantonale. J'ai fait faire une comparaison entre les six premiers mois de 1990 et de 1991.

»Pour les dénonciations à la loi fédérale des stupéfiants (réd: toutes drogues confondues), on passe de 233 personnes à 312.»

Concernant les saisies, il est délicat de faire des projections, les statistiques n'existant que depuis l'an dernier. «Au niveau des interpellations, on peut cependant dire qu'il y en a plus. Mais difficile d'établir s'il y d'avantage de consommateurs, de trafiquants ou bien si nos agents de la brigade des stupéfiants travaillent de manière plus intensive. Je vous dirais les deux» ajoute M. Nicati. Près de 500 personnes ont été interpellées en 1990.

ATTITUDE RESTRICTIVE

Quant à l'approvisionnement en drogues dures, les «toxicos» neuchâtelois se fournissent aussi bien auprès de filières que sur les hauts lieux bernois et zurichois.

La situation du canton de Neuchâtel n'est pas pour autant catastrophique. «Nous avons de la chance de n'avoir ni la Platzspitz ni la Kleine Schanze, lâche M. Nicati. Il y a quand même des endroits dans le canton où l'on consomme, l'on vend et l'on achète des stupéfiants. Mais pas de manière aussi ouverte et ostensible qu'à Berne ou Zurich. Cela tient peut-être à l'attitude restrictive de nos autorités».

(mdc)

Collaborateurs en colère à Perreux

De la nature du 13e salaire

Décision contestée: pas de 13e salaire pour une partie des employés de l'Hôpital psychiatrique de Perreux. Leur salaire est gelé, ils n'ont droit qu'à des allocations de renchérissement. C'en est une, assure le syndicat, qui sollicite des négociations.

Restructuration à l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux. Les négociations de fin 1984 aboutissent à l'adoption d'un nouveau barème des salaires calqué sur les établissements médicaux et médicaux pour personnes âgées (normes ANEM/ANEMPA). Les employés qui seraient défavorisés, au bénéfice d'une situation acquise, toucheront leur précédent salaire. Ils auront droit à d'éventuelles allocations de renchérissement mais ne toucheront aucune augmentation jusqu'à ce que leur salaire soit rentré dans les normes. Particulièrement concernés, des employés favorisés par leur ancienneté. Plusieurs sont partis en retraite depuis le 1er janvier 1985, d'autres ont quitté... Sur les 340 employés de l'Hôpital psychiatrique, une bonne vingtaine relèvent encore de cette situation.

ERREUR NON CORRIGÉE

L'année passée, le demi-13e salaire a été versé à l'intégralité des employés. Une erreur que la direction n'a pas voulu corriger. Mais une lettre a été envoyée début juillet, qui précise que le 13e salaire ne sera pas versé à fin 1991 aux employés dont le salaire a été gelé.

Le Syndicat des services publics (SSP/VPOD) a été saisi de l'affaire et réclame le versement de ce 13e salaire. Pour Willy Pouly, secrétaire fédératif, il s'agit d'une allocation de renchérissement à laquelle les employés ont droit. Il a sollicité des négociations auprès du directeur administratif de l'Hôpital le 11 juillet, il attend une réponse.

Frédy Huguenin, directeur administratif de Perreux, lui répondait hier. La décision a été prise conjointement par la direction de l'hôpital, le comité directeur et le Service de la santé publique. Etant donné les vacances, ces partenaires ne pourront être réunis avant mi-août. Impossible donc de répondre définitivement au Syndicat.

M. Pouly annonce qu'en cas de refus, le Syndicat pourrait recourir. Ce qui permettrait d'obtenir un avis de droit quant à la qualité du 13e salaire: allocation de renchérissement ou augmentation réelle de salaire? Le Service de l'Intérieur serait la première instance concernée, précise Bernard Parel, adjoint au chef administratif de la santé publique.

AO

Camp pour instrumentistes au Mont-de-Buttes

Musique en plein air

Depuis samedi et jusqu'au 31 juillet, une vingtaine de jeunes instrumentistes sont au Mont-de-Buttes à l'enseigne d'un camp organisé par l'Association cantonale des musiques neuchâteloises. On y apprend son solfège et on s'exerce au travail d'ensemble.

Les vingt musiciens, âgés de 9 à 15 ans, proviennent du littoral et des districts du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers.

Point de représentant des montagnes neuchâteloises. Onze accompagnants, y compris les cuisiniers, les encadrent.

«Pratiquement, tous les registres sont représentés: flûte, clarinette, saxo, trompette-cornet et baryton. Nous avons également un percussionniste.

Nous rencontrons toujours le même problème: il nous manque des gros chants, trombone ou basse» explique Christian Blandenier.

Le responsable du camp, Marcel Bochud, ajoute: «C'est difficile pour un enfant de 9 ans de prendre une basse. On ne le verrait plus derrière son instrument. Alors, les moniteurs font le joint».

TRAVAIL EFFICACE

Le camp vise deux buts: d'une part, l'apprentissage du solfège et le travail par registre, d'autre part, le jeu d'ensemble. Christian Blandenier: «En s'exerçant par petits groupes, le travail est plus efficace. Le moniteur peut se rendre compte des difficultés de chacun et donner des conseils individuels. Quant aux répétitions d'ensemble, elles sont très importantes pour le futur musicien de fanfare. Surtout pour ceux qui ont l'habitude de jouer seul ou de suivre le conservatoire». Après avoir remis de nombreuses fois l'ouvrage sur le métier, les jeunes musiciens s'exprimeront en public. «Dimanche, nous prendrons certainement part au culte de La Côte-aux-Fées, et lundi soir, nous donnerons un concert à la Salle de Spectacles. Enfin, le 31 juillet nous nous produirons au Quai Osterwald à Neuchâtel».

De temps à autre, on laisse tomber l'instrument. Hier après-midi, tous le monde s'est rendu aux Grottes de l'Orbe. (mdc)

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
✆ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ✆ 111
ou gendarmerie ✆ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ✆ 53 34 44.

● AMBULANCE
✆ 117.

AUJOURD'HUI

● MUSIQUE
Hark the voice (gospel, soul, jazz)
Plateau libre
22 h.

Récital d'orgue par Marie-Claire Alain
Collégiale
20 h 30.

Croisière avec l'Orchestre D. Girard
Départ du port de Neuchâtel
20 h 30.

Concert démonstration du clavecin Rückers par P.-A. Clerc
Musée d'art et d'histoire
16 h, 17 h.

● FOOTBALL
NE-Xamax – Sion
Maladière
20 h.

Le canton de Berne, plus grand propriétaire suisse de marais

Des joyaux à préserver

Par rapport aux autres cantons, celui de Berne est particulièrement riche en zones humides, car il possède les plus grandes surfaces de hauts-marais du pays. Mais cette abondance toute relative ne saurait cacher ni la destruction effrayante qu'ont subie la majorité des marais ces dernières décennies, ni les menaces pesant sur ceux qui subsistent encore!

La législation fédérale sur la protection de la nature et du paysage, ainsi que l'initiative dite «Rothenthurm», exigent la protection des marais et des sites marécageux d'une beauté particulière et d'une importance nationale. Pour mettre en pratique ces mesures, la Confédération a élaboré trois inventaires, recensant respectivement les hauts-marais, les bas-marais et les sites marécageux (voir encadré ci-contre) et mettant en exergue ceux d'entre eux qui sont jugés d'importance nationale.

Dans le canton de Berne, si la procédure à suivre pour la protection des sites marécageux n'a pas encore été choisie, on connaît parfaitement les menaces qui pèsent sur eux: mesures forestières ou agricoles inadéquates, drainages de grande envergure ou rectification des lisières de forêts, sans parler des routes, ponts, téléphériques, lignes à haute tension, extension non contrôlée d'une agglomération ou autres installations militaires, etc.

Dès lors, le canton souhaite que tous les projets de construction prévus sur de tels sites soient désormais conçus de manière à s'y intégrer, sans toucher aux zones les plus sensibles, selon des définitions à établir de cas en cas.

LE JURA RICHE EN HAUTS-MARAIS

Le canton de Berne possède donc les plus grandes surfaces de hauts-marais en Suisse, les 98 zones recensées ne représentant pourtant, au total, que 0,04 % de son territoire! Toutes les étendues de hauts-marais subsistant encore - le canton en comptait plus de 3 fois autant à l'origine ! - doivent être sauvegardées et leurs environs soumis à des mesures de limitation du drainage et de la fertilisation. De plus, il s'agit de reconstituer la végétation des surfaces déjà endommagées.

Les bas-marais et prairies humides, enfin, ont disparu à raison de 90% (!), depuis le début du siècle en Suisse; et 23 % de ceux qui ont survécu se trouvent en territoire bernois.

Pour ces zones humides, les mesures qui s'imposent passent par une exploitation agricole adéquate, compensée, pour les agriculteurs, par des indemnisations spéciales. DE

● **Source: Bulletin «Protection des marais dans le canton de Berne», publié par l'Inspection de la protection de la nature et l'Office de l'aménagement du territoire du canton de Berne.**

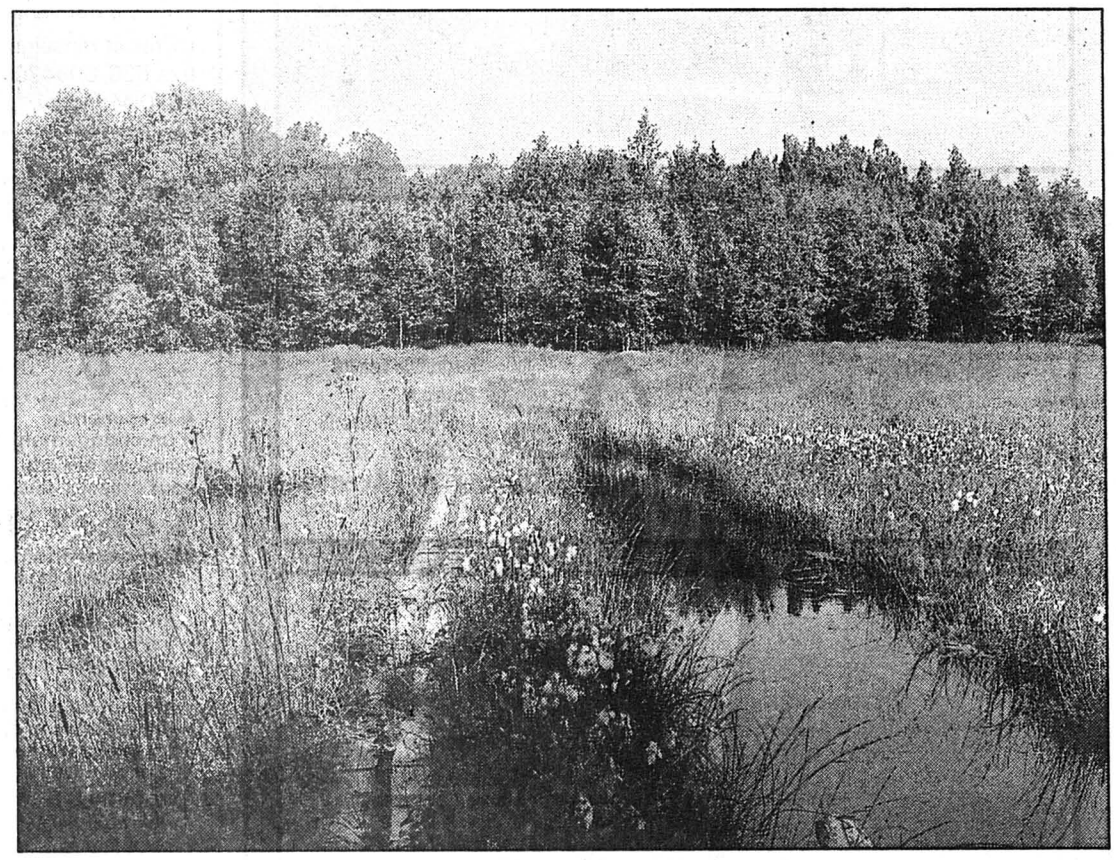

Les Pontins sur Saint-Imier
Un exemple de haut-marais, tel qu'il doit être préservé impérativement. (Impar-Eggler)

Comment les reconnaître

Tirés du bulletin «Protection des marais dans le canton de Berne» (mai 91), quelques éléments descriptifs des trois catégories de zones humides:

● **D'une importance capitale pour de nombreuses espèces animales devenues très rares, les hauts-marais sont des biotopes humides qui se trouvent dans des zones au relief plat ou en pente douce. Parmi les communes bernoises qui en possèdent les plus grandes surfaces, on relève, bien sûr, Tramelan, Saicourt et Saint-Imier.**

● **Les termes bas-marais et prairies humides désignent des zones vertes non boisées, humides ou détrempées et agricoles. Leurs aspects sont très variés, mais toutes sont très riches en espèces animales et végétales spécialisées, pour une bonne part très rares ou en voie de disparition. Ces zones se trouvent essentiellement dans la partie sud du canton.**

● **Les sites marécageux sont des zones étendues où l'influence des hauts-marais et des bas-marais est très nette, regroupant des zones marécageuses, mais également et notamment des pâturages boisés. Ils font partie intégrante des paysages ruraux traditionnels de Suisse. 22 sites marécageux ont été recensés dans le canton, essentiellement au sud et le long de la frontière neuchâteloise. (de)**

BRÈVES

Delémont

Vacanciers attention

La police cantonale recommande aux vacanciers de prendre toutes les précautions nécessaires, afin d'éviter de tenter les voleurs: éviter de laisser les volets fermés, fermer soigneusement portes et fenêtres, mettre en lieu sûr tous les objets de valeur et faire relever sa boîte aux lettres. (gybi)

Grandval

Départ du pasteur

Au cours du culte de ce prochain dimanche 28 juillet, les paroissiens de Grandval prendront congé officiellement, lors du culte dominical, de leur pasteur Samuel Melchert, un sympathique retraité venu des Grisons pour assurer l'intérim depuis le départ de Thierry Benotmane pour Thoune. Quant au nouveau pasteur titulaire, M. Serge Médebielle, d'origine parisienne comme M. Benotmane et actuellement en stage dans une paroisse de Bienne, il entrera officiellement en fonction en août. (kr)

AGENDA

Les Breuleux

Rencontre des ressortissants

Dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération, la commune organise une rencontre de ses ressortissants, ceci à l'occasion de la Fête du village, le samedi 28 septembre 1991. Chaque habitant peut faire part de cette invitation aux membres de sa famille originaire du village. Inscription aurpès de l'administration communale jusqu'au 31 août prochain. (gybi)

Goumois

La Fête nationale le 31 juillet

Depuis quelques années, la commune de Goumois organise une manifestation à l'occasion de la Fête nationale. Elle se distingue en la mettant sur pied au soir du 31 juillet. La fête débutera dès 12 heures avec la possibilité d'effectuer des vols en hélicoptère au-dessus de la vallée du Doubs. A 20 h, un concert de la fanfare des Pommerats, suivi d'un exposé de l'historien Bernard Froidevaux intitulé «Goumois, mon village», ainsi que de la lecture du message de Flavio Cotti, président de la Confédération. (y)

Muriaux: du nouveau au Musée de l'automobile

3000 heures de travail pour un bolide

Restaurée et rajeunie, «la Lionel» a fait son entrée au Musée de l'automobile de Muriaux où le visiteur pourra l'admirer durant tout l'été. Cette superbe voiture de course, appartenant à Lionel Bernard de Saint-Julien les Russey dans le Haut-Doubs, a nécessités quatre années de patience et 3000 heures de travail par son propriétaire.

Etudiant à l'Ecole d'ingénieurs de Besançon, Lionel Bernard commença la réalisation de cette voiture hors du commun en 1966, pour la terminer en 1970. Excepté le moteur Renault Gordini et la boîte de vitesses, il réalisa ce bolide entièrement de ses mains.

A l'époque, conçue avec moteur central et châssis tubulaire, la voiture était vraiment une réalisation d'avant-garde, puisque l'ensemble des tubes soudés constituant le châssis ne pesait pas plus de 50 kg, le tout ne dépasse pas 480 kg. Lionel Bernard raconte en souriant que, lors de la réalisation de la maquette en plâtre placée dans la grange de son père, il eut, un beau matin, la douloureuse surprise de retrouver celle-ci complètement gelée et fissurée à la suite d'une nuit de frimas.

PREMIER PRIX À CHAMROUSSE

La Lionel participa à quelques courses de côtes, au cours desquelles elle se fit remarquer. En 1971, toujours pilotée par son créateur, elle remporta le premier prix dans sa catégorie à Chamrousse. En 1972, elle fut victime du nouveau règlement qui exigeait des pare-brises en verre, la Lionel étant équipée de vitres en plexiglas.

Mais Claude Frésard, propriétaire du Musée automobile veillait au grain et c'est ainsi qu'il proposa quelques années plus tard à Lionel Bernard d'exposer sa voiture. Celui-ci entreprit alors de la restaurer pour lui permettre de revivre en bonne place au cœur du Musée.

Aujourd'hui ingénieur-constructeur en mécanique, Lionel Bernard reste passionné de recherches et ouvert à toute nouvelle aventure touchant au domaine de la mécanique. GyBi

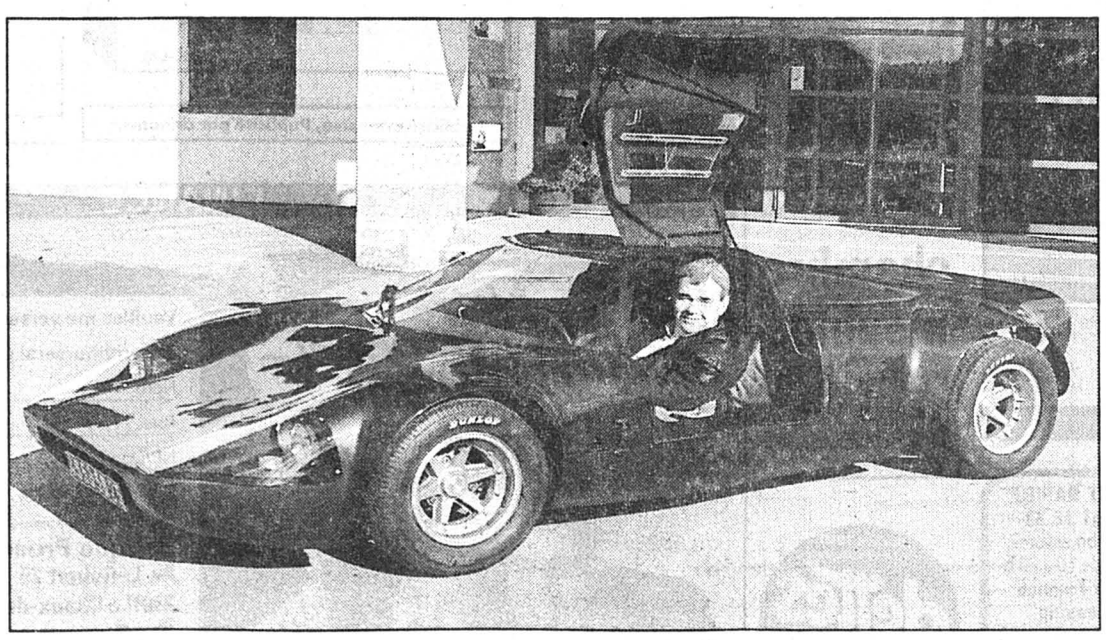

Muriaux
Lionel Bernard et sa «Lionel»: une nouvelle acquisition pour le Musée de l'automobile. (sp)

Saignelégier

Gymnastique de haut niveau

Vendredi prochain, la patinoire du Centre de loisirs des Franches-Montagnes sera le théâtre d'un spectacle exceptionnel pour la région. Le public pourra assister à une démonstration de gymnastique rythmique sportive présentée par trois gymnastes soviétiques et trois gymnastes suisses. Ces athlètes de premier plan présenteront des exercices au ballon, avec ruban, cordes, cerceau et massues.

Les sportives soviétiques sont d'un haut niveau junior. Il s'agit d'Aliona Kudriavtseva, Sacha Kriakova et Olga Manaenkova. Elles seront accompagnées par leur entraîneur, Héléna Kogteva.

Quant à l'équipe suisse, elle sera formée de Jessica Marchand, Joanne Simonet et Orane Sutter qui sont entraînées par Virginie Chevillat et Nathalia Zavgorodnia. Ces jeunes filles sont engagées dans le championnat de Suisse, en catégorie jeunesse. (y)

SERVICES

SAINT-IMIER
- MÉDECIN DE SERVICE ✆ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE ✆ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE ✆ 42 11 22.

COURTELARY
- MÉDECINS Dr Chopov, ✆ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10.

SONCEBOZ
- MÉDECIN Dr Ivano Salomoni, ✆ 97 24 24.

TRAMELAN
- MÉDECINS Dr Graden ✆ 97 51 51. Dr Meyer ✆ 97 40 28. Dr Geering ✆ 97 45 97.
- PHARMACIES H. Schneeberger ✆ 97 42 48. J. von der Weid, ✆ 97 40 30.

CORGÉMONT
- MÉDECINS Dr Ennio Salomoni, ✆ 97 17 66. Dr de Watteville, ✆ 97 11 67.

SAIGNELÉGIER
- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ✆ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ✆ 51 13 01.
- AMBULANCE ✆ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ✆ 51 22 28. Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84. Dr Meyrat, ✆ 51 22 33.

LE NOIRMONT
- MÉDECINS Dr Baumeler, ✆ 53 11 65. Dr Bosson, ✆ 53 15 15.

LES BREULEUX
- MÉDECIN Dr Tettamanti, ✆ 54 17 54.

LE POD

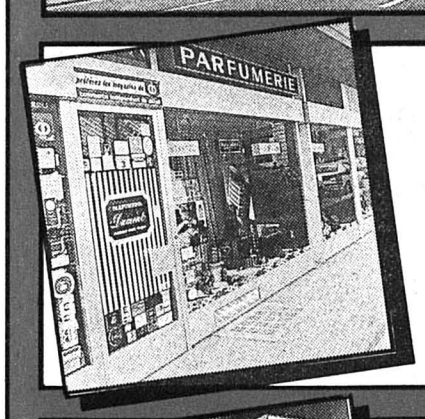

La Parfumerie et l'Institut de beauté sont ouverts pendant les vacances

chèques

Institut de beauté
Boutique
Léopold-Robert 53
✆ 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue

28-12404

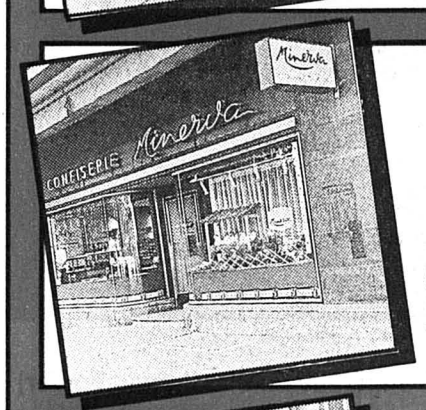

Fermé du 15 juillet au 10 août

CONFISERIE-TEA-ROOM

Minerva

Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

28-12346

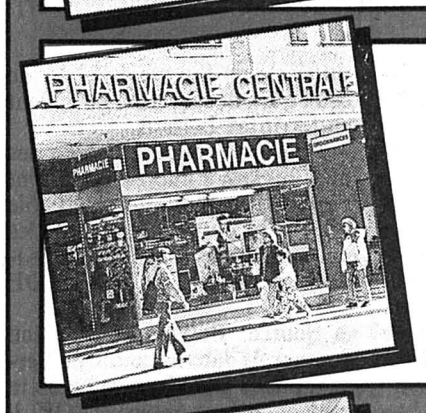

Plus de 25 ans au service de notre clientèle

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert

centrale

La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 40 23-24

28-12402

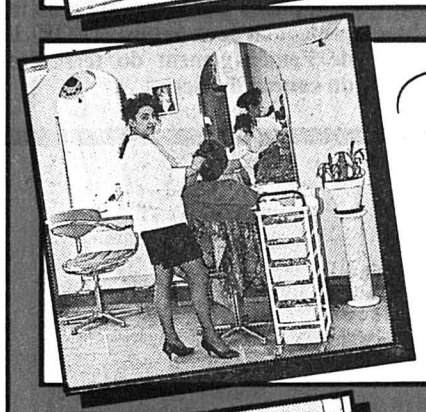

Rosy Coiffure

FERMETURE ANNUELLE du 16 juillet au 10 août

28-12509

brasserie **TERMINUS** OUVERT TOUS LES JOURS

LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DU CENTRE-VILLE

Menus à Fr. 10.– et 11.–

Au 1er étage, à partir du 9 juin, PMU (course de chevaux français)

Av. Léopold-Robert 61
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 32 50
Fax 039/23 32 86

28-12169

Attractions

POD JUNIOR

FERMETURE ANNUELLE du lundi 8 juillet au mardi 6 août

Luna-park en salles
Léopold-Robert 105 a
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 81 01, horaire répondeur

ENTRÉE LIBRE!

BONNES VACANCES À TOUS

28-12612

BIENVENUE DANS L'AVENUE

OFFRES D'EMPLOI

Hôpital soins aigus – Romandie
cherche pour son unité de soins intensifs, 5 lits (médico-chirurgicaux)

un(e) infirmier(ère) responsable d'unité

titulaire du certificat ASI/SSMI en soins intensifs.

Entrée à convenir.

Offres et renseignements sous chiffres P36-805430 à Publicitas, 1870 Monthey.

PARTNER Job

107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'un changement de situation?
Mandatés par une entreprise de la ville, nous désirons rencontrer

1 chef de projet

Nous demandons:
- formation d'ingénieur ETS ou technicien ET en mécanique
- exp. de dessinateur-constructeur
- maîtrise du développement de machines spéciales et de l'automation
- personnalité affirmée, dynamique, sachant travailler de manière autonome selon cahier des charges
- connaissances des systèmes DAO seraient un avantage

Attributions:
- responsable d'un bureau technique comprenant 2 ou 3 dessinateurs
- chef de projet, soutien technique et conceptuel de la vente et du SAV

Intéressé, curieux?
Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue.

470-176

Tél. 039/23 22 88

elf cogegal

engage tout de suite ou à convenir, pour compléter son équipe, un

chauffeur PL

capable de travailler de façon indépendante.

Lieu de travail: Péry-Reuchenette.

Place stable et bien rémunérée.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 032/96 1444 ou d'écrire à **ELF (SUISSE) S.A.**, à l'attention de M. Quartenoud, **2603 PÉRY-REUCHENETTE.**

6-504650

Nous cherchons, pour notre grand magasin

AUX ARMOURINS, Neuchâtel:

un responsable de l'entretien technique

apte à dépanner diverses installations telles que: chauffage, climatisation, ventilation, électricité.

Si vous avez le sens des responsabilités et savez travailler de manière indépendante, alors vous êtes le collaborateur que nous recherchons pour s'intégrer au sein d'une équipe dynamique et sympathique.

Les personnes intéressées (Suisses ou avec permis valable), sont invitées à adresser leurs offres manuscrites détaillées (curriculum vitae, copies de certificats, photographie), à:

INNOVATION SA,
Service du personnel, rue du Pont 5,
1003 Lausanne

Pour un renseignement complémentaire, veuillez composer le 021/20 19 11, interne 444.

22-4050

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A LOUER

A La Chaux-de-Fonds

2 places de parc

Rue Numa-Droz 76
Loyer: Fr. 50.–/mois
Libres immédiatement

✆ **244 245**

28-500393

W. SEILER S.A.
Promenade-Noire 10 NEUCHATEL

HPT LA PROPRIETE ACCESSIBLE
GROUPE

Crédit immobilier HPT

A vendre en PPE dans quartier ensoleillé, situé près de la piscine-patinoire et de la piste Vita, très beaux

3 et 4 pièces

avec cheminée de salon et grand balcon

Mensualité «PROMOTION 91»
dès **Fr. 1347.–**

Garage collectif disponible

28-440

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L.-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 83 68

A louer ou à vendre, Est de la ville

APPARTEMENT de 4½ pièces + dépendance

✆ 039/26 72 74

470-661

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds

Magnifique appartement de 4 pièces

Entièrement rénové, avec cuisine agencée

Libre mi-août 1991

Renseignements:
Le Château
2034 Peseux ✆ 038/31 78 03

MEMBRE SNGCI

450-628

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	**Jeudi 12 heures**
pour l'édition du mardi:	**Vendredi 12 heures**
pour l'édition du mercredi:	**Lundi 12 heures**
pour l'édition du jeudi:	**Mardi 12 heures**
pour l'édition du vendredi:	**Mercredi 12 heures**
pour l'édition du samedi:	**Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/283 476
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

DIVERS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
28-012367

MYLÈNE
Voyance, médium, astrologie
Par téléphone:
066/22 80 89
Sur RV. Delémont, La Chaux-de-Fonds.
Résout problèmes amour, affaires, chance, protection et autres.
410-102877

A vendre
véhicules expertisés
Ford Granada Fr. 1900.–
Ford Taunus Fr. 2800.–
Fiat 127 Fr. 2900.–
Peugeot 104 Fr. 2900.–
Talbot Horizon Fr. 3200.–
✆ **038/63 34 54/53**
28-813

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer
chambre meublée
à jeune fille.
Centre ville.
✆ 039/26 97 60
470-661

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHATEL
038/33.69.70
450-615

FINANCE

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois env. Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 25
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325

A-4-4/30-Mi

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél: **039/ 211 135**
Télex: 952 114
Fax: 039/285 852
Fax: 039/281 419

Tirage contrôlé REMP 31.183

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/283 476
Le Locle, tél: 039/311 442

La Chaux-de-Fonds

Tribunal de police

Lors de ses audiences des 28, 29 et 30 mai, le Tribunal de police a renvoyé deux affaires pour preuves, enregistré une suspension et trois retraits de plaintes, libéré et exempté trois prévenus, différé la lecture de quatre jugements et condamné douze personnes.

Le 28 mai, le président, M. François Ott, assisté de Mme Pascale Beucler, greffière, a condamné J. N. à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 160 fr de frais pour détournement d'objets mis sous main de justice et infraction LTM. De plus, il a fixé à 600 fr l'indemnité due au défenseur d'office du condamné.

Pour ivresse au volant et infraction LCR, Y. M. a écopé une peine de 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 80 fr d'amende et 430 fr de frais. C. R. devra payer 500 fr d'amende et 400 fr de frais pour ivresse au volant. Pour voies de fait, injures et menaces, P. C. a été condamné à 400 fr d'amende et 130 fr de frais. J. H.-D. devra s'acquitter d'une amende de 100 fr, de 100 fr de frais et de 200 fr de dépens pour infraction LCR-OCR.

Le 29 mai, le président, M. Frédy Boand, assisté de Mme Christine Amez-Droz, greffière, a condamné par défaut M. A. à 1300 fr d'amende et 50 fr de frais pour infraction OTR. Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, P. M. devra payer 500 fr d'amende et 410 fr de frais.

Pour infraction LFStup, P. B. a écopé une amende de 300 fr et 70 fr de frais. M. B. et M. O.-D.-R. devront s'acquitter chacun d'une amende de 120 fr et de 100 fr de frais pour infraction LCR-OCR.

Le 30 mai, le président, M. Blaise Galland, assisté de Mme Pascale Beucler, greffière, a condamné à 20 jours d'emprisonnement, moins 2 jours de détention préventive, avec sursis pendant 3 ans et 310 fr de frais G. P. et C. P. pour vol et dommages à la propriété. (Imp)

***

Lors de son audience du 24 mai, présidée par M. Daniel Jeanneret, assisté de Mme Elyane Augsburger, le Tribunal de police a rendu 5 jugements, renvoyé une affaire pour preuves, différé la lecture d'un jugement et acquitté un prévenu.

Pour infraction LFSEE et LCEP, G. I. écope d'une amende de 500 francs et devra payer 50 francs de frais. Pour infraction LFStup, A. K. est condamné à 150 francs et 70 francs de frais. Prévenu d'ivresse au volant et d'infraction LCR-OCR, M. H. est condamné à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, à 100 francs d'amende et 420 francs de frais. Une infraction LCR-OCR vaut à A. A. une amende de 80 francs et 70 fr de frais. (Imp)

Festival d'échecs à Bienne

Coup double pour Christiansen

Encore des rebondissements dans le tournoi des Grands Maîtres de Bienne. Victorieux du favori Bareev, l'Américain Christiansen fait coup double et passe en tête après 5 rondes. A signaler qu'il s'agit de la seconde défaite consécutive pour Evgeny Bareev. Ce lundi fut par ailleurs le jour des premières: premier succès pour Joël Lautier et Ulf Andersson, premier revers pour Alexej Shirov et première partie en suspens: Gavrikov et Adams n'arrivant pas à se départager après 60 coups.

Récent vainqueur du tournoi de Munich, Larry Christiansen devient désormais le seul Grand Maître invaincu de cette épreuve. Mais Bareev et Shirov n'ont sans doute pas dit leur dernier mot.

Une femme occupe seule la tête du tournoi mixte. Il s'agit de la populaire Pia Cramling, victorieuse du Vaudois Boog. Les Suisses Summermatter et Klauser sont toujours à la recherche de leur premier demi-point, tout comme la Géorgienne Ketevan Arakhamia.

Dans l'Open des Maîtres, ce sont finalement 17 Grands Maîtres, 29 Maîtres internationaux et 28 Maîtres FIDE qui ont pris le départ. Une sensation à d'ores et déjà marqué la 1re ronde: le Zurichois Sacha Georges a battu la championne du monde Maja Tschiburdanidse. Tout simplement... (ob)

CLASSEMENT

Tournoi des Grands Maîtres: 1. Larry Christiansen 3,5 points. 2. Alexej Shirov 3; Evgeny Bareev 3. 4. Joël Lautier 2,5; Ulf Andersson 2,5.

Tournoi World mixed: 1. Pia Cramling 2 points. 2. Lars Bo Hansen 1,5; Vlastimil Hort 1,5; Daniel Campora 1,5; Joseph Gallagher 1,5.

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Piétinée par des vaches

Mme H. J. de La Chaux-de-Fonds, traversait, en tenant son chien en laisse, le pâturage situé dans la région du Cernil-Antoine, dimanche 21 juillet, vers 21 h. Des vaches et des veaux, intrigués par les promeneurs, se sont approchés, les ont bousculés et Mme H. J. a été piétinée par les bêtes. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, 28 71 01.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- CORSO
  21 h, Pour Sacha (A. Arcady) 12 ans; 18 h 45, La relève (C. Eastwood, C. Sheen) 16 ans.
- EDEN
  21 h, La fièvre d'aimer (L. Mandoki) 16 ans; 18 h 45, Alice (W. Allen) 12 ans.
- PLAZA
  21 h, Scènes de ménage (Mazursky, W. Allen, B. Midler) 12 ans; 18 h 30, Green Card (G. Depardieu, A. MacDowell) pour tous.
- SCALA
  16 h, 18 h 30, 21 h, Les tortues Ninja 2 (M. Donatello) pour tous.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
  15 h, 17 h 45, 20 h 30, Veraz (Castano, K. Douglas, R. Bohringer) pour tous.
- APOLLO 2
  15 h, 17 h 45, 20 h 15, Revenge (T. Scott, K. Costner) 16 ans.
- APOLLO 3
  15 h, 20 h 30 (séances en V.O.), La double vie de Véronique (K. Kieslowski, I. Jacob, P. Volter) 16 ans; 17 h 45 (V.O.), Jungle Fever (S. Lee, W. Snipes) 16 ans.
- ARCADES
  15 h, 18 h, 20 h 30, FX2 (R. Franklin, B. Brown) 16 ans.
- BIO
  17 h, 20 h 15 (séances en V.O.), Un ange à ma table (J. Campion) 16 ans.
- PALACE
  16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, La manière forte (J. Badham, M. Fox) 12 ans.
- REX
  15 h, 18 h, 20 h 30, Jamais sans ma fille (B. Gilbert) 12 ans.
- STUDIO
  20 h 30, Papillon (F. Schaffner, S. McQueen, D. Hoffman) 12 ans; 15 h, 17 h 30, Les tortues Ninja 2 (M. Donatello) pour tous.

COMMUNIQUÉS

Travers

Nouveaux actionnaires pour les Mines d'asphalte

L'augmentation publique du capital-actions proposée le 1er mai 1991 est une réussite complète puisque ce ne sont pas moins de 36 nouveaux actionnaires qui ont répondu à l'appel de Navistra S.A.

Au 1er janvier 1991, Navistra S.A., la société exploitant la concession accordée au circuit touristique des Mines d'asphalte de Travers, a changé de mains. Les nouveaux responsables ont décidé de donner une impulsion nouvelle à ce site unique en Suisse. Il sera complété de différentes expositions, d'un café, d'un parc à loisirs avec un parcours didactique de géologie et d'archéologie, des aires de pique-nique, différentes attractions.

Commencés au mois d'avril, les travaux vont actuellement bon train. Une exposition de géologie est déjà en place, le café est équipé d'une magnifique cheminée permettant la préparation de succulentes grillades, sans parler de la spécialité de la maison: le jambon cuit dans l'asphalte.

Afin d'assurer une assise saine à la société, ses dirigeants ont décidé d'augmenter son capital-actions d'un montant total de 40.000 à 80.000 francs. Ils sont particulièrement heureux de constater que tant les communes que la population de la région ont répondu favorablement à leur appel. L'assemblée des actionnaires du 23 juillet a ainsi pu enregistrer la libération du maximum prévu, soit 80.000 francs. Pas moins de 36 nouveaux actionnaires manifestent ainsi leur soutien à la société. C'est là, sans aucun doute, une magnifique preuve de confiance. Les responsables de Navistra S.A., Mines d'asphalte, site de la Presta, tiennent à remercier chaleureusement tous les nouveaux actionnaires.

Ils sont persuadés d'être sur la bonne voie et poursuivront leurs efforts visant à faire des Mines d'asphalte, site de la Presta, un lieu alliant culture et détente, connu en Suisse et à l'étranger, en attirant de plus en plus de visiteurs. (comm)

Mesure de la qualité de l'air
du 15 au 21 juillet 1991

NEUCHÂTEL (Jardin Anglais)	SO_2 ug/m³	NO_2 ug/m³
Lundi	4	–
Mardi	4	–
Mercredi	2	–
Jeudi	2	–
Vendredi	2	–
Samedi	–	–
Dimanche	–	–

OZONE (O_3)

Nbre de dépassements de 120 ug/m³: 0
moyenne horaire minimum 15 ug/m³
moyenne horaire maximum: 113 ug/m³

LA CHAUX-DE-FONDS (Parc de l'Ouest)	SO_2 ug/m³	NO_2 ug/m³
Lundi	2	14
Mardi	3	15
Mercredi	1	18
Jeudi	2	15
Vendredi	1	12
Samedi	1	11
Dimanche	0	9

OZONE (O_3)

Nbre de dépassements de 120 ug/m³: 2
moyenne horaire minimum 7 ug/m³
moyenne horaire maximum: 122 ug/m³

DÉCÈS

Couvet

M. René Baer, 1925

Mme Marie Simonin, 1902

Colombier

M. Jean Monnier, 1916

Neuchâtel

M. Denis Jeannerat, 1953

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Bourquard, Aurélien, fils de Bourquard, Olivier Joseph et de Bourquard née Tanniou, Pascale Marie Renée. – Grand-Guillaume-Perrenoud, Laurine, fille de Grand-Guillaume-Perrenoud, Eric et de Grand-guillaume-Perrenoud née Borbolla, Irene. – Hadj Saïd, Faïza, fille de Hadj Saïd, Mohand et de Hadj Saïd née Huguenin-Dumittan, Esther Anne. – Krenger, Valérie Isabelle Chantal, fille de Krenger, Christian Rudolf et de Dubois Krenger née Dubois, Isabelle Christiane. – Rocha Moreira, Kelly Caroline, fille de Cassiano Moreira, Manuel et de de Pinho Rocha Moreira, Anunciaçao. – Schuler, Lucie Valentine, fille de Schuler, Georges Michel et de Fornasier Schuler née Fornasier, Cécile Marie Janine. – Piepoli, Tiziana, fille de Piepoli Domenico Leonardo et de Piepoli née Lo Russo, Anna. – Piepoli, Valentino, fils de Piepoli, Domenico Leonardo et de Piepoli née Lo Russo, Anna.

BULLETIN POLLINIQUE

	montagnes		littoral	
pollens	pollinisation	tendance	pollinisation	tendance
Graminées	Moyenne	→	Moyenne	→
Ortie	Moyenne	↘	Moyenne	→

La saison des foins n'étant pas encore terminée, les personnes sensibles éternueront encore quelque temps !

Données communiquées grâce à la collaboration du Département de l'Intérieur et de l'Université de Neuchâtel.

†

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Monsieur Georges Haymoz, à Estavayer-le-Lac, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur André Brossin, son ami,

Les familles Holtz, Haymoz, Volery, Girardin, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Béatrice BISCHOF
née HAYMOZ

leur chère et regrettée fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi subitement, dans sa 59e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 juillet 1991.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 25 juillet, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Forges 13.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel AUBERT
professeur honoraire (géographie physique).

NEUCHÂTEL, le 24 juillet 1991.

28-64-10

L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Le recteur de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel AUBERT
professeur honoraire

NEUCHÂTEL, le 24 juillet 1991.

28-64

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés
28-12079

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

LES CONTEMPORAINES DE 1940 DU LOCLE
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jämes DROZ
époux de Gerda, leur amie.

132-501664

Maxi-cabas, mini-prix

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 24.7 au 30.7

Séré Bifidus aux fruits

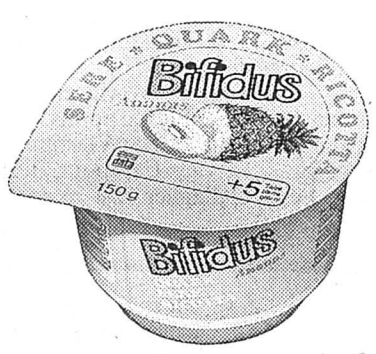

150 g ~~1.40~~ **1.10** (100 g –.73,3)

La super-promotion:

Multipack du 24.7 au 30.7

Ananas «Del Monte»
dans leur jus
en boîte de 560 g (Eg. = 360 g)

~~1.70~~ **1.30**

A partir de 2 boîtes Eg. (100 g –.36,1)

La surprise:

Offre spéciale du 24.7. bis 6.8.

Cervelas
6 pièces

600 g ~~6.30~~ **4.50** (100 g –.75)

Offre spéciale du 24.7 au 30.7

Tous les cafés
en grains ou moulus et emballés sous vide

250 g –.50 de moins
500 g 1.– de moins
1 kg 2.– de moins

Exemple: Espresso

500 g ~~4.20~~ **3.20** (100 g –.64)

Offre spéciale du 24.7 au 30.7

Chily Snack
Saucisses piquantes

Les 100 g ~~2.05~~ **1.65**

Offre spéciale du 24.7 au 30.7

Tous les Choco-Drink

1/4 litre ~~–.65~~ **–.50** (1 dl –.20)

1/2 litre ~~1.10~~ **–.90** (1 dl –.18)

1 litre ~~2.–~~ **1.60**

Offre spéciale du 24.7 au 30.7

Corn Flakes plus
aux cacahuètes et noisettes

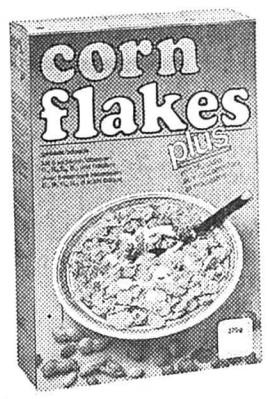

375 g ~~2.70~~ **2.20** (100 g –.58,7)

Offre spéciale du 24.7 au 6.8

Crèmes glacées Vanille et Forêt Noire
en emballage de 400 g

–.60 de moins

Exemple: Vanille

400 g ~~3.–~~ **2.40** (100 g –.60)

Offre spéciale du 24.7 au 27.7

Nectarines d'Italie

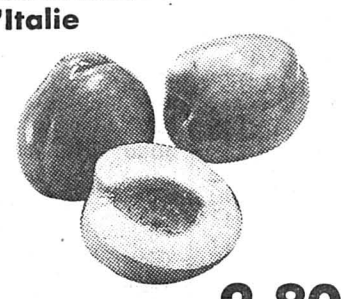

Le kg **2.80**

44-2706

Offre spéciale du 24.7 au 6.8

Pepsi-Cola et Pepsi-Cola light

1 litre ~~1.10~~ **–.80** (+ dépôt –.50)

Emballage de 6 x 3,3 dl
~~4.50~~ **3.30** (1 dl –.16,7)

Bouteille PET
1,5 litre ~~1.85~~ **1.35** (+ dépôt –.50) (1 dl –.09)

MIGROS

Jusqu'au samedi 27 juillet

RÔTI DE PORC
kg ~~18.–~~ **15.–**

RAGOÛT DE PORC
kg ~~17.–~~ **14.–**

Jusqu'au samedi 27 juillet

GENDARMES FUMÉS

4 pièces/200 g
le sachet ~~3.35~~ **2.80**

6 pièces/300 g
le filet ~~4.95~~ **4.10**

Jusqu'au samedi 27 juillet

BROCHETTES DE DINDE
FRAÎCHES
BARQUETTES 2-3 pièces
le kg ~~22.50~~ **19.–**

MINI-BROCHETTES
BARQUETTES 6-8 pièces
le kg ~~23.–~~ **19.50**

28-92

MIGROS

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

ÉTUDIANT cherche travail jusqu'en septembre. Ouvert à toutes propositions.
✆ 039/28 50 36 132-501651

Jeune homme, 20 ans, possédant **CAP, BEP et BAC PROFESSIONNEL** (service de restaurant) cherche emploi Le Locle, La Chaux-de-Fonds ou environs.
✆ 0033/81 67 28 53, heures repas. 132-501643

● immobilier

La Chaux-de-Fonds, quartier hôpital. A louer tout de suite **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** rénové, cuisine agencée.
✆ 039/28 12 12, soir. 132-501648

Cherche, quartier Arêtes, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 4½ PIÈCES** avec balcon. ✆ 039/28 13 16, entre 19 et 20 heures. 132-501650

Cherche **GARAGE OU LOCAL** de plain-pied pour moto. Quartier Citadelle, La Chaux-de-Fonds (pas de bricolage).
✆ 039/31 11 87, prof.; ✆ 039/28 03 85 132-501646

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 4 PIÈCES,** environ 120 m², rénové, balcon, place de parc. Fr. 1430.–, charges comprises.
✆ 039/23 84 52, repas. 132-501652

La Chaux-de-Fonds. A louer 1er septembre, **SUPER APPARTEMENT,** 3½ pièces, cuisine agencée, balcon. Fr. 1100.–, charges comprises. ✆ 039/23 02 48, de 18 à 21 heures. 132-501644

A louer début août, quartier hôpital, La Chaux-de-Fonds, **ATELIER,** 32 m², composé de 2 chambres, cuisine, W.-C., chauffage. Fr. 300.– plus 80.–, charges.
✆ 039/28 15 48, heures repas. 132-501152

A vendre à Goumois (France), bord du Doubs, rivière première catégorie, **CHALET MEUBLÉ,** tout confort, chauffage électrique, 90 m², habitable, cheminée. Paiement comptant.
✆ 0033/81 94 18 85 ou 0033/88 36 89 70 (le matin ou en soirée). 132-501041

A louer à Tramelan, Industrie 19, pour le 1er novembre, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** bien situé, cuisine semi-agencée, réduit, salle de bains/W.-C., chauffage, eau chaude générale, cave, galetas. Fr. 440.–, plus charges. ✆ 032/97 42 22 de 11 à 14 heures, 18 à 21 heures. 132-501641

La Chaux-de-Fonds, à louer, 1er septembre, **1 PIÈCE,** Fr. 605.–, charges comprises. ✆ 039/28 02 31, dès 19 heures. 132-501615

La Chaux-de-Fonds, Commerce 15, à louer tout de suite ou à convenir, **STUDIO MEUBLÉ,** cuisinette agencée, douche, toilette, W.-C. ✆ 039/23 46 38 132-501618

● amitié, mariage

JE RECHERCHE DAME NOIRE, apperçue le 18 juillet à 16 h 30 au Locle, terrasse Le Sphinx, avec couple de couleur. Tu étais très belle dans ton ensemble, blouse verte, pantalon cuir noir. J'attends ton appel. Eddie. ✆ 039/23 08 01 132-501642

● divers

ORGANISTE anime mariages, soirées, anniversaires, bals, banquets.
✆ 038/33 35 78 91-106

● marché de l'occasion

SUZUKI 125, route, 1985.
✆ 039/31 11 30, bureau; ✆ 039/37 12 32, privé. 28-900319

Vends **MOTO 1000 RX,** noire, état neuf, 9000 km. Prix à discuter. ✆ 039/28 43 71 132-501649

Privé vend **CX 25 GTI** avec catalyseur, expertisée août 1990. Fr. 4800.–
✆ 038/46 27 75 28-503139

Vends **RENAULT 20 TX,** modèle 1983, toutes options, très bon état, expertisée, 4 roues d'hiver, radiocassette, crochet d'attelage. Fr. 4200.–. ✆ 039/31 21 78, dès 19 heures. 132-500836

● nos amies les bêtes

PERDU CHATTE BLANCHE, légèrement tachetée, poil mi-long, sans collier, quartier Alexis-Marie-Piaget, vue quartier Concorde, Le Locle. ✆ 039/31 66 07 132-900318

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.—)
Annonces commerciales exclues

La petite annonce. Idéale pour présenter votre collection au grand complet. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Suisse romande

9.20 **On ne vit qu'une fois** (série)
10.05 **Jessye Norman chante Carmen** Documentaire.
11.05 **Laredo** (série)
11.55 **Les jours heureux** (série)
12.20 **Madame est servie** (série)
12.45 **TJ-flash**
12.50 **Sauce cartoon**
13.00 **Tour de France** 18e étape: Le Bourg-d'Oisans – Morzine.
17.45 **Alice au pays des merveilles** (série)
18.10 **Rick Hunter** (série)
19.00 **Top models** (série)
19.30 **TJ-soir**
20.05 **Dossiers justice** L'affaire Lanfrey.
20.25 **Arabesque** (série)

A 21 h 15

A la recherche du temps futur

Alimentation: problème d'équilibre.
De notre côté de la planète, les assiettes sont pleines, même si elles ne sont pas toujours judicieusement remplies, alors que les deux tiers de l'humanité souffrent de la faim.

21.55 **TJ-nuit**
22.05 **Fans de sport**

A 23 h 05

Komitas

Un film de Don Askarjan (Allemagne, 1988).
Avec Samuel Ovasapian, Onig Saadetian et Margarita Woskanjan.

Ce film est dédié à la mémoire d'un moine arménien, le compositeur Komitas, et aux deux millions de victimes du génocide commis par les Turcs, en 1915. A cette date, Komitas a cessé son activité de compositeur et il a passé les vingt dernières années de sa vie dans différentes cliniques psychiatriques.

Le destin de Komitas? C'est la beauté magique de la culture arménienne et l'horrible atrocité de l'histoire arménienne: une culture et un monde artistique uniques et qui furent abattus d'un coup de sabre courbé.

On ne sait peu de choses au sujet de Komitas et de l'histoire arménienne, et le film de ce soir n'est pas une étude historique ou scientifique. Comme le dit le cinéaste, «mon film est l'image artistique de la biographie terrestre et spirituelle du compositeur. L'image artistique reconnaît la réalité d'une façon intuitive et émotive... Le bouleversement de la beauté vécue est purifiant, il ennoblit l'homme dans son éthique.»

Hommage
Le drame arménien à travers la vie du compositeur Komitas
(Photo RTSR)

0.35 **Les bulles d'utopie du 700e**
0.40 **Bulletin du télétexte**

France 1

7.00 **TF1 matin**
7.20 **Salut les homards** (feuilleton)
8.10 **L'école buissonnière**
8.20 **Téléshopping**
8.55 **Club Dorothée vacances**
11.25 **Jeopardy**
12.00 **Tournez... manège**
12.30 **Le juste prix**
13.00 **Journal**
13.30 **Météo - La Bourse**
13.35 **Les feux de l'amour** (feuilleton)
14.25 **Côte ouest** (série)
15.15 **Tribunal** (série)
15.45 **Club Dorothée vacances**
17.10 **Texas police**
18.05 **Riviera** (feuilleton)
18.30 **Une famille en or**
19.00 **Santa Barbara** (feuilleton)
19.20 **La roue de la fortune**
19.45 **Le bébête show**
19.55 **Loto: 1er tirage bleu**
20.00 **Journal**
20.30 **Tapis vert - Météo**
Loto: 2e tirage bleu

A 20 h 45

Marie Pervenche

Série avec Danièle Evenou, Alain Doutey, Christian Alers.
Un ressort diabolique.
Deux tueurs maladroits et malchanceux doivent supprimer Marie Pervenche qui détient, sans le savoir, un indice les compromettant.

22.10 **Quelle famille!** Comédie de F. Joffo, avec M. Dax, C. Alers, P. Préjean.
0.25 **TF1 dernière**
0.35 **Météo - La Bourse**
0.40 **Au trot**
0.45 **Mésaventures** (série)
1.15 **TF1 nuit**
1.50 **C'est déjà demain** (série)
2.15 **Info revue**
2.45 **Les aventures de Caleb Williams** (feuilleton)
4.15 **Musique**

Antenne 2

6.05 **Rue Carnot** (feuilleton)
6.30 **Télématin**
8.30 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
8.55 **Top models** (série)
9.20 **Vacances animées**
10.35 **Hanna Barbera dingue dong**
11.35 **Motus**
12.05 **Dessinez, c'est gagné**
12.30 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal**
13.35 **Météo**
13.45 **Falcon Crest** (feuilleton) Les vendanges.
14.35 **Cyclisme: Tour de France**
17.40 **Vive le vélo**
18.05 **Des chiffres et des lettres**
18.35 **Mac Gyver** (série) Va y avoir du sport.
19.25 **Le journal du Tour**
20.00 **Journal**
20.40 **Météo**
20.45 **Jeux sans frontières** Cent ans de vie balnéaire, à Figueira Da Foz (Portugal).

A 22 h 05

Rire A2

Réalisation d'André Halimi.
Les premiers pas.
Que ce soit pour une interview avec un journaliste ou une audition pour un casting, les artistes, avant de devenir des stars, ont dû faire leurs premiers pas.

23.10 **C'était Dim, dam, dom** Divertissement.
24.00 **Les arts au soleil**
0.05 **Journal**
0.20 **Le journal du Tour**
0.50 **L'homme à la valise** (série)
1.40 **Frei wie der Wind** Documentaire.
2.00 **Journal télévisé**
2.30 **Jeux sans frontières**
3.45 **L'environnement en URSS** Documentaire.
4.05 **Journal télévisé**
4.40 **Des chiffres et des lettres**
5.05 **Le cœur au ventre** (série)

France 3

8.00 **Samdynamite vacances**
8.45 **Tour de France**
9.10 **Samdynamite vacances**
10.00 **Guillaume Tell** (série)
10.25 **Chapeau melon et bottes de cuir** (série)
11.30 **Carré vert**
11.58 **Les titres de l'actualité**
12.03 **Estivales**
12.45 **Journal**
13.00 **Sport 3 images**
14.40 **Justiciers et hors-la-loi** (série)
15.30 **La conquête de l'Ouest** (série)
16.20 **Objectif Tintin**
18.00 **Une pêche d'enfer**
18.30 **Questions pour un champion**
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.12 **Editions régionales**
20.05 **La classe**

A 20 h 45

Meurtre d'une créature de rêve

Téléfilm de Gabrielle Beaumont, avec Jamie Lee Curtis, Bruce Weitz, Robert Reed.
Le destin tragique d'une ravissante jeune femme qui, devenue célèbre, est victime d'un mari pygmalion et jaloux.

22.20 **Soir 3**
22.40 **La marche du siècle** Pouvoir d'ingérence: trente ans d'Amnesty.
0.10 **Regards sur courts** Rythmes et couleurs de Corfou.
0.25 **Les fruits de la passion**
0.40 **Carnet de notes** *Trio de l'archiduc.*

Demain à la TVR

9.05 Top models
9.25 On ne vit qu'une fois
10.10 Late show
10.25 Par mer et Lavaux
11.05 Laredo
11.55 Les jours heureux
12.20 Madame est servie

La Sept

10.00 et 12.00 **Anglais** Méthode Victor 13 et 14.
10.15 et 12.15 **Histoires de comprendre 33 et 34.** Petite encyclopédie sur les grands événements du XXe siècle (15').
17.00 **Harry Dickson** Auteurs: Pascale Murtin, François Hiffler (1990 - 47'). A partir du spectacle des Grands Magasins «Tout sur le bruit», l'émission tente de rendre familier le personnage d'Harry Dickson, le Sherlock Holmes américain...
18.00 **Megamix** Magazine musical de Martin Meissonnier (1990 - 52'). Spécial Yougoslavie.
19.00 **Histoire parallèle 99** Actualités françaises (zone libre) et japonaises de la semaine du 20 juillet 1941.
20.00 **La part du hasard** Documentaire de Patrick Bokanowski (1984 - 54').

A 21 h

Eau-Gange

Documentaire de Vulu Viswanadhan (1985 - 2 h 38).
Un voyage sur le Gange où seule s'exprime l'image pure sans autre langue qu'elle-même et tous les sons successifs et confondus de la nature et de la musique qui l'accompagnent. Par un réalisateur indien également peintre.

23.30 **Une flamme dans mon cœur** Film d'Alain Tanner (1987 - 1 h 50). Avec: Myriam Mézières, Aziz Kabouche, Benoît Régent. La fin d'un amour, puis la naissance et la mort d'un second. Au travers de ces deux histoires, l'exigence d'une femme pour qui aimer devient une affaire de vie ou de mort.

RADIO

RTN

6.00 Infos. 6.10 Bye-bye Morphée. 6.41 Bourse de l'emploi. 7.00 Journal. 7.15 Les anniversaires. 7.30 Mémento. 7.45 Journal RTN, SSR et immobilier. 8.45 Naissances. 8.50 Météo lacustre. 9.15 TV. 9.30 Petites annonces. 10.00 Journal. 10.05 La tête à l'ombre. 10.15 Jeu. 10.30 Les bonnes tables (me). 10.30 Les animaux et nous (je). 11.15 Les mariés (ve). 11.30 Sketches. 11.45 Jeu. 12.15 Journal RTN & SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Glace à l'eau. 15.00 Journal. 16.00 Hit-parade (luma-je & ve). 16.00 Ticket corner (me). 17.00 Journal. 18.00 Journal SSR. 18.10 Pyjama vole. De 19 h à 6 h, relais RSR1.

La Première

9.05 Les Chasseurs en exil. 11.05 Faites-moi une scène. 12.30 Journal de midi. 13.00 La Suisse entre les lignes. 14.05 A l'heure d'été. 15.05 Babouchka. 16.05 Pour le plaisir du frisson. 17.05 Si l'on rentrait chez nous. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka sur les festivals d'été, en direct du Paleo Festival de Nyon. 0.05 Relais de la télédiffusion.

Espace 2

9.15 L'éternel présent. 10.05 La ronde des festivals. 11.05 Faites-moi une scène. 12.30 L'Europe en musique. 13.30 Les mémoires de la musique. 15.05 Cadenza. 16.30 La littérature en Suisse. 18.05 JazzZ. 19.05 Feuilleton musical. 20.05 L'été des festivals: Bournemouth Symphony Orchestra. 22.30 Espaces imaginaires: *Amant/amante*, de R. Bressler. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 7.40 Morgenstund'hat Gold im Mund. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Diräkt us em Prättigau. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 1.00 Nachtclub.

France musique

7.10 Les matinales. 9.05 Les récits de musique. 11.00 Rencontres d'été. 12.05 Le jazz est là: hexagonal. 12.30 Concert. 14.00 Jeu de cartes. 14.05 J'ai la mémoire qui chante 15.00 Les siestes. 18.00 Rencontres sous les platanes. 18.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 19.07 Concert. 20.30 Discothèques privées. 21.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Montpellier. 0.07 Jazz.

La Six

6.00 **Boulevard des clips**
7.05 **Contact 6 manager**
9.05 **M6 boutique**
9.20 **Boulevard des clips**
11.20 **L'été en chansons**
11.30 **Hit, hit, hit, hourra**
11.35 **La famille Ramdam**
12.10 **Ma sorcière bien-aimée**
12.35 **Lassie**
13.10 **Cosby show**
13.40 **Dis donc, papa**
14.05 **La course au bonheur**
15.35 **Bleu, blanc, clip**
16.45 **Zygomusic**
17.15 **L'homme de fer**
18.05 **Mission impossible** Série. La cage de verre
19.00 **La petite maison dans la prairie**
19.54 **6 minutes**
20.00 **Cosby show**

A 20 h 35

Jalousies

Téléfilm de Jeffrey Bloom.
Avec: Angie Dickinson, Paul Michael Glaser, Richard Mulligan.
Variations sur le thème de la jalousie.

22.15 **La mort sous contrat** Téléfilm de Dominic Ismlo. Avec: Jeff Weston, Eves Hudson, Darwyn Swalve
23.45 **6 minutes**
23.50 **Sexy clip**
0.20 **Boulevard des clips**
2.00 **Le glaive et la balance**
2.50 **La Chine**
3.40 **Culture pub**
4.00 **Cow-boys et paysages de l'Ouest américain**

Suisse alémanique

16.00 Tagesschau. 16.05 Forschung für eine Welt von morgen. 16.40 Time out. 17.20 Da capo. 18.15 Tagesschau. 18.20 Gutenacht-Geschichte. 18.55 Die Welt der Jahrhundertmitte. 19.30 Tagesschau - Schweiz aktuell. 20.00 Rundschau. 20.45 Macht der Mächtigen. 21.30 Cartoons. 21.50 Zehn vor zehn. 22.15 Sport. 23.05 Das Geld. 0.35 Nachtbulletin.

Allemagne 1

14.30 Das geheime Tagebuch des Adrian Mole. 15.03 Clownsfestival. 15.30 Ich mache meine eigene Show. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Tour de France. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Mord Ost – Mord West. 22.00 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Veranda. 24.00 Detektiv

Allemagne 2

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Hit-Woch. 16.45 Logo. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Der Landarzt. 19.00 Heute. 19.30 Glücklich geschieden... 20.15 Studio 1. 22.10 Kontext. 22.40 Calafati Joe. 23.30 Abendglocken (film). 0.55 Heute.

Suisse italienne

13.00 Ciclismo: Tour de France. 17.30 Teletext-News. 17.35 Una coppia impossibile. 18.00 Muppet Babies. 18.30 Supersaper. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 La commare secca (film). 22.00 TG sera. 22.15 Mercoledì sport. 23.55 Teletext notte.

Italie 1

12.05 Occhio al biglietto. 12.30 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 La verità... quasi nuda (film). 15.40 Big estate. 16.55 Oggi al Parlamento. 17.00 La straordinaria storia d'Italia. 18.15 Vertice pianista. 18.40 La camera delle signore. 20.00 Telegiornale. 20.40 Sette regine a Caracalla. 22.45 Telegiornale. 23.00 Mercoledì sport. 24.00 TG1-Notte.

Internacional

10.00 Aventura 92. 10.30 Caja de música. 11.30 Universidad de Verano. 12.30 Noticias. 13.30 La hora de... 14.25 Noticias. 14.30 Magazine territorial. 15.00 Telediario-1. 15.30 Maria de Nadie. 16.15 De par en par. 17.45 Cuore. 18.30 Aventura 92. 19.00 La palmera. 20.10 En la cocina de Elena. 20.40 Made in España. 21.00 Telediario-2. 21.30 El tiempo es oro. 22.20 Tristeza de amor.

La Cinq

6.00 **Le journal permanent**
7.10 **Matinée sur La5** Demain se décide aujourd'hui. Rémi sans famille
11.00 **Corsaires et flibustiers**
11.25 **Cas de divorce**
11.55 **Que le meilleur gagne**
12.45 **Le journal**
13.20 **L'inspecteur Derrick** Série. Le rôle de sa vie
14.25 **Sur les lieux du crime: Enfin libres** Téléfilm de Hartmut Griesmayr
15.50 **200 dollars, plus les frais**
16.40 **Youpi, les vacances**
17.45 **Cap danger** Série. Cargaison illégale
18.15 **Shérif, fais-moi peur!** Série. Les voleurs de chevaux
19.05 **Kojak** Série. Acte de désespoir
20.00 **Le journal**

A 20 h 50

Un enfant diabolique

Téléfilm de Richard Lang.
Avec: Dennis Weaver, Valérie Harper, Robin Ignico.
Une enfant morte dans un accident de voiture revient hanter sa famille.

22.25 **Guy Bedos fait son Cirque d'Hiver**
23.40 **Le journal de la nuit**
23.50 **Les polars de La5**
0.55 **Cas de divorce**
1.20 **Corsaires et flibustiers**
1.55 **L'homme du Picardie**
2.25 **Voisin, voisine**
3.25 **Tendresse et passion**

Fréquence Jura

7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Jeu. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquenstars. 10.45 Jeu. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.45 Eco-Jura ou Coup de cœur. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

10.00 Musique aux 4 vents 11.00 Cocktail vacances (animation et agenda). 11.30 Les dédicaces de Radio Jura bernois. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités et revue de presse régionale. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 13.15 RSR 1. 16.00 Cocktail vacances (animation et musique). 17.45 Activités villageoises. 18.00 Informations et RSR 1.

Allemagne 3

14.15 Hallo, Halberg! 16.15 Venus am Strand (film). 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Überraschende Tage. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Service um sieben. 19.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.00 Gedankenschmuggel im Elsass. 21.00 Nachrichten. 21.15 Bonjour maître. 22.05 Vulkane. 22.50 Dempsey and Makepeace. 23.40 Panorama. 0.25 Schlagzeilen.

tv5 europe

10.00 Objectif sciences. 11.35-11.55 Jeu. 16.05 Journal TV5. 16.15 Jeu. 16.35 Fort Boyard. 18.00 Trente millions d'amis. 18.30 F comme français. 19.00 Journal TV5. 19.20 Clin d'œil. 19.30 Le 19-20. 20.00 Sélection Viva: Cervin, mon amour. 21.00 Journal et météo. 21.35 Comédie, comédie: Potiche. 23.00 Journal TV5. 23.15 Résumé du Tour de France. 23.35-0.35 Portrait de Joseph Kessel.

Eurosport

14.00 Tennis: from Hilversum, Netherlands, Live. 15.00 Cycling: Tour de France, Live.16.30 Tennis: from Hilversum, Netherlands, Live. 18.30 Cycling: Tour de France, Highlights. 19.30 Eurosport News. 20.00 Trans World Sport. 21.00 Tennis: from Hilversum, Netherlands. 22.30 Cycling: Tour de France, Highlights (Rpt.). 23.30 Eurosport News. 0.00 End.

L'Occident vu par les Autres (II)*

La romance du Pacifique ou le bon sauvage réinventé

Depuis plus de deux siècles, la Polynésie et ses habitants sont le lieu et l'objet de projection de bien des fantasmes européens. La littérature des Lumières a feint parfois de donner la parole aux indigènes du Pacifique Sud pour mieux porter par leur intermédiaire un regard critique sur nos propres mœurs. Le procédé, rendu fameux par Montesquieu dans ses «Lettres persanes», consiste à rapporter les paroles ou les écrits d'un pseudo-étranger. Ce dernier rend compte, plus ou moins candidement, des us et coutumes, pour lui bizarres, en vigueur dans la société de l'auteur réel.

Par
l'Institut d'ethnologie NE

La longue histoire de cet aller-retour implicite, qu'on peut appeler la «romance du Pacifique», commence avec les voyages des premiers marins envoyés explorer les mers du Sud pour le compte de souverains européens.

Nombreux sont ceux qui succédèrent à Magellan sur ce qu'il baptisa en 1520 la «mer Pacifique».

Nous nous arrêterons cependant à deux voyageurs célèbres du XVIIIe siècle, James Cook et Louis-Antoine de Bougainville, et à l'épicentre de la «découverte» du Pacifique Sud: Tahiti.

DEUX CAPITAINES À TAHITI

Le comte de Bougainville (1729-1811), chargé par Louis XV de reconnaître notamment «les côtes gisant entre les Indes et la côte occidentale de l'Amérique», effectue un tour du monde entre 1766 et 1769. Mais c'est son passage de trois semaines à Tahiti – qu'il n'est pourtant pas le premier Européen à aborder – qui frappera ses contemporains. Il baptise l'île la «Nouvelle Cythère» et en laisse en effet une description paradisiaque.

«Je me croyais transporté dans le jardin d'Eden. (...) Partout nous voyions régner l'hospitalité, le repos, une joie douce et toutes les apparences du bonheur. (...) Dans ce nouveau paradis terrestre, où les bêtes féroces n'existent pas, où la terre fournit sans culture les récoltes les plus abondantes (...), l'air qu'on (...) respire, les chants, la danse, tout rappelle à chaque instant les douceurs de l'amour, tout crie de s'y livrer.»

Bougainville ramène avec lui un jeune chef tahitien, nommé Aotourou, qui sera le premier Polynésien à poser le pied en Europe... et à se soumettre à l'intense curiosité des salons pour ce spécimen rare de «bon sauvage». Aotourou devait mourir à la Réunion en 1771, sur le chemin d'un retour que Bougainville avait financé de ses propres deniers.

DEUX RAISONS D'EXPLORER

La capitaine James Cook (1728-1779) accomplit quant à lui trois voyages autour du monde, à partir de 1768, ce qui devait l'amener à être reconnu comme le plus grand explorateur du Pacifique. Comme celle de Bougainville, ses expéditions ont un double but: l'étude scientifique et la prise de possession au nom de son roi. Tahiti n'est pour lui qu'une étape parmi beaucoup: il y mouillera quatre fois, en 1769, 1773, 1774 et 1777.

A son deuxième séjour, il embarque à son tour un jeune Tahitien. Celui-ci se taille un aussi grand succès à Londres qu'Aotourou à Paris, avant que Cook ne le ramène chez lui lors de son dernier passage à Tahiti. C'est à cette occasion qu'il aurait assisté à un sacrifice humain. Cook, dans ses écrits, sera peu sensible aux attraits du bon sauvage.

Il se bornera généralement à un compte-rendu distancié – et puritain – de son expérience.

Cependant, ni lui ni ses successeurs, Lapérouse en particulier, ne parviendront à nuancer l'image édénique de la «Nouvelle Cythère» dans le public occidental.

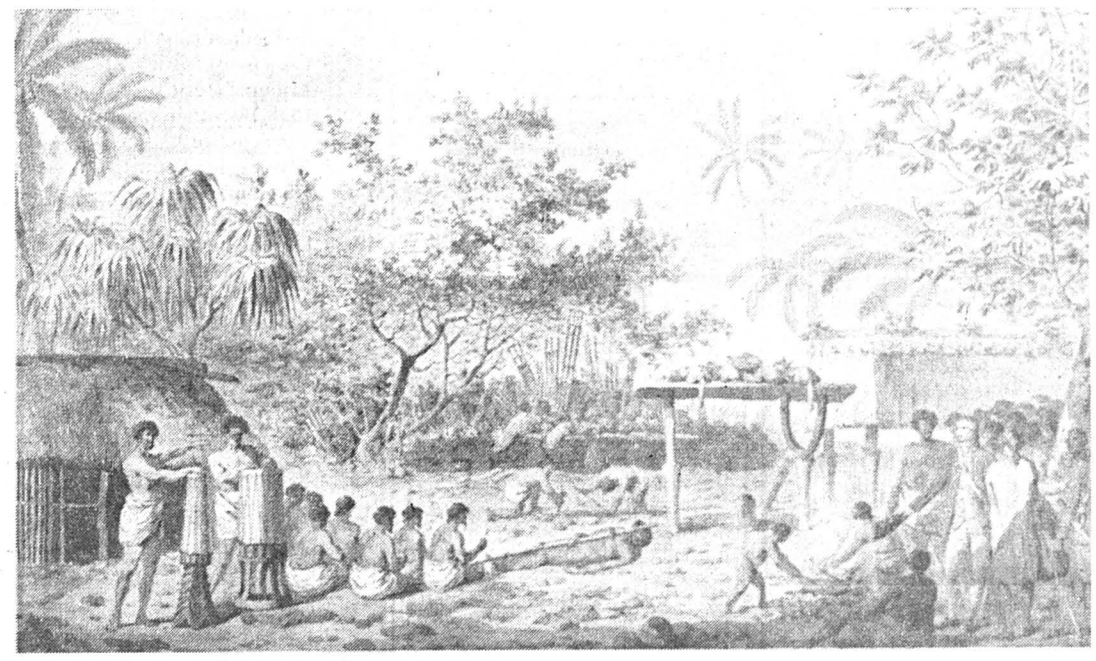

Temple d'Atahuru à Tahiti

Cook et ses officiers assistent à un sacrifice humain, en 1777. Peint par John Webber (London, British Library)

DIDEROT RÉFORMATEUR DES MŒURS

Le «Voyage autour du monde...» de Bougainville, publié en 1771, connut un large écho en cette fin de siècle des Lumières. Un des lecteurs les moins attentifs ne fut pas Denis Diderot (1713-1784) qui fit paraître en 1796 un «Supplément au voyage de Bougainville». L'ouvrage prétend donner la parole aux «Otahitiens», mais fait surtout état des arguments de Diderot – qui s'inspire très librement de Bougainville – dans le débat éthique et politique qui oppose les philosophes et tenants de la morale de l'Eglise.

SOCIÉTÉ IDÉALE

Des discours d'un vieillard tahitien, ainsi que des dialogues entre l'aumônier de **La Boudeuse** et un indigène nommé Orou émerge le tableau d'une société idéale, proche de «l'état de nature», sans hiérarchie, ni religion, ni droit de propriété. Inversément, les mœurs et institutions européennes sont jugées arbitraires et pernicieuses, particulièrement celles qui régissent l'amour et le mariage, comme l'annonce le sous-titre de l'ouvrage: «Sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas».

L'orthodoxie morale est personnifiée par l'aumônier – qu'Orou appelle «l'homme en noir» – qui refuse de partager sa couche avec les Tahitiennes qui s'y prêteraient, au cri de «Mais ma religion! Mais mon état!» A quoi Orou-Diderot réplique: «Je ne sais pas ce que c'est que la chose que tu appelles Religion, mais je ne puis qu'en penser du mal, pusiqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent auquel Nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous; de donner l'existence à un de tes semblables (...)».

L'aumônier ayant finalement cédé aux exigences de la «Nature», Orou a beau jeu de lui démontrer que ses principes sont «contraires à la raison» et contre-productifs:

«La société dont votre chef nous vante le bel ordre, ne sera qu'un ramassis d'hypocrites qui foulent secrètement aux pieds les lois; ou d'infortunés qui sont eux-mêmes les instruments de leur supplice en s'y soumettant; ou d'imbéciles (...); ou d'êtres mal organisés (...)». Mieux vaut donc partout se conformer aux coutumes du lieu: sauvage en Otahiti, moine en France.

Mais Diderot ne dénonce pas que la contrainte sexuelle, cette tyrannie masculine qui fait de la femme un objet de propriété. Par la voix du vieillard tahitien, il prophétise l'assujetissement des soi-disant primitifs à la tyrannie coloniale:

«Un jour vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi vils, aussi malheureux qu'eux». (p. 118).

Le civilisé est contagieux, il introduit le mal par son seul contact: la maladie et la honte, la propriété et le vol, l'esclavage et la violence.

Toutefois, c'est en réformateur, plutôt qu'en révolutionnaire, que Diderot s'attaque au mariage.

«Nous parlerons contre les Lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme et en attendant, nous nous y soumettrons. Celui qui a de son autorité enfreint une loi mauvaise, autorise tout autre à enfreindre les bonnes.»

Maurice de Torrenté

(Dossier Anne Besse et Caroline Hensinger)

Giraudoux: comédie tragique de la colonisation

Quand Jean Giraudoux (1882-1944) fait représenter, en 1935, sa pièce en un acte **Supplément au voyage de Cook**, il est clair que son inspiration vient autant de Diderot que du capitaine anglais. Depuis le XVIIIe siècle, la colonisation a pris toute son ampleur et le mythe du bon sauvage tahitien a survécu. Giraudoux s'en sert lui aussi avec le but premier de se divertir du moralisme pompeux des conquérants par l'intermédiaire du Candide tahitien. La marque propre de Giraudoux, c'est l'ironie et le sens du cocasse. La communication entre les deux univers culturels se révèle impossible et génère les malentendus en série. De plus, les Européens sont pris au piège de leurs contradictions: les codes moraux qui les gouvernent ne sont pas conciliables avec leurs aspirations profondes et ne font que leur malheur.

AMBITION CIVILISATRICE

L'intrigue se déroule avant le débarquement de Cook et du gros de sa troupe. Quelques membres de l'équipage, en particulier le couple Banks, sont chargés de préparer leur venue. Leur mission vise à éviter les écarts que de telles rencontres peuvent faire subir aux bonnes mœurs en instruisant les indigènes otahitiens des principes de la religion et de la moralité britanniques. C'est l'ambition civilisatrice qui est ainsi ridiculisée; mais le rire est jaune et une tragédie historique sous-tend la comédie. La dernière scène annonce le débarquement imminent de Cook, alors qu'Outourou, le chef tahitien, décrète que «l'île est prête»...

L'enseignement de Mr. Banks se résume en trois notions: le travail, la propriété et la moralité. Outourou lui réplique et décrit un malheureux Tahitien pris de la frénésie du travail.

«Outourou: (...) Il était le plus laid de l'île. Et il ne sentait pas bon. Un liquide sortait de sa peau, que jamais nous n'avions vu couler d'aucun de nous.»

«Mr. Banks: C'était la sueur mon cher Outourou, c'était une sécrétion sacrée. Le plus grand mérite de l'homme, c'est la sueur de son front.»

La propriété, dans le feu de la discussion, s'associe comme naturellement au vol. Quant à la «moralité», elle se réduit à des interdits sexuels.

Le mariage est, comme chez Diderot, la première cible de la critique. Mr. et Mrs. Banks, vieux couple puritain, «terni» par une trop longue cohabitation forcée, se confrontent aux effets pervers de la monogamie. La liberté sexuelle des Otahitiens les laisse démunis face à la frustration, au soupçon et à la jalousie. La crainte du péché pèse d'un poids encombrant. Une jeune beauté indigène encore sans enfant supplie Banks de lui donner une progéniture:

«Tahiriri: alors, sauvez-moi, Mr. Banks! Ils vont me tuer, s'ils apprennent votre refus. Je déshonore l'île. N'êtes-vous point prêt à tout pour sauver un être innocent de la mort!»

«Mr. Banks: A tout mon enfant, excepté de commettre avec lui le péché de chair.»

La femme blanche, qui n'a le choix qu'entre l'adultère et de tristes fantasmes, est réduite à un cruel dilemme:

«Vaiturou: En somme, si je comprends bien, voici le choix que le sort laisse aux femmes blanches: un nuit avec des corps palpables, toute la vie avec des corps invisibles.»

Outourou - Giraudoux en conclut que «ce n'est pas la question des couples qui compte en ce bas monde, mais celle des couples heureux!»

DEUX UNIVERS CULTURELS

C'est aussi au nom du christianisme que se fait la colonisation. Giraudoux se moque de l'ambition des Blancs de véhiculer la vérité universelle.

«Outourou: Tout d'abord, Mr. Banks, quels sont ces quinze pasteurs dont tu parles? Que viennent-ils nous dire?»

«Mr. Banks: Ils viennent vous dire qui a créé le monde.»

«Outourou: Ah! Vous le savez en Angleterre?»

«Mr. Banks: L'enfant du Susex au berceau le sait.»

Tout oppose les deux univers culturels. Leurs conceptions de l'hospitalité, de la beauté, de la poésie, de la dignité, de la vie et de la mort, et même de la vérité et du mensonge. Les représentations du corps, par exemple, sont révélatrices.

«Mr. Banks: Tout ce qui est corporel est méprisable.»

«Outourou: Alors c'est curieux qu'un esprit parfait se complaise dans un logis méprisable. Vous devez vous tromper, en Angleterre, Mr. Banks. Ou vos corps sont mieux que vous ne croyez, ou vos âmes sont moins bien.»

Ces antipodes géographiques et sociaux sont inconciliables, également incontestables vus de l'intérieur, également arbitraires de l'extérieur. Leur mise en contact ne peut que se révéler destructrice; les malentendus débouchent très vite sur la tromperie et sur la domination du plus fort.

DES MIROIRS OUBLIÉS...

Comment conclure autrement qu'en soulignant le peu d'intérêt qui est en fait porté aux Polynésiens réels? S'ils apparaissent, dans l'œuvre de nos écrivains, c'est comme reflets inversés de nous-mêmes, un peu comme des miroirs oubliés sur la grand'route des découvertes...

M. de. T.

M.T. (Dossiers A. B et C. H.)

*Lire «L'Impartial» du 18 juillet 1991.

DEMAIN:
l'environnement

REGARD D'UN PAPALAGUI SUR LES BLANCS

C'est un curieux petit livre qui paraît en Allemagne en 1920. Son titre traduit: ***Le Papalagui: les discours de Touiavii chef de tribu de Tiavéa dans les mers du Sud, recueillis par Erich Scheuermann****. Réédité en 1977, il se vendra en quelques années à plus d'un demi-million d'exemplaires. Cependant les rôles respectifs de Scheuermann (1878-1957) et de Touiavii sont loin d'être clairs: il est plus que vraisemblable que le texte doive davantage au premier qu'au second.*

Quoi qu'il en soit, le diagnostic du chef de tribu des îles Samoa, qui aurait visité l'Europe, sur le «Papalagui», c'est-à-dire «le Blanc, le maître», est sévère. Dans un style qui n'est peut-être pas aussi naïf qu'il n'en a l'air, Touiavii exhorte ses compatriotes à ne pas imiter le Blanc. Celui-ci habite des îles «de pierre» (les villes) froides et inhumaines; «le métal rond et le papier lourd» (l'argent) sont sa seule vraie divinité; il a le culte des choses et de leur possession en grand nombre; le temps l'obsède, il le «découpe en morceaux» et se plaint continuellement d'en manquer; sa profession lui devient un carcan; il est travaillé par le péché, de chair en particulier; il souffre de «la grave maladie de penser sans cesse», a perdu le sens des joies simples pour se complaire dans la fabrication des machines et le goût des apparences; son désir le plus cher est de «nous entraîner dans ses ténèbres».

La plus grande originalité des discours de Touiavii-Scheuermann, c'est une revalorisation du religieux. Car, à force de croire qu'il détient un droit de propriété sur le monde entier, le Papalagui en oublie le «Grand Esprit».

«Car c'est bien cela dont il s'agit: la Papalagui aspire à devenir Dieu».

Références

Louis-Antoine de Bougainville, Voyage autour du monde par la frégate la «Boudeuse» et la flûte l'«Etoile».
James Cook, Relations de voyages autour du monde.
Denis Diderot, Supplément au voyage de Bougainville.
Jean Giraudoux, Supplément au voyage de Cook.
Erich Scheuermann, Le Papalagui...
Gerd Stein, Exoten durschschauen Europa...
Etienne Taillemite, Sur des mers inconnues.